

INSIDE Secure

**RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2011**

***driving* trust**

inside
SECURE

SOMMAIRE

Page

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....	1
RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	2
1. Présentation du groupe INSIDE Secure	3
2. Informations financières et résultats consolidés du Groupe	5
3. Principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés – Utilisation des instruments financiers.....	15
4. Gouvernement d’entreprise et contrôle interne	16
5. Activité en matière de recherche et développement.....	16
6. Evolution prévisible et perspectives d’avenir de la Société et du Groupe	17
7. Informations sociales et environnementales.....	18
8. Résultats sociaux d’INSIDE Secure S.A.....	21
9. Autres informations sociales	33
ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE.....	41
Annexe A-1 Tableau des résultats du Groupe au cours des cinq derniers exercices.....	42
Annexe A-2 Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	43
Annexe B Tableau des délégations consenties au directoire en matière d’augmentation de capital	44
Annexe C Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée – Utilisation des instruments financiers par la Société.....	46
INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.....	67
Etats financiers consolidés du Groupe INSIDE Secure au 31 décembre 2011	68
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	119
Comptes annuels de la société INSIDE Secure SA au 31 décembre 2011.....	121
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	144
ANNEXES	146
Annexe 1 Rapport du président du conseil de surveillance sur le gouvernement d’entreprise, le contrôle interne et la gestion des risques.....	147
Annexe 2 Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil de surveillance.....	163
Annexe 3 Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leur réseau.....	166
Annexe 4 Document d’information annuel	167

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation du groupe INSIDE Secure au 31 décembre 2011, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Aix-en-Provence, le 27 avril 2012

Rémy de Tonnac
Président du directoire



Société anonyme à directoire et directoire de surveillance au capital de 13 137 329,20 euros

Siège social : 41, parc Club du Golf, 13856 Aix-en-Provence cedex 3

399 275 395 RCS Aix-en-Provence

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous présentons le rapport de gestion sur les activités de la Société et de son groupe pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011 et clos le 31 décembre 2011 et soumettons à votre approbation les comptes annuels et consolidés de cet exercice.

Nous vous proposons en outre de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et d'approuver les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des commissaires aux comptes.

1. Présentation du groupe INSIDE Secure

1.1 Présentation de l'activité du Groupe

INSIDE Secure (la « Société » et, avec ses filiales, le « Groupe ») est un acteur majeur du marché des circuits intégrés et des logiciels embarqués pour les transactions sécurisées et les applications liées à la sécurité numérique. Opérant sur la base d'un modèle sans usine (*fabless*) où la production, l'assemblage et les tests sont sous-traités à des fonderies (entreprises spécialisées dans la fabrication de semi-conducteurs) et d'autres partenaires externes, le Groupe conçoit, développe et commercialise des solutions qui offrent plusieurs types de protections pour des applications où l'information doit être traitée, stockée ou transférée avec des contraintes de sécurité élevées. Ces solutions intègrent notamment des microcontrôleurs à architecture sécurisée, des routeurs, des dispositifs électroniques garantissant le stockage sécurisé des données, des logiciels embarqués de gestion sécurisée d'échanges de données et des algorithmes de cryptographie. Ces solutions s'appuient aussi sur le savoir-faire du Groupe en termes de conception de circuits intégrés dans le domaine des communications par radiofréquence, de l'électronique analogique, ainsi que sur son expertise dans le domaine des applications de sécurité.

Le Groupe cible des applications dans le domaine (i) de la communication NFC (*near field communication* ou communication en champ proche) pour les terminaux mobiles (tels que téléphones, tablettes et ordinateurs portables), (ii) de la sécurité numérique (contrôle d'accès physique, identification des personnes - tels que passeports électroniques, cartes nationales d'identité, lutte contre la contrefaçon et protection des marques, contrôle d'accès à l'information - tels que des accès conditionnel à la télévision payante - et périphériques de stockage sécurisé de données - tels que des clés USB), et (iii) des cartes et lecteurs de cartes de paiement avec et sans contact. Le Groupe fournit de nombreux leaders mondiaux dans la conception et la production de terminaux mobiles, de cartes de paiement et de produits de sécurité, tels que CPI Card Group, Gemalto, Giesecke & Devrient, HID, Nokia, Oberthur Technologies et Research in Motion (RIM).

Le Groupe est organisé autour de trois segments complémentaires qui ciblent des marchés, des produits, des solutions et des clients différents tout en s'appuyant sur des technologies communes de circuits intégrés et de solutions sécurisées :

- Mobile NFC : conception et vente de circuits intégrés et de piles logicielles embarquées destinés aux fabricants de téléphones mobiles et, plus généralement, aux fabricants dans le domaine du "sans fil".
- Sécurité numérique : conception et vente de plateformes de microprocesseurs et mémoires, télévision à péage, identification, contrôle d'accès, et autres systèmes sécurisés pour lutter contre la contrefaçon, la protection de la propriété intellectuelle et la communication entre machines.
- Paiements sécurisés : conception et vente de cartes à puces à mémoire intégrée, modules et inlays (puces et antennes), logiciels de stockage de paiement, recouvrement billetterie transport en commun, et applications de fidélisation.

En 2011, le Groupe a dégagé un chiffre d'affaires de 151,5 millions de dollars.

Le siège de la Société est situé à Aix-en-Provence, en France. Le Groupe opère en Europe et en Asie (recherche et développement, ventes et marketing) ainsi qu'en Amérique du Nord (ventes et marketing). Près de 300 de ses 381 employés sont des ingénieurs, et le Groupe détenait, au 31 décembre 2011, plus de 500 brevets, dont plus de 200 relatifs à la technologie NFC et aux paiements sans contact, répartis en 137 familles de brevets.

1.2 Faits marquants de l'exercice écoulé

L'année 2011 a été marquée par le décollage du marché de la technologie NFC, qui a particulièrement profité à INSIDE Secure. Tirant partie de sa position de pionnier dans cette technologie, le Groupe a renforcé ses positions sur ce marché en forte croissance au cours de l'année et comptabilise, fin 2011, une part de marché en volume proche de 50% selon différents cabinets d'analyse. Dans ce contexte, le Groupe a annoncé en octobre 2011 avoir franchi le cap des 10 millions de produits vendus dans le monde pour sa solution NFC (MicroRead® et SecuRead®).

Par ailleurs, la Société a signé avec Intel Corporation (« Intel ») une licence de technologie NFC relative au développement et la fourniture de solutions NFC de la Société prenant effet le 23 août 2011. La collaboration a pour objectif la fourniture de solutions de *reference design* destinées non seulement aux téléphones intelligents et autres téléphones évolués mais aussi aux ordinateurs portables, aux ordinateurs personnels tout en un, aux tablettes et aux applications de systèmes intégrés.

La collaboration inclut (i) une licence non exclusive et non transférable de la technologie NFC de la Société à Intel, (ii) la fourniture par la Société de services de développement, de support et d'ingénierie afin de permettre l'intégration de sa technologie NFC à l'écosystème Intel et (iii) la vente de puces, par la Société, à Intel ou à ses sous-traitants. Aux termes de ce contrat avec Intel, les revenus de la Société proviendront pour l'essentiel (i) d'une redevance initiale, (ii) de frais de développement, (iii) de redevances de licence de propriété intellectuelle, et (iv) de la vente de plateformes silicium NFC de la Société à Intel, ses clients et ses distributeurs.

L'année 2011 a également été la première année pleine suivant l'acquisition de l'activité *secure microcontroller solutions* (« SMS ») en 30 septembre 2010 auprès de la société Atmel Corp. pour 31,8 millions de dollars. La Société poursuit l'intégration de l'activité SMS au sein du Groupe, processus se déroulant favorablement.

L'intégration de cette activité a contribué à augmenter le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. En revanche, les performances financières dégagées par cette activité ayant été inférieures aux objectifs convenus avec le cédant, la Société n'aura pas à verser de paiement additionnel (« earn-out ») à Atmel, dont le montant pouvait aller jusqu'à 15 millions de dollars.

L'assemblée générale des actionnaires d'INSIDE Secure, lors de sa séance du 11 mai 2011, a pris les décisions permettant d'initier le processus d'introduction en bourse de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris et a notamment décidé de :

- (1) nommer en qualité de second commissaire aux comptes titulaire :

Monsieur Antoine Olanda

né le 24 juin 1962 à Tunis (Tunisie), de nationalité française, domicilié 38, parc du Golf, 13856 Aix-en-Provence Cedex 3

et en qualité de second commissaire aux comptes suppléant :

Monsieur Christian Davoult

né le 16 juin 1962 à Lyon (5e), de nationalité française, domicilié Le Ponant Littoral, bâtiment A, 7, avenue André Roussin, 13016 Marseille.

- (2) diviser la valeur nominale des actions par 4, celle-ci ayant été ramenée de 1,60 euro à 0,40 euro, chacun des actionnaires se voyant attribuer 4 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro pour chaque action d'une valeur nominale de 1,60 euro anciennement détenue.

La première cotation des actions de la Société est intervenue le 17 février 2012 (voir ci-dessous).

1.3 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice social

Dans la perspective de l'introduction en bourse de la Société, l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires en date du 20 janvier 2012 a, sous la condition suspensive non rétroactive de la réalisation de ladite introduction en bourse, constaté la conversion des actions de préférence de catégorie D émises par la Société en 1 449 144 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,40 euro représentant une augmentation de capital d'un montant nominal de 579 657,60 euros.

La Société s'est introduite le 17 février 2012 sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

L'introduction en bourse de la Société a été réalisée moyennant une offre au public en France et un placement institutionnel en France et dans certains autres pays, dont les Etats-Unis d'Amérique, portant, dans chaque cas, sur des actions nouvelles exclusivement. Le prospectus mis à la disposition du public à l'occasion de l'introduction en bourse a été visé par l'Autorité des marchés financiers le 6 février 2012 sous le numéro 12-058.

Le directoire, lors de sa séance du 17 février 2012, faisant usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 20 janvier 2012, a décidé d'augmenter le capital d'un montant nominal de 3 325 300 euros, pour le porter de 9 269 387,20 euros à 12 594 687,20 euros, par l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actions par voie d'offre au public, de 8 313 250 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,40 euro l'une au prix de 8,30 euros l'une, soit avec une prime d'émission de 7,90 euros, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 68 999 975 euros, à libérer intégralement en numéraire par versements en espèces.

La Société a en outre reçu le 23 février 2012 une lettre de BNP Paribas, en qualité d'agent stabilisateur et agissant au nom et pour le compte de BNP Paribas et Natixis, chefs de file et teneurs de livre associés dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société, lui notifiant l'exercice par BNP Paribas de l'option de sur-allocation à hauteur de 1 246 986 actions, représentant 15 % des actions dont l'émission avait été décidée par le directoire lors de sa séance du 17 février 2012. Le directoire, lors de sa séance du 23 février 2012, faisant usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 20 janvier 2012, a donc décidé d'augmenter le montant nominal de l'augmentation de capital décidée par le directoire le 17 février 2012 d'un montant nominal de 498 794,40 euros, moyennant l'émission de 1 246 986 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune, émises au même prix que celles émises le 17 février 2012, soit au prix de 8,30 euros l'une, prime d'émission incluse, représentant une souscription d'un montant total de 10 349 983,80 euros, prime d'émission incluse.

Au total, à l'occasion de son introduction en bourse en février 2012, la Société aura donc réalisé une augmentation de capital totale de 79 349 958,80 euros, prime d'émission incluse et avant imputation des dépenses liées à l'opération sur la prime d'émission, représentant 29,2% du capital.

A la date d'établissement du présent rapport, le capital social s'élève à 13 137 329,20 euros et est divisé en 32 843 323 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro l'une.

1.4 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Voir sections 1 ci-dessus et 2 ci-dessous.

2. Informations financières et résultats consolidés du Groupe

2.1 Remarques liminaires

Les états financiers consolidés du Groupe INSIDE Secure au 31 décembre 2011 ainsi le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés sont joints au présent rapport de gestion.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC, tels qu'adoptés par l'Union européenne. Les principales méthodes comptables sont présentées dans la note 2 de l'annexe aux états financiers au 31 décembre 2011 et les estimations et jugements comptables déterminants sont exposés dans la note 4 de ladite annexe.

Le Groupe a retenu le dollar américain comme devise de présentation de ses états financiers consolidés. Le dollar est la devise fonctionnelle de la Société, monnaie dans laquelle est libellée la majorité de ses transactions. C'est la monnaie principalement utilisée pour les transactions du Groupe et dans l'industrie des semi-conducteurs dans les relations entre clients et fournisseurs.

Les taux de conversion du dollar vers l'euro, principale devise utilisée dans le Groupe après le dollar, sur les exercices 2010 et 2011 sont les suivants :

Dollar / euro	2010	2011
Taux de clôture	1,3362	1,2939
Taux moyens	1,3268	1,3917

Le périmètre de consolidation du Groupe au 31 décembre 2011 est détaillé dans l'annexe aux états financiers consolidés. Il est inchangé par rapport au 31 décembre 2010.

Le Groupe intègre dans l'analyse de son activité des indicateurs de performance à caractère non strictement comptables (résultat opérationnel ajusté et résultat net ajusté) définis ci-dessous. Ces indicateurs ne sont pas des agrégats définis par les normes IFRS, et ne constituent pas des éléments de mesure comptable de la performance financière du Groupe. Ils doivent être considérés comme une information complémentaire, non substituable à toute autre mesure de performance opérationnelle et financière à caractère strictement comptable, telle que présentée dans les états financiers consolidés du Groupe et leurs notes annexes. Le Groupe suit et entend suivre à l'avenir ces indicateurs car il estime qu'ils sont des mesures pertinentes de sa rentabilité opérationnelle courante et de la génération de ses flux de trésorerie opérationnels. Ces indicateurs peuvent ne pas être directement comparables à ceux d'autres sociétés qui pourraient avoir défini ou calculé de manière différente des indicateurs présentés pourtant sous la même dénomination.

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel avant (i) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises et des masques achetés via un regroupement d'entreprises, (ii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iii) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (iv) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions réalisées par le Groupe.

Le résultat net ajusté est défini comme le résultat net avant (i) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises et des masques achetés via un regroupement d'entreprises, (ii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iii) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (iv) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions réalisées par le Groupe et tient également compte de l'ajustement de la charge d'impôt reconnue au compte de résultat liée aux éléments retraités.

Des tableaux de réconciliation entre le compte de résultat consolidé et les agrégats financiers ajustés, tels que définis ci-dessus, pour les exercices 2010 et 2011 figurent à la fin de cette section.

2.2 Compte de résultat consolidé

2.2.1 Chiffre d'affaires

(en milliers de dollars)	2011 consolidé	2010 consolidé	2010 pro forma	Variation consolidé	Variation pro forma
Mobile NFC	47 961	2 335	10 729	1954%	347%
<i>dont puces pour mobile NFC</i>	<i>46 958</i>	<i>1 382</i>	<i>1 382</i>	<i>3299%</i>	<i>3299%</i>
<i>dont puces pour cartes SIM</i>	<i>1 003</i>	<i>954</i>	<i>9 347</i>	<i>5%</i>	<i>-89%</i>
Sécurité numérique	60 261	18 740	60 736	222%	-1%
Paiements sécurisés	43 246	57 064	85 458	-24%	-49%
Total	151 468	78 140	156 923	94%	-3%
<i>Total hors puces pour cartes SIM</i>	<i>150 465</i>	<i>77 186</i>	<i>147 575</i>	<i>95%</i>	<i>2%</i>

A 151,5 millions de dollars, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe pour l'exercice 2011 est en croissance de 94% par rapport à l'exercice précédent. En données pro-forma¹, il ressort en baisse de 3% par rapport au chiffre d'affaires de l'année 2010, mais en croissance de 2% en excluant l'activité progressivement arrêtée de vente de puces pour cartes SIM².

L'année 2011 a été une année de mutation marquée par de fortes variations du chiffre d'affaires par segment d'activité. La progression de l'activité mobile NFC s'est accélérée pour atteindre un stade industriel grâce, notamment, à la montée en puissance des livraisons à Research in Motion (RIM) qui a démarré le déploiement de nouvelles gammes BlackBerry® intégrant la technologie NFC du Groupe.

¹ La Société a acquis le 30 septembre 2010 l'activité *secure microcontroller solutions* (SMS) de la société Atmel Corp. Les données pro forma présentent le chiffre d'affaires tel qu'il aurait été si SMS avait été intégré dans le Groupe au 1^{er} janvier 2010.

² Activité arrêtée par Atmel Corp. avant la cession de l'activité SMS à INSIDE Secure (et indépendamment du processus de cession) et qui ne représente plus que des ventes résiduelles.

2.2.2 Résultat opérationnel et résultat opérationnel ajusté

(en milliers de dollars)	2011	2010
Chiffre d'affaires	151 468	78 140
Marge brute	39 464	27 153
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	26,1%	34,7%
Frais de recherche et développement	(34 536)	(15 930)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	-22,8%	-20,4%
Frais commerciaux et de marketing	(18 175)	(14 051)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	-12,0%	-18,0%
Frais généraux et administratifs	(9 817)	(7 523)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	-6,5%	-9,6%
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	(1 398)	(2 261)
Résultat opérationnel	(24 462)	(12 610)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	-16,2%	-16,1%
Résultat opérationnel ajusté	(16 052)	(6 758)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	-10,6%	-8,6%
Produits / (charges) financiers, nets	1 503	(994)
Charge d'impôts sur le résultat	(74)	(194)
Résultat net ajusté	(14 622)	(7 946)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	-9,7%	-10,2%
Résultat net consolidé, part du groupe	(23 033)	(13 798)

La marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires s'est inscrite en baisse en 2011 par rapport à 2010 en raison principalement de :

- la montée en puissance du produit SecuRead®, qui a constitué l'essentiel des ventes du segment et qui intègre un élément sécurisé fourni par Infineon et sur lequel la marge brute du Groupe est donc moins importante. Le Groupe développe en parallèle son propre élément sécurisé dont la commercialisation est prévue au quatrième trimestre 2012 ;
- l'impact de l'absence de *design win* sur l'activité paiement de SMS pendant la période au cours de laquelle Atmel Corp. a recherché un acquéreur pour cette activité, les ventes actuelles étant réalisées sur des produits plus matures à moindre marge ;
- en norme IFRS, la marge brute est en outre négativement impactée par la charge d'amortissement des masques de production transférés dans le cadre de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corp. en 2010 et représentant 1,9 points de marge en 2011.

Les frais commerciaux et de marketing et les frais généraux et administratifs augmentent seulement de 30% en 2011 à comparer à une augmentation du chiffre d'affaires de 94% sur la période, reflétant les économies d'échelle liées à l'intégration de l'activité SMS d'Atmel Corp. En 2011, les frais commerciaux et de marketing et les frais généraux et administratifs ont représenté 18% du chiffre d'affaires, contre 28% en 2010.

Les frais de recherche et développement ont augmenté en 2011 essentiellement en raison de l'intégration de l'activité SMS d'Atmel Corp. et des recrutements réalisés afin d'accélérer les efforts en matière de recherche et développement, principalement pour le segment mobile NFC.

En conséquence, le résultat opérationnel ajusté est passé d'une perte de 6,8 millions de dollars en 2010 (soit 8,6% du chiffre d'affaires) à une perte 16,1 millions de dollars en 2011 (soit 10,6% du chiffre d'affaires).

La perte opérationnelle est passée de 12,6 millions de dollars en 2010 à 24,6 millions de dollars en 2011.

2.2.3 Produits / charges financiers, net

Le résultat financier est passé de - 1,0 million de dollars en 2010 à + 1,5 million de dollars en 2011. Cette amélioration correspond principalement aux gains de change réalisés sur des opérations dénouées au cours de l'exercice 2011 et, de façon plus limitée, à l'impact de la réévaluation d'éléments d'actifs libellés en euros ou livres sterling, dont, notamment, les crédits d'impôt recherche et crédits de TVA.

2.2.4 Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôts est passée de 194 milliers de dollars en 2010 à 74 milliers de dollars en 2011. La charge d'impôts s'explique principalement par le fait qu'INSIDE Secure Corporation aux Etats-Unis dégage un résultat imposable bénéficiaire qui ne peut être compensé avec les pertes réalisées en France pour lesquelles le Groupe ne reconnaît aucun impôt différé actif.

2.2.5 Résultat net ajusté et résultat net

En raison des facteurs exposés ci-dessus, la perte nette ajustée est passée de 7,9 millions de dollars en 2010 à 14,6 millions de dollars en 2011.

Le résultat net consolidé part du groupe (IFRS) ressort en perte pour 23,0 millions de dollars en 2011.

2.2.6 Analyse sectorielle

au 31 décembre 2011					
(en milliers de dollars)	Mobile NFC	Sécurité numérique	Paielements sécurisés	Non alloué	Total 2011
Chiffre d'affaires	47 961	60 261	43 246	-	151 468
<i>Contribution au chiffre d'affaires</i>	<i>32%</i>	<i>40%</i>	<i>29%</i>	<i>-</i>	<i>100%</i>
Résultat opérationnel	(18 251)	8 674	(11 489)	(3 396)	(24 462)
Résultat opérationnel ajusté	(17 258)	13 153	(9 271)	(2 676)	(16 052)
en % du chiffre d'affaires	-36%	22%	-21%	-	-11%
au 31 décembre 2010					
(en milliers de dollars)	Mobile NFC	Sécurité numérique	Paielements sécurisés	Non alloué	Total 2010
Chiffre d'affaires	2 336	18 740	57 064	-	78 140
<i>Contribution au chiffre d'affaires</i>	<i>3%</i>	<i>24%</i>	<i>73%</i>	<i>-</i>	<i>100%</i>
Résultat opérationnel	(13 735)	274	3 404	(2 553)	(12 610)
Résultat opérationnel ajusté	(12 602)	1 454	4 832	(442)	(6 758)
en % du chiffre d'affaires	-	8%	8%	-	-9%

Nota: Les montants non alloués aux secteurs d'activité correspondent principalement à la sous-activité

Mobile NFC

Les ventes de puces NFC (hors SIM) ont connu une très forte croissance par rapport à l'année 2010, pour s'élever à 47 millions de dollars en 2011 (dont 23,3 millions de dollars pour le seul quatrième trimestre de l'année). Elles ont été principalement réalisées avec RIM et ses sous-traitants de production et correspondent au lancement par RIM de nouveaux téléphones intégrant la technologie

NFC du Groupe. En outre, durant le second semestre, le Groupe a commencé à enregistrer ses premiers revenus issus de la licence de technologie relative au développement et à la fourniture de solutions NFC à Intel Corp. (voir section 1.2 ci-dessus). Ces revenus proviennent dans un premier temps de paiements à l'atteinte de jalons de développement.

La baisse du résultat opérationnel ajusté s'explique principalement par l'accélération des frais de recherche et développement afin d'accompagner le développement rapide de cette activité.

Sécurité numérique

Le chiffre d'affaires global de cette activité est resté quasiment stable sur l'année 2011 par rapport à l'année 2010 pro forma. Les évolutions par ligne de produits ont été plus contrastées. Les produits d'identification ont connu une baisse sensible du chiffre d'affaires compensée par une croissance soutenue des produits dédiés à d'autres applications de sécurité. Les investissements marketing et commerciaux ciblés ont ainsi permis d'élargir l'offre en produits de « sécurité numérique » sur des marchés plus porteurs et prometteurs à terme (tels que la lutte contre la contrefaçon, le *smart metering* et le *machine-to-machine*).

La forte hausse du résultat opérationnel ajusté (22% du chiffre d'affaires) s'explique par une forte contribution des activités de sécurité numérique de l'activité SMS d'Atmel Corp. acquise par le Groupe le 30 septembre 2010.

Paiements sécurisés

Comme anticipé, le Groupe enregistre un chiffre d'affaires en fort recul par rapport à l'exercice 2010 pro forma principalement dû au retournement du marché américain du paiement sans contact. Le marché a en effet anticipé la migration future vers un nouveau standard de type EMV et le déploiement du paiement mobile via la technologie NFC. En outre, les ventes de puces pour le marché paiement de l'activité SMS (standard EMV) sont en retrait de 19,8% par rapport à l'année précédente. Ce recul s'explique par l'absence de *design wins* pendant la période au cours de laquelle Atmel Corp. a recherché un acquéreur pour son activité SMS dont les effets se sont fait sentir à partir du premier semestre 2011.

Le ralentissement du marché américain du paiement sans contact ainsi que cette absence de *design wins* ont conduit, comme attendu, à un résultat opérationnel ajusté négatif, après trois années bénéficiaires. Le Groupe a réalloué une partie des ressources de recherche et développement sur le segment NFC, tout en poursuivant le développement d'une plateforme produit afin d'être prêt pour se positionner sur le marché américain des paiements sécurisés lorsque la technologie de la carte à puce sera déployée en 2013.

2.2.7 Mesures non IFRS – Réconciliation des résultats consolidés (IFRS) avec les résultats ajustés

Les tableaux ci-dessous présentent la réconciliation entre le compte de résultat du présent document et les agrégats financiers ajustés, tels que définis à la section 2.1 ci-dessus, pour les exercices 2010 et 2011 :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011 IFRS	Regroupement d'entreprise	Paiements fondés sur des actions	Autres coûts non- récurrent	31 décembre 2011 ajusté
Chiffre d'affaires	151 468				151 468
Coût des ventes	(112 004)	2 835	113		(109 056)
Marge brute	39 464	2 835	113	-	42 412
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	26,1%				28,0%
Frais de recherche et développement	(34 537)	1 462	328		(32 746)
Frais commerciaux et de marketing	(18 175)	716	553		(16 907)
Frais généraux et administratifs	(9 817)		1 007		(8 810)
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	(1 398)	884		514	0
Résultat opérationnel	(24 462)	5 897	2 000	514	(16 052)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	-16,2%				-10,6%
Produits / (charges) financiers, nets	1 503				1 503
Charges d'impôts sur le résultat	(74)				(74)
Résultat net	(23 033)	5 897	2 000	514	(14 622)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	-15,2%				-9,7%

(en milliers de dollars)	31 décembre 2010 IFRS	Regroupement d'entreprise	Paiements fondés sur des actions	Autres coûts non- récurrent	31 décembre 2010 ajusté
Chiffre d'affaires	78 140				78 140
Coût des ventes	(50 987)	725	175		(50 087)
Marge brute	27 153	725	175	-	28 053
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	34,7%				35,9%
Frais de recherche et développement	(15 930)	405	533		(14 992)
Frais commerciaux et de marketing	(14 051)	918			(13 133)
Frais généraux et administratifs	(7 523)	726	92		(6 705)
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	(2 261)			2 278	17
Résultat opérationnel	(12 610)	2 774	800	2 278	(6 758)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	-16,1%				-8,6%
Produits / (charges) financiers, nets	(994)				(994)
Charges d'impôts sur le résultat	(194)				(194)
Résultat net	(13 798)	2 774	800	2 278	(7 946)
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	-17,7%				-10,2%

2.3 Bilan consolidé

Informations financières sélectionnées du bilan consolidé :

En milliers de dollars	Exercice clos le	
	31 décembre 2010	31 décembre 2011
Total des actifs non courants	30 645	34 227
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41 178	20 940
Autres actifs courants	58 213	52 677
Total des actifs courants	99 391	73 618
Total de l'actif	130 035	107 845
Capitaux propres	82 681	57 594
Passifs non courants	13 691	14 708
Passifs courants	33 663	35 542
Total du passif et des capitaux propres	130 035	107 845

2.3.1 Capitaux

La note 16 de l'annexe aux états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 et le tableau de variation des capitaux propres consolidés établis selon les normes IFRS figurant parmi les états financiers détaillent respectivement l'évolution sur les deux derniers exercices du capital de la Société et des capitaux propres.

2.3.2 Liquidités

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités et les OPCVM classés en trésorerie détenus par le Groupe (essentiellement des SICAV monétaires). Ces disponibilités et OPCVM classés en trésorerie servent à financer les activités du Groupe. Au 31 décembre 2011, les disponibilités et OPCVM classés en trésorerie détenus par le Groupe étaient essentiellement placés dans des produits ayant une maturité inférieure à 12 mois.

Au 31 décembre 2011, le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe était de 20 940 milliers de dollars.

Par ailleurs, à l'exception de quelques engagements financiers au titre de contrats de location financière d'un montant très limité (1 320 milliers de dollars au 31 décembre 2011), le Groupe n'a aucune dette financière à court, moyen ou long terme.

2.3.3 Sources de financement

La Société est une société de croissance positionnée sur un secteur de technologies de pointe qui a enregistré globalement, depuis sa création, des flux de trésorerie opérationnels négatifs. Depuis sa création, la Société a été financée par l'émission d'actions nouvelles ainsi que, de façon marginale, par le remboursement du crédit d'impôt recherche et des subventions accordées, notamment, par OSEO.

A compter de l'exercice 2011, le Groupe ne remplit plus certains critères de taille maximum et ne peut donc plus demander le remboursement anticipé du crédit d'impôt recherche. Le crédit d'impôt recherche constitue alors une créance sur l'Etat (non imposable) qui pourra être imputée sur l'impôt sur les sociétés dû au titre des trois années suivant celle au titre de laquelle le crédit d'impôt est constaté et la fraction non utilisée à l'expiration de cette période sera remboursée. Le Groupe négocie actuellement une cession-escompte auprès d'une institution financière garantie sur sa créance fiscale afin de financer le crédit d'impôt recherche jusqu'à son terme de 3 ans.

Le Groupe a par ailleurs mis en place, au cours du quatrième trimestre 2011, des contrats d'affacturage en euros et en dollars avec Natixis Factor pour une durée de deux ans reconductible, incluant un fonds de garantie et adossés à un contrat d'assurance crédit. Le risque de non recouvrement étant transféré à la banque, les créances cédées dans le cadre du programme ne sont plus comptabilisées au bilan. Au 31 décembre 2011, le montant total des créances cédées s'élève à 11 052 milliers de dollars, et le montant financé s'élève à 10 610 milliers de dollars net de la réserve de garantie.

Bien que le Groupe présente ses comptes en dollars, la Société, qui a son siège social en France, procède à des augmentations de capital en euros. Au cours des années 2010 et 2011, la Société a procédé à plusieurs augmentations de capital qui se répartissent globalement ainsi :

2010 : 63 985 milliers de dollars (49 475 milliers d'euros), après imputation des frais sur la prime d'émission.

2011 : 446 milliers de dollars (314 milliers d'euros), après imputation des frais sur la prime d'émission.

Le tour de financement en capital de 2010, réalisé à l'occasion de l'acquisition de l'activité SMS, a été souscrit principalement par les actionnaires historiques de la Société, menés par GIMV et Sofinnova

Partners, auxquels se sont joints le Fonds stratégique d'investissement (FSI), le fonds CCHS West Summit Capital (Palo Alto / Shanghai) et Atmel Corp.

Enfin, en février 2012, la Société a procédé à nouvelle augmentation de capital concomitante à la première admission des actions sur le marché NYSE Euronext Paris en février 2012, pour un montant 104,5 millions de dollars (79,3 millions d'euros) prime d'émission incluse et avant imputation des dépenses directement liées à l'opération et imputées sur la prime d'émission.

2.4 Flux de trésorerie consolidés

Informations financières sélectionnées du tableau des flux de trésorerie consolidés :

En milliers de dollars	Exercice clos le	
	31 décembre 2010	31 décembre 2011
Trésorerie à l'ouverture	23 392	41 178
Flux nets de trésorerie absorbés par l'activité	(23 696)	(11 194)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(20 453)	(7 993)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	63 694	(965)
Profits / (pertes) de change sur trésorerie ⁽¹⁾	(1 758)	(85)
Trésorerie à la clôture	41 178	20 940

⁽¹⁾ Elément sans impact sur la trésorerie provenant de la conversion en dollars de la trésorerie libellée dans d'autres devises.

2.4.1 Flux de trésorerie liés à l'activité

En milliers de dollars	Exercice clos le	
	31 décembre 2010	31 décembre 2011
Résultat net	(13 798)	(23 033)
Elimination des éléments sans incidence de trésorerie	6 953	15 244
Flux nets de trésorerie absorbés par l'activité hors variation du besoin en fonds de roulement	(6 845)	(7 789)
Variation du besoin en fonds de roulement :		
Stocks	(4 023)	(9 111)
Clients et comptes rattachés, nets des clients cédés	(22 669)	12 066
Fournisseurs et dettes rattachées	12 936	2 535
Autres créances/dettes nettes	(2 799)	(8 573)
Flux nets de trésorerie absorbés par le besoin en fonds de roulement	(16 555)	(3 083)
Autres éléments (intérêts reçus/payés, impôts payés)	(296)	(322)
Flux nets de trésorerie absorbés par l'activité	(23 696)	(11 194)

Les flux de trésorerie absorbés par l'activité sont passés de -23 696 milliers de dollars en 2010 à -11 194 milliers de dollars en 2011, soit une amélioration de 12 502 milliers de dollars.

Avant variation du besoin en fonds de roulement, les flux nets de trésorerie absorbés par l'activité sont passés de -6 845 milliers de dollars en 2010 à -7 789 milliers de dollars en 2011, soit une augmentation de 944 milliers de dollars. L'utilisation de trésorerie liée à l'activité (avant variation du besoin en fonds de roulement) du Groupe est restée maîtrisée en 2011 : la Société estime que la trésorerie utilisée par les segments mobile NFC et paiements sécurisés a été légèrement supérieure à celle générée par le segment sécurité numérique.

Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement

La forte diminution du besoin en fonds de roulement en de l'exercice 2011 s'explique principalement par l'effet combiné de :

- l'augmentation des stocks en raison de la montée en puissance du segment mobile NFC qui a nécessité la constitution d'un stock de composants pour faire face aux flux industriels, et, une augmentation de la créance de crédit d'impôt recherche, compensées par ;
- la mise en place au cours du quatrième trimestre 2011 de contrats d'affacturage (l'encours de créances cédées à la fin de l'exercice 2011 s'élève à 11 052 milliers de dollars) ; et
- une évolution favorable du différentiel des délais de paiements clients/fournisseurs.

En 2010, et malgré une forte reprise de l'activité après le ralentissement connu en 2009, l'augmentation du besoin en fonds de roulement avait été modérée grâce à une gestion stricte par le Groupe de sa trésorerie.

Intérêts financiers nets et autres produits et charges financières

Les frais financiers nets payés par le Groupe au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à 128 milliers de dollars, contre des intérêts financiers nets payés de 105 milliers de dollars pour l'exercice 2010.

Impôts nets versés

Compte tenu du fait que le Groupe n'a pas généré de résultat net fiscal positif au cours des 3 derniers exercices, le montant net des impôts payés a été marginal. Les impôts nets versés en 2011 sont issus des impôts sur les bénéfices relatifs à l'exercice 2010 payés par les filiales étrangères, en particulier par INSIDE Secure Corporation aux Etats-Unis.

2.4.2 Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

En milliers de dollars	Exercice clos le	
	31 décembre 2010	31 décembre 2011
Acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corp., nette de la trésorerie acquise	(18 667)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 670)	(4 367)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(115)	(1 029)
Technologies en développement	-	(1 188)
Variation du passif sur accord de licence	-	(1 409)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(20 453)	(7 993)

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement ont atteint -7 993 milliers de dollars au cours de l'exercice 2011, contre -20 452 milliers de dollars au cours de l'exercice 2010 dont -18 667 milliers de dollars au titre de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corporation, nette de la trésorerie acquise.

Entre 2011 et 2010, les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (hors coût d'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corp. en 2010) ont ainsi augmenté de 6 208 milliers de dollars. Cette variation s'explique principalement par des investissements accrus en termes d'équipements informatiques et de matériel d'ingénierie et de test, cohérents avec le périmètre accru du Groupe et en vue d'accompagner son développement.

Des frais de développement liés à deux projets de recherche appliquée (financé par des avances remboursables en cas de succès des projets) pour un montant total de 1 188 milliers de dollars ont également été engagés sur l'exercice 2011.

Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles

L'augmentation de 2 697 milliers de dollars entre 2010 et 2011 correspond essentiellement à une augmentation des acquisitions de matériel d'ingénierie et de test pour les opérations du Groupe et d'un nombre limité d'équipements liés à la fabrication des puces installés chez certains sous-traitants dans le cadre de la transition de l'activité SMS hors du groupe Atmel.

Acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles

Les acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à l'achat de licences de technologies.

2.4.3 Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

En milliers de dollars	Exercice clos le	
	31 décembre 2010	31 décembre 2011
Produits des opérations sur le capital	63 986	446
Frais externes liés au projet d'introduction en bourse	-	(2 039)
Avances remboursables	-	852
Augmentation (remboursements) d'emprunts, nets	(173)	-
Location financement - Remboursement de la part en capital	(119)	(225)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	63 694	(965)

Au titre de l'exercice 2011, le Groupe a décaissé des frais externes pour 2 039 milliers de dollars directement attribuables au projet d'introduction en bourse de la Société. Par ailleurs, la Société a constaté une augmentation de capital 265 milliers de dollars (181 milliers d'euros), prime d'émission incluse, résultant de l'exercice de bons de souscription d'actions, et a procédé à une émission de bons de souscription d'actions pour un montant de 181 milliers de dollars (130 milliers d'euros).

La Société bénéficie depuis 2011 d'avances remboursables auprès d'OSEO au titre de programmes de recherche et d'innovation. Le montant de 852 milliers de dollars correspond au premier montant perçu par la Société.

2.5 Engagements hors bilan

Le montant total des engagements hors-bilan comptabilisés par le Groupe au 31 décembre 2011 s'élève à 52,4 millions de dollars. Ces engagements hors-bilan sont décrits à la note 31 de l'annexe aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Le principal engagement hors-bilan du Groupe correspond à un engagement d'achat d'ici le 30 septembre 2014 d'un nombre minimum de tranches de silicium (*wafers*) pour un montant maximal de 48,7 millions de dollars auprès de la société LFoundry.

3. Principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés – Utilisation des instruments financiers

Les risques liés à l'activité de la Société et du Groupe, la couverture de ces risques et les assurances y afférentes sont décrits en Annexe C du présent rapport de gestion.

4. Gouvernement d'entreprise et contrôle interne

Le rapport du président du conseil de surveillance sur le fonctionnement du conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par la Société est joint en Annexe 1 du présent rapport financier annuel. Le rapport spécial des commissaires aux comptes sur le rapport du président est joint en Annexe 2 du présent rapport financier annuel.

5. Activité en matière de recherche et développement

5.1 Un élément clef du succès du Groupe

Le Groupe investit des moyens importants dans sa recherche et développement, facteur clef de son succès, afin de créer de nouveaux produits, intégrer de nouvelles fonctionnalités au sein de ses circuits intégrés, développer et améliorer ses logiciels, tout en perfectionnant leur sécurité.

212 de ses salariés (concepteurs de circuits intégrés, développeurs de logiciels embarqués et d'applications, ingénieurs sécurité, ingénieurs d'intégration et de test, principalement), assistés, en moyenne, par une vingtaine de développeurs en régie mis à la disposition du Groupe par des sociétés d'ingénierie et de services, travaillent en recherche et développement. Ils sont basés, principalement, à Aix-en-Provence (France), Rousset (France) et East Kilbride (Ecosse), et, dans une moindre mesure, à Sophia-Antipolis (France), Singapour, Varsovie (Pologne) et Cergy-Pontoise (France).

En 2011, les dépenses en matière de recherche et développement du Groupe (nettes du crédit d'impôt recherche et des subventions) ont représenté 22,8% de son chiffre d'affaires consolidé.

5.2 Les technologies du Groupe

Le cœur technologique du Groupe est composé des domaines principaux suivants :

- développement (*design*) de circuits intégrés : conception de puces à basse consommation d'énergie, architecture de microprocesseurs et de systèmes sur puce (*system-on-chip*), conception analogique (radiofréquences) et numérique, traitement du signal, sécurité et cryptographie ;
- développement logiciel : systèmes d'exploitation « temps réel » embarqués, couches logicielles, *middleware* et applicatives, et protocoles de test ; et
- intégration de systèmes et packaging.

D'un point de vue fonctionnel, le cœur d'expertise du Groupe porte sur les domaines des microcontrôleurs sécurisés à mémoire embarquée et à faible consommation, de la communication en champ proche (la technologie NFC), de la sécurité des transactions et de l'architecture de microcontrôleurs.

Le Groupe développe des circuits intégrés sécurisés et des logiciels embarqués depuis 1995, son histoire étant jalonnée d'innovations majeures dans l'industrie (à cet égard voir la section 5.1.5 « Evénements importants dans le développement des activités de la Société » du document de base de la Société enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 16 mai 2011). Au cours des dernières années, il a par ailleurs été primé à de nombreuses reprises, voyant ainsi ses capacités de recherche et développement dans de nombreux domaines techniques reconnues.

Il joue un rôle de premier plan au sein d'organismes de normalisation et de nombreuses organisations de l'industrie. Il est ainsi membre *sponsor* du NFC Forum, membre d'EMVCo (en tant que membre de l'*advisory board* et qu'expert technique), de l'APSCA (*Asia Pacific Smart Card Association*), de l'APTA (*American Public Transportation Association*), de l'ETSI (*European Telecommunications Standards Institute*), d'Eurosmart, de Global Platform et de la *SmartCard Alliance* et membre

fondateur de l'OSPT (*Open Standard for Public Transport*) Alliance au conseil d'administration de laquelle il siège.

6. Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société et du Groupe

Le Groupe considère que les segments de marché sur lesquels il opère offrent d'importantes perspectives de croissance et ambitionne, par la mise en œuvre de la stratégie présentée dans son prospectus visé le 6 février 2012 par l'Autorité des marchés financiers, de renforcer ses positions de leader sur le marché du mobile NFC et d'acteur de référence sur les segments des marchés de la sécurité numérique et des paiements sécurisés qu'il a identifiés comme les plus porteurs. Les éléments clés de cette stratégie sont les suivants :

- ***Concentrer les efforts du Groupe sur les applications à fort contenu de sécurité*** – Le Groupe entend continuer à développer son portefeuille produits afin d'améliorer les solutions de sécurité proposées à ses clients, au moyen d'investissements supplémentaires en recherche et développement dans le domaine des semiconducteurs, des logiciels embarqués, de la cryptographie et des systèmes. Le Groupe entend continuer à travailler à l'amélioration de la résistance aux attaques de ses microprocesseurs, de ses solutions logicielles et de ses applications. Il a l'intention de continuer à adapter ses produits pour respecter les standards de l'industrie, en constante évolution, tout en jouant un rôle central à travers sa participation active aux principaux organismes de standardisation. Il continuera aussi à développer son savoir-faire dans chacun des marchés où ses solutions répondent aux besoins de sécurité des applications.
- ***Tirer partie de la position de leader historique du Groupe sur le marché de la technologie NFC et bénéficier des perspectives de croissance dans la connectivité mobile*** – Le Groupe entend jouer un rôle majeur dans le marché émergent de la technologie NFC en fournissant des solutions à la fois, innovantes, simples à intégrer, hautement sécurisées et offrant une souplesse importante aux fabricants de terminaux mobiles et d'ordinateurs, par des investissements soutenus en recherche et développement afin de continuer à enrichir sa plateforme technologique. Capitalisant sur son expertise au sein de ses différents écosystèmes, ses relations avec les acteurs du marché dans les domaines de la sécurité numérique et des paiements sécurisés, et sur sa position sur le marché de la technologie des paiements sans contact, le Groupe entend rester à la pointe du développement de la technologie NFC. Il continuera à promouvoir les usages innovants de la technologie NFC afin de se différencier de ses concurrents et de favoriser l'adoption de cette technologie par les fabricants de terminaux mobiles et d'ordinateurs, et, plus généralement, par l'ensemble des acteurs de cet écosystème (opérateurs de téléphonie mobile, banques, fournisseurs de services mobiles, etc.).
- ***Utiliser les technologies du Groupe pour cibler de nouvelles opportunités à forte croissance dans le domaine des applications sécurisées*** – Le Groupe estime qu'il existe un besoin croissant de sécurisation des communications et du stockage de données, en raison, notamment, de la croissance rapide escomptée des besoins liés à l'identification de personnes et à la lutte contre la contrefaçon, mais aussi de la forte augmentation du nombre de terminaux connectés en réseau, comme, par exemple, les compteurs électriques dit intelligents (smart meters), ou du développement de l'Internet des objets.. Le Groupe se concentre essentiellement sur deux sous-segments : (i) les applications d'identification des machines (machine-to-machine), de lutte pour la protection des marques, de lutte contre la contrefaçon et de stockage sécurisé des données, à fort potentiel de croissance et pour lesquelles la Société estime disposer de solutions (produits et services) performantes pour répondre aux attentes des clients ; et (ii) les applications de contrôle d'accès et d'identification des personnes dans le cadre de partenariats spécifiques.
- ***Profiter de l'adoption grandissante des solutions à interface double (avec et sans contact)*** – Le Groupe entend mettre à profit son expertise dans les technologies de paiement avec et sans

contact et à interface double en ciblant des opportunités nouvelles au fur et à mesure que le marché adopte les systèmes de paiement à interface double et, dans ce contexte, de concentrer ses efforts commerciaux autour de quelques clients clefs et sur l'accompagnement de la migration du marché américain vers la carte à puce au standard EMV qui devrait démarrer d'ici la fin de l'année 2012, fort de sa présence historique et de sa position de leader sur le marché de la carte à puce sans contact aux Etats-Unis .

Enfin, conformément à ce qui avait été annoncé dans le cadre de son introduction en bourse, la Société entend utiliser les fonds levés afin, principalement, de : (i) soutenir sa croissance organique et, notamment, ses dépenses en matière de recherche et développement et l'augmentation du besoin en fonds de roulement (augmentation des créances clients et des stocks en liaison avec le développement de l'activité et le soutien des comptes OEM principaux), (ii) développer le Groupe par le biais d'éventuelles acquisitions ciblées de technologies et/ou d'entreprises, et (iii) plus généralement, renforcer son bilan.

7. Informations sociales et environnementales

7.1 Informations sociales

7.1.1 Les effectifs

Au 31 décembre 2011, le Groupe présente un effectif total de 381 salariés.

L'effectif est réparti au niveau mondial de la façon suivante :

- 255 salariés en France (répartis sur 5 sites différents : Aix-en-Provence, Rousset, Sophia Antipolis, Cergy Pontoise, Montigny-le-Bretonneux),
- 80 salariés en Ecosse,
- 6 salariés en Pologne,
- 2 salariés en Allemagne,
- 22 salariés en Asie (Singapour, Corée du Sud, Chine, Taiwan, Thaïlande), et
- 16 salariés aux Etats-Unis.

La ventilation des 381 employés suivant leur fonction est la suivante :

- recherche et développement	212
- opérations	66
- ventes et marketing	65
- fonctions de support et administratives	38

Au cours des dernières années, la Société a majoritairement intégré des profils dits « experts », donc expérimentés, pour répondre aux défis technologiques inhérents aux marchés sur lesquels elle est positionnée. La Société s'inscrit à présent dans une recherche de profils mixtes avec une place plus large laissée aux profils plus « juniors ». L'apprentissage et les stages de longue durée de fin de cursus d'écoles d'ingénieurs sont également une voie de recrutement privilégiée par la Société.

7.1.2 L'organisation du temps de travail

Les salariés cadres et non cadres de la Société travaillent 39 heures par semaine. Ils cumulent 0,62 jours de bonification d'heures supplémentaires par mois, soit un total de 6,82 jours par an. L'absentéisme dans l'entreprise est relativement faible et très en dessous des moyennes nationales constatées dans le secteur d'activité de la Société.

7.1.3 Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs

Les premières négociations annuelles obligatoires (NAO) ont été menées sur les sites français du Groupe en 2012 et ont abouti à la conclusion de différents accords.

Les sociétés françaises du Groupe, INSIDE Secure et Vault-IC France disposent chacune d'un comité d'entreprise. INSIDE Secure dispose d'une délégation unique du personnel avec 7 titulaires et 6 suppléants. Les dernières élections ont eu lieu en juin 2011. 2 syndicats cohabitent (FO et CFE CGC) ainsi que des titulaires « sans appartenance syndicale ». Vault-IC France dispose également d'une délégation unique du personnel avec 2 titulaires et 2 suppléants. Les titulaires sont adhérents au syndicat FO.

7.1.4 Les conditions d'hygiène et de sécurité

La Société travaille au quotidien avec les membres du CHSCT pour respecter et garantir de bonnes conditions de travail à ses collaborateurs. La Société se conforme aux dispositions légales dans ce domaine.

7.1.5 La formation

La formation professionnelle au sein du Groupe

Le plan de formation annuel vise à assurer l'adaptation des salariés à leur poste de travail et à proposer des formations qui participent au développement des compétences.

Les formations organisées par la Société sont le plus souvent techniques et touchent aux compétences métier. Ces actions sont essentielles pour acquérir les compétences à la pointe des évolutions techniques nécessaires pour répondre aux spécificités des marchés sur lesquels la Société se positionne. Elles répondent également à l'accompagnement de l'introduction de nouveaux outils et de nouvelles méthodes de travail. C'est pourquoi ces actions doivent être réalisées dans les meilleurs délais avec les meilleurs experts / formateurs du domaine.

D'autres formations visent à développer des compétences transversales. Parmi celles-ci, on peut citer : (i) apprendre à travailler de façon transverse dans un environnement international multi-sites où le challenge ainsi que la satisfaction des clients sont au premier plan, ou (ii) poursuivre le développement des compétences en langues notamment en anglais, nécessaires à l'environnement international de la Société.

L'objectif du Groupe est que l'ensemble de ses salariés puissent bénéficier d'au moins une action de formation par an.

Les partenariats de formation

La Société a régulièrement recours à des actions externes de formation organisées avec des écoles et organismes conventionnés sélectionnés dans le cadre d'appels d'offres. Ils deviennent alors de véritables partenaires avec lesquels le Groupe travaille pour apporter les réponses aux besoins d'acquisition de connaissances et de développement de compétences.

Le partage des connaissances

La formation au sein du Groupe passe également par le partage d'expérience formalisé, de façon croissante, par l'organisation de formations internes. Ces formations internes occupent une place importante et la Société reconnaît ce transfert de savoir en formant ses formateurs internes sur les aspects pédagogiques. La professionnalisation des formateurs internes compte parmi les priorités.

L'évaluation de la formation

La formation constituant un investissement important pour le Groupe, la mesure de son efficacité est indispensable. L'évaluation reste le plus souvent encore celle du participant sur l'action de formation suivie. Cette évaluation est certes essentielle, mais non suffisante. C'est pourquoi la Société souhaite mettre en place progressivement une évaluation de l'acquisition des connaissances des stagiaires par les formateurs.

7.1.6 L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

La Société ouvre l'ensemble de ses postes à tout salarié sans aucune discrimination. Malgré cette politique, la Société estime qu'elle compte encore un nombre insuffisant de travailleurs handicapés si bien qu'elle a mis en place un partenariat avec l'Agefiph afin d'identifier des solutions pour répondre à ses obligations dans ce domaine. L'appel à des sociétés externes employant des travailleurs handicapés dans le domaine des fournitures de bureau notamment est un autre dispositif retenu par la Société.

7.1.7 Les œuvres sociales

La Société cotise aux œuvres sociales des instances représentatives du personnel en France dans le cadre des dispositions légales prévues à cet effet. Des budgets au profit des œuvres sociales des structures étrangères sont également en place. Ces œuvres sociales couvrent, pour tout ou partie, la participation des salariés à des activités sportives, culturelles, événementielles et musicales, principalement.

7.1.8 L'importance de la sous-traitance

Dans un souci de performance et pour faire face à la concurrence, la Société doit faire preuve d'une grande réactivité et flexibilité. Aussi, pour dépasser les limites de son organisation et renforcer ces deux critères, la Société a choisi de faire appel à de l'assistance technique externe. La Société compte ainsi une quarantaine de prestataires externes émanant de sociétés de service retenues au travers d'appels d'offres. Cette assistance technique est majoritairement exercée en France.

7.2 Informations environnementales

La Société n'ayant aucune activité manufacturière dans ses locaux (modèle *fabless*), elle n'est pas exposée à des risques significatifs directs pour l'environnement. Néanmoins, la Société porte une grande attention à l'impact environnemental de ses produits et est attentive au respect par ses partenaires de production des réglementations environnementales. Les fonderies avec lesquelles le Groupe travaille et ses sous-traitants réalisant les tests des produits ont été certifiés ISO 14001 (un standard largement reconnu au niveau international pour les systèmes de gestion de l'environnement) et une majorité des sous-traitants réalisant l'assemblage de ses produits l'est également.

Le Groupe veille ainsi particulièrement au respect des différentes réglementations environnementales dans le monde entier.

Les différents sites du Groupe ne produisent aucun rejet pouvant porter atteinte à l'équilibre biologique, aux milieux naturels ou aux espèces animales et végétales protégées

Conformité de l'activité de la Société aux dispositions législatives et réglementaires applicables en matière environnementale

L'activité du Groupe est soumise à la directive RoHS (*Restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment*) (2002/95/EC) limitant l'utilisation de six substances dangereuses pour la santé et l'environnement pouvant entrer dans la composition des équipements électriques et électroniques à savoir, quatre métaux lourds (Hg, Pb, Cd et CrVI) et deux retardateurs de

flammes (PBB et PBDE). Bien que le Groupe ne fabrique pas ses propres produits, le Groupe s'assure auprès de ses fournisseurs et sous-traitants du respect de cette directive. Dans ce contexte, tous les sous-traitants du Groupe communiquent leurs analyses RoHS relatives aux produits qu'ils livrent.

La réglementation REACH impose également la communication d'informations aux clients dans le cas où une substance extrêmement préoccupante dite SVHC (*Substances of Very High Concern*) serait présente dans un article en concentration supérieure à 0,1% en masse. Pour répondre à ses obligations, le Groupe suit attentivement la liste dite candidate des SVHC mise à jour par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et engage les actions nécessaires auprès de ses fournisseurs afin de s'assurer que les produits mis sur le marché ne contiennent pas de telles substances en concentration supérieure au niveau spécifié. Le Groupe suit également la liste des SVHC telle qu'incluse à l'annexe XIV de REACH afin de s'assurer que les produits du Groupe ne risquent pas une interdiction de mise sur le marché.

La directive (« DEEE ») sur les Déchets d'équipements électriques et électroniques (2002/96/CE) prévoit que les producteurs organisent et financent la collecte, le traitement et la valorisation de leurs produits lorsqu'ils arrivent en fin de vie. Afin d'éviter tout risque de pollution liée, l'ensemble des déchets des équipements et produits est retraité par une société tierce spécialisée. Par ailleurs, quand cela s'avère nécessaire, le Groupe procède au retraitement des *wafers* et des masques sur son site d'East Kilbride (Ecosse).

Mesures prises pour contrôler et réduire la consommation de ressources en eau, matières premières et énergie

La Société prévoit de regrouper l'ensemble de son personnel basé à Aix-en-Provence et à Rousset au sein d'un même bâtiment labellisé BBC (Bâtiment Basse Consommation) en 2013.

Par ailleurs, une procédure a été mise en place au sein de la Société pour l'évacuation et le recyclage des déchets suivants : plaquettes de silicium et puces micro-packagées, équipements électriques et électroniques, piles et batteries, toner et cartouches d'encre, et, papier.

Les services internes de gestion de l'environnement

Le département qualité de la Société est responsable du système de *management* des aspects environnementaux. L'ensemble des employés du Groupe est sensibilisé aux aspects environnementaux au cours d'un module de formation qualité obligatoire.

8. Résultats sociaux d'INSIDE Secure S.A.

8.1 Analyse de l'évolution des affaires et des résultats

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Bien que le dollar soit la devise fonctionnelle de la Société, les comptes sociaux sont présentés en euros, conformément aux dispositions du Code de Commerce pour une société de droit français.

8.1.1 Compte de résultat

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 108 252 485 euros contre 58 715 155 euros pour l'exercice précédent, soit une progression de 84,4%. Cette augmentation provient d'une progression des ventes des produits NFC de la Société d'une part et par l'impact de l'intégration de l'activité *secure microcontroller solutions* (« SMS ») de la société Atmel Corp. acquise le 30 septembre 2010 d'autre

part (compte tenu de la structure de l'acquisition, le chiffre d'affaires réalisé par l'activité SMS est directement facturé par la Société, et figure donc dans ses comptes sociaux).

Les produits d'exploitation s'élèvent à la somme globale de 122 060 327 euros contre 61 868 874 euros pour l'exercice précédent, soit une progression de 97,3%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 140 191 505 euros, contre 73 292 881 euros pour l'exercice précédent, et comprennent les postes suivants :

- achats de matières premières et autres approvisionnements :	76 199 430 €
- variation de stocks :	(8 089 776) €
- autres achats et charges externes :	46 352 828 €
- impôts et taxes :	961 415 €
- salaires et traitements :	10 623 475 €
- charges sociales :	4 521 433 €
- dotations aux amortissements et aux provisions:	2 219 755 €
- dotations aux provisions d'exploitation :	3 954 582 €
- autres charges :	3 448 364 €

En 2011, le résultat d'exploitation est déficitaire de (18 131 178) euros contre un résultat déficitaire de (11 424 007) euros pour l'exercice précédent.

Les produits financiers et les charges financières se sont élevés en 2011, respectivement, à 4 782 656 euros et 6 363 364 euros, correspondants essentiellement aux différences positives et négatives de change, soit un résultat financier de déficitaire de 1 580 708 euros contre 5 808 745 euros l'exercice précédent (étant rappelé qu'en 2010, la Société avait perçu à titre exceptionnel des dividendes de la part de sa filiale Vault-IC UK Ltd pour un montant de 6 715 milliers d'euros).

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève en 2011 à (19 711 887) euros contre un résultat négatif de (5 615 262) euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu du crédit d'impôt recherche qui s'élève en 2011 à 3 252 256 euros, le résultat net de l'exercice est une perte de (16 451 310) euros contre une perte de (3 750 705) euros pour l'exercice 2010.

8.1.2 Bilan

Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 2 167 187 euros ; les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de 4 759 617 euros.

Le poste « immobilisations financières » s'élève, au 31 décembre 2011, à la somme nette de 10 295 019 euros.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 71 750 597 euros,

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 726 237 euros.

Passif

Le capital social s'élevait à la somme de 8 689 730 euros au 31 décembre 2011, contre 8 671 048 euros au terme de l'exercice précédent, et les primes d'émission et de fusion s'élevaient à la somme totale de 93 397 242 euros au 31 décembre 2011.

Le compte de report à nouveau est débiteur de 43 435 813 euros.

8.1.3 Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

Le poste « dettes » s'élève à la somme de 36 493 520 euros (contre 22 586 233 euros pour l'exercice précédent), constitué principalement :

- d'emprunt et dettes financières pour :	4 754 036 euros
- de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour :	15 315 872 euros
- de dettes fiscales et sociales pour :	4 367 799 euros
- d'autres dettes pour :	10 288 123 euros
- de produits constatés d'avance pour	1 767 690 euros

En vertu des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce, vous trouverez ci-dessous la décomposition du solde des dettes fournisseurs de la société à la date de clôture des deux derniers exercices écoulés en fonction de leurs dates d'échéances respectives.

• Exercice clos le 31 décembre 2010

Dettes à échoir au 31 décembre 2010

30 jours maximum à compter de la date de réception de la marchandise ou de l'exécution de la prestation de services	60 jours maximum à compter de la date d'émission de la facture	Délai supérieur	Solde total
7 213 570 €	2 442 132 €	9 600 €	9 665 302 €

Dettes échues au 31 décembre 2010

30 jours maximum à compter de la date de réception de la marchandise ou de l'exécution de la prestation de services	60 jours maximum à compter de la date d'émission de la facture	Délai supérieur	Solde total
843 620 €	54 835 €	87 119 €	985 574 €

• Exercice clos le 31 décembre 2011

Dettes à échoir au 31 décembre 2011

30 jours maximum à compter de la date de réception de la marchandise ou de l'exécution de la prestation de services	60 jours maximum à compter de la date d'émission de la facture	Délai supérieur	Solde total
6 231 253 €	2 119 192 €	10 702 €	8 361 148 €

Dettes échues au 31 décembre 2011

30 jours maximum à compter de la date de réception de la marchandise ou de l'exécution de la prestation de services	60 jours maximum à compter de la date d'émission de la facture	Délai supérieur	Solde total
2 693 685 €	299 309 €	111 830 €	3 104 824 €

8.1.4 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice de l'exercice clos le 31 décembre 2011, soit la somme de 16 451 310 euros, au compte « report à nouveau » débiteur qui sera ainsi porté à 59 887 123 euros.

8.1.5 Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, nous vous rappelons que la Société n'a pas versé de dividende au cours des trois derniers exercices.

8.1.6 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'assemblée générale des actionnaires est appelée à approuver notamment les charges et les dépenses non déductibles fiscalement visées l'article 39-4 du même code.

Nous vous indiquons que les comptes sociaux de l'exercice écoulé ne font apparaître aucune charge ou dépense non déductibles fiscalement telles que visées au 4 de l'article 39 du code général des impôts.

8.1.7 Conventions réglementées

Vous entendrez lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du code de commerce.

8.1.8 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport sont joints, en Annexe A-1 et A-2, les tableaux visés à l'article R. 225-102 du code de commerce faisant apparaître les résultats du Groupe et de la Société au cours des cinq derniers exercices.

8.1.9 Délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du code de commerce, vous trouverez joint au présent rapport en annexe B un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au directoire en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit code en cours de validité. Le tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Les rapports complémentaires établis par le directoire et les commissaires aux comptes lors de l'utilisation par le directoire des délégations qui lui ont été consenties ont été mis à votre disposition en application des dispositions légales.

8.1.10 Participation des salariés au capital

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés de la Société au capital social, calculée conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce (c'est-à-dire dans le cadre d'une gestion collective), était de 0%³. A la connaissance de la Société, la participation directe des salariés de la Société est d'environ 1,4%.

³ Art. L. 225-102 du code de commerce : le rapport présenté par le directoire à l'assemblée générale rend compte annuellement de l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice et établit la proportion du capital que représente les actions détenues par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 dans le cadre du plan d'épargne entreprise prévu par les articles L. 3332-1 à L. 3332-28 du code du travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise (...). Sont également prises en compte les actions détenues directement par les salariés durant les périodes d'incessibilité prévues aux

8.1.11 Direction générale de la Société

Par décision en date du 11 mai 2011, le conseil de surveillance a renouvelé Monsieur Rémy de Tonnac en qualité de président du directoire et Monsieur Pascal Didier en qualité de directeur général. Ainsi, la Société est représentée à l'égard des tiers par Messieurs Rémy de Tonnac et Pascal Didier en tant que président du directoire et directeur général.

8.1.12 Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par la Société au sens de l'article L 233-16 du code de commerce :

Rémunérations des mandataires sociaux

L'information ci-après est établie en se référant au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP – MEDEF tel qu'il a été mis à jour en avril 2010.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	<u>Exercice 2010</u>	<u>Exercice 2011</u>
Rémy de Tonnac – président du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	451 178 €	265 247 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement au titre de l'exercice	699 150 €	Néant
Total	1 150 323 €	265 247 €

	<u>Exercice 2010</u>	<u>Exercice 2011</u>
Charles Stanley Walton – membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	302 530 \$ et 57 493 €	300 825 \$
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement au titre de l'exercice	354 150 €	Néant
Total	302 530 \$ et 411 643 € (*)	300 825 \$ (*)

(*) Soit 639 658 euros et 216 157 euros pour les exercices 2010 et 2011 respectivement, en utilisant les taux de conversion moyens pour 2010 et 2011.

	<u>Exercice 2010</u>	<u>Exercice 2011</u>
Richard Vacher Detournière – membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	330 336 €	206 428 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement au titre de l'exercice	234 525 €	Néant
Total	564 861 €	206 428 €

articles L. 225-194 et L. 225-197, à l'article 11 de la loi du 6 août 1986 relative aux modalités des privatisations et à l'article L. 3324-10 du code du travail.

	<u>Exercice 2010</u>	<u>Exercice 2011</u>
Pascal Didier – directeur général, membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	264 547 €	172 517 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement au titre de l'exercice	141 600 €	Néant
Total	406 147 €	172 517 €

	<u>Exercice 2010</u>	<u>Exercice 2011</u>
Christian Fleutelot – membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	53 711 €	182 217 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement au titre de l'exercice	159 300 €	Néant
Total	213 011 €	182 217 €

Le conseil de surveillance a fixé à 10% la quantité des actions, issues de la levée d'options ou de l'acquisition définitive d'actions gratuites, que les membres du directoire sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Les tableaux suivants présentent les rémunérations dues aux mandataires sociaux dirigeants au titre des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2011 et les rémunérations perçues par ces mêmes personnes au cours de ces mêmes exercices.

	<u>Exercice 2010</u>		<u>Exercice 2011</u>	
	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾
Rémy de Tonnac – président du directoire				
Rémunération fixe*	204 421 €	204 421 €	216 134 €	216 134 €
Rémunération variable* ⁽³⁾	77 211 €	40 202 €	48 933 €	77 211 €
Rémunération exceptionnelle* ⁽⁸⁾	169 366 €	169 366 €	Néant	0
Jetons de présence	Néant	0	Néant	0
Avantages en nature*	180 €	180 €	180 €	180 €
Total	451 178 €	414 169 €	265 247 €	293 525 €

	<u>Exercice 2010</u>		<u>Exercice 2011</u>	
	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾
Charles Stanley Walton – membre du directoire				
Rémunération fixe*	213 262 \$	213 262 \$	228 295 \$	228 295 \$
Rémunération variable* ⁽³⁾	89 268 \$	54 371 \$	72 530 \$	89 268 \$
Rémunération exceptionnelle* ⁽⁸⁾	57 493 \$	57 493 \$	Néant	0
Jetons de présence	Néant	0	Néant	0
Avantages en nature*	Néant	0	Néant	0
Total	302 530 \$ et 57 493 € ⁽⁶⁾	267 633 \$ et 57 493 € ⁽⁷⁾	300 825 \$ ⁽⁶⁾	317 563 \$ ⁽⁷⁾

	<u>Exercice 2010</u>		<u>Exercice 2011</u>	
	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾
Richard Vacher Detournière – membre du directoire				
Rémunération fixe*	151 729 €	151 729 €	165 007 €	165 007 €
Rémunération variable* ⁽³⁾	45 741 €	33 506 €	41 301 €	45 741 €
Rémunération exceptionnelle* ⁽⁸⁾	132 746 €	132 746 €	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature*	120 €	120 €	120 €	120 €
TOTAL	330 336 €	318 101 €	206 428 €	210 868 €

	<u>Exercice 2010</u>		<u>Exercice 2011</u>	
	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾
Pascal Didier – directeur général, membre du directoire				
Rémunération fixe*	139 711 €	140 053 €	145 963 €	145 963 €
Rémunération variable* ⁽³⁾	42 322 €	26 447 €	26 434 €	42 322 €
Rémunération exceptionnelle* ⁽⁸⁾	82 394 €	82 394 €	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature*	120 €	120 €	120 €	120 €
TOTAL	264 547 €	249 014 €	172 517 €	188 405 €

	<u>Exercice 2010</u>		<u>Exercice 2011</u>	
	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾	Montants dus ⁽¹⁾	Montants versés ⁽²⁾
Christian Fleutelot – membre du directoire ⁽⁴⁾				
Rémunération fixe*	38 711 €	38 711 €	158 715 €	158 715 €
Rémunération variable* ⁽³⁾	15 000 €	0	20 141 €	15 000 €
Rémunération exceptionnelle*	Néant	76 278 € ⁽⁵⁾	Néant	0
Jetons de présence	Néant	0	Néant	0
Avantages en nature*	Néant	822 €	3 361 €	3 361 €
Total	451 178 €	414 169 €	182 217 €	177 076 €

(1) au titre de l'exercice

(2) au cours de l'exercice

(3) la part variable inclut l'intéressement annuel

(4) Christian Fleutelot a rejoint INSIDE Secure le 1^{er} octobre 2010, dans le cadre de l'acquisition de la division SMS d'Atmel Corporation

(5) prime exceptionnelle due par Atmel Corp. versée par la Société

(6) soit 285 508 euros et 216 157 euros pour les exercices 2009 et 2010, respectivement, en utilisant les taux de conversion moyens 2010 et 2011.

(7) soit 259 206 euros et 228 184 euros pour les exercices 2009 et 2010, respectivement, en utilisant les taux de conversion moyens 2010 et 2011.

(8) la rémunération exceptionnelle versée en 2010 à Rémy de Tonnac, Charles Stanley Walton, Richard Vacher Detournière et Pascal Didier a récompensé leurs efforts dans le cadre de la négociation de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corp. et de son financement. En parallèle ils ont investi l'intégralité du montant perçu net de charges et d'impôts dans l'acquisition de bons de souscription d'actions émis par la Société.

* sur une base brute avant impôts

Par ailleurs, le conseil de surveillance de la Société, lors de sa réunion du 19 juillet 2011, a décidé d'accorder des jetons de présence au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 à ses trois membres personnes physiques indépendants, Messieurs Patrick Schwager Jones, Ronald Black et Glenn Collinson, à hauteur respectivement de 8.500, 18.500 et 21.000 euros.

Les parts variables de la rémunération de Rémy de Tonnac et Pascal Didier, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, ont été déterminées par le conseil de surveillance de la Société sur proposition du comité des rémunérations selon les critères suivants : (i) des objectifs financiers Société à hauteur de 60% ; et (ii) des objectifs qualitatifs (actions prioritaires pour la Société comme, par exemple, le lancement de nouveaux produits) à hauteur de 40%.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, les parts variables de la rémunération des autres membres du directoire, au titre de leurs contrats de travail respectifs, ont été fixées selon les critères suivants : (i) des objectifs qualitatifs individuels (actions prioritaires pour leurs domaines de responsabilité comme, par exemple, la certification de produits) à hauteur de 80%, et (ii) des objectifs financiers Société à hauteur de 20%.

Le tableau suivant apporte des précisions quant aux conditions de rémunération et autres avantages consentis aux mandataires sociaux dirigeants :

<u>Dirigeants mandataires sociaux</u>	<u>Contrat de travail</u>		<u>Régime de retraite supplémentaire</u>		<u>Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction</u>		<u>Indemnités relatives à une clause de non-concurrence</u>	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Rémy de Tonnac, président du directoire <i>Date début mandat :</i> <i>Date fin mandat :</i>		X		X	X		X	
	11 mai 2011							
	A l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014							
Charles Stanley Walton membre du directoire <i>Date début mandat :</i> <i>Date fin mandat :</i>	X		X			X		X
	11 mai 2011							
	A l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014							
Richard Vacher Detournière membre du directoire <i>Date début mandat :</i> <i>Date fin mandat :</i>	X			X	X		X	
	11 mai 2011							
	A l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014							
Pascal Didier directeur général membre du directoire <i>Date début mandat :</i> <i>Date fin mandat :</i>	X			X	X		X	
	11 mai 2011							
	A l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014							
Christian Fleutelot membre du directoire <i>Date début mandat :</i> <i>Date fin mandat :</i>	X		X			X		X
	11 mai 2011							
	A l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014							

Le conseil de surveillance du 11 mai 2011 a décidé d'ajuster les termes des indemnités de départ dont bénéficient Rémy de Tonnac, Richard Vacher Detournière et Pascal Didier. Chacun d'entre eux est dorénavant en droit de recevoir de telles indemnités en cas :

- (i) de révocation ou de non renouvellement de son mandat de membre du directoire (ou de licenciement) pour une raison autre qu'une faute lourde au sens de la jurisprudence de la chambre sociale de la cour de cassation,
- (ii) de démission pour de bonnes raisons (soit un départ à la suite d'une réduction significative de ses fonctions et responsabilités, d'une réduction de sa rémunération (en ce compris sa rémunération fixe, ses avantages en nature, sa rémunération variable cible ou ses indemnités de départ) ou d'un changement de son lieu de travail dans un autre pays, à chaque fois, sans

son accord) dans les six mois d'un changement de contrôle de la Société au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce, ou

- (iii) de révocation ou de démission de son mandat de membre du directoire (ou de licenciement) à la suite d'un désaccord significatif entre le conseil de surveillance et le directoire sur la stratégie portée par le directoire, que celle-ci soit ou non consécutive à un changement de contrôle de la Société.

Le montant des indemnités de départ de l'intéressé sera déterminé par le conseil de surveillance de la manière suivante.

Elles seront d'un montant maximum égal au montant total de la rémunération fixe et variable reçue par l'intéressé au cours des deux années précédant celle au cours de laquelle sa démission, sa révocation ou son licenciement est intervenu (le « Montant Maximum »), étant précisé que la date de sa révocation, de son licenciement ou de sa démission sera présumée être, selon le cas, la date à laquelle la lettre de révocation (ou de licenciement) est reçue par l'intéressé ou la date à laquelle la lettre de démission est reçue par la Société.

Leur bénéfice sera subordonné, et leur montant modulé, en fonction de la moyenne arithmétique du taux d'atteinte des objectifs qui déterminent la part variable de la rémunération de l'intéressé au cours des deux derniers exercices clos précédant sa démission, sa révocation ou son licenciement. Ainsi si cette moyenne est :

- strictement inférieure à 50%, aucune indemnité de départ ne sera versée,
- égale à 50%, l'intéressé recevra des indemnités de départ d'un montant égal à 75% du Montant Maximum,
- égale à 100%, l'intéressé recevra des indemnités de départ d'un montant égal à 100% du Montant Maximum,

étant précisé qu'entre 50% et 100%, le montant des indemnités de départ sera calculé de manière linéaire (l'intéressé recevra, par exemple, 87,5% du Montant Maximum si jamais la moyenne est de 75%).

Ces indemnités de départ incluront les montants des indemnités légales (en ce compris celles le cas échéant prévues au titre de la loi et de la convention collective applicable), mais pas ceux relatifs à une éventuelle indemnité de non-concurrence. Toutefois, dans l'hypothèse où le montant auquel l'intéressé aurait droit au titre de ses indemnités de départ et de ses indemnités de non-concurrence excéderait deux fois le montant de la rémunération fixe et variable cible (soit en supposant, s'agissant de la part variable, que les objectifs seront pleinement atteints) de l'intéressé au cours de l'année au cours de laquelle sa démission, sa révocation, son non-renouvellement ou son licenciement intervient, le montant de ses indemnités de départ serait réduit de telle sorte que son montant, ajouté à celui des indemnités de non-concurrence, n'excède pas ce montant. Il est par ailleurs précisé en tant que de besoin que le montant des indemnités de départ de l'intéressé ne saurait être inférieur au minimum le cas échéant prévu par la loi et la convention collective applicable.

Il est précisé en tant que de besoin qu'aucune indemnité de départ ne sera due dans l'hypothèse où l'intéressé serait révoqué, licencié, non-renouvelé ou démissionnerait se son mandat social mais resterait salarié du Groupe sans réduction significative de ses fonctions, de ses responsabilités ou de sa rémunération (en ce compris sa rémunération fixe, ses avantages en nature, sa rémunération variable cible ou ses indemnités de départ) et sans changement de son lieu de travail dans un autre pays, décidé à chaque fois sans son accord.

Les indemnités de départ seront payées dans les 30 jours du départ effectif de l'intéressé du Groupe.

En outre, l'intéressé aura le droit, dans la mesure où cela sera légalement possible et pour autant que cela n'ait pas de conséquences défavorables significatives en matière fiscale ou de charges sociales pour le Groupe, d'exercer ou de se voir attribuer immédiatement toutes les options de souscription ou d'achat d'actions, toutes les actions gratuites et tous les autres instruments d'intéressement en capital dont il bénéficie.

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toutes sociétés

<u>Nom</u>	<u>Principales fonctions exercées dans toutes sociétés</u>	<u>Autres mandats exercés dans toutes sociétés</u>
Rémy de Tonnac président du directoire	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - YesPay Limited (Royaume-Uni) – administrateur - INSIDE Secure S.A. (France) - président du directoire - INSIDE Secure Corp. (Etats-Unis) - président du conseil d'administration - INSIDE Secure (Asia) Ltd Pte (Singapour) - administrateur
Charles Stanley Walton membre du directoire	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - INSIDE Secure S.A.(France) - membre du directoire et directeur général en charge des opérations - INSIDE Secure Corp. (Etats-Unis) - administrateur
Richard Vacher Detournière membre du directoire	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Knowings SA (France) – administrateur - INSIDE Secure SA (France) - membre du directoire et directeur général finances - Vault-IC UK Ltd (Royaume-Uni) - administrateur
Christian Fleutelot membre du directoire	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - INSIDE Secure S.A. (France) membre du directoire - Vault-IC France (France) - directeur général
Pascal Didier directeur général	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Mobile Distillery (France) – administrateur - INSIDE Secure S.A. (France) - membre du directoire et directeur général et secrétaire général - INSIDE Secure Corp. (Etats-Unis) - administrateur - INSIDE Secure (Asia) Ltd Pte (Singapour) - administrateur - INSIDE Secure Poland SP zo.o. (Pologne) – gérant - Vault IC France SAS – représentant permanent de la Société qui en est le président

<u>Nom</u>	<u>Principales fonctions exercées dans toutes sociétés</u>	<u>Autres mandats exercées dans toutes sociétés</u>
<p>Alex Brabers</p> <p>président du conseil de surveillance</p>	<p>GIMV, vice président exécutif capital-risque</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gimv Arkiv Technology Fund (Belgique) – administrateur - Gimv Arkiv Technology Fund II (Belgique) - administrateur - ITPartners(Belgique) - administrateur - I&I Leuven (Belgique) - administrateur - OTN Systems (Belgique) - administrateur - Nomadesk (Belgique) - administrateur - Oree (Etats-Unis) - administrateur - Telenet (Belgique) - administrateur - Festival Van Vlaanderen (Belgique) - administrateur - AG Technology 2007 (Belgique) - administrateur - AG Technology 2004 (Belgique) - administrateur - Adviesbeheer Gimv Fund Deals 2007 (Belgique) - administrateur - Adviesbeheer Gimv Deal Services 2007 (Belgique) - administrateur - Adviesbeheer Gimv Deal Services 2004 (Belgique) - administrateur - Adviesbeheer Gimv Venture Capital 2010 (Belgique) - administrateur - EVCA (Belgique) - administrateur - Incoteam (Belgique) – administrateur
<p>Jean Schmitt</p> <p>vice-président du conseil de surveillance</p>	<p>JoltTech Capital, directeur général</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Celsius X VI II (France) - administrateur - AuthenTec (Etats-Unis) – administrateur - JS Maintenance SAS (FR) - Superjolt SAS (FR) et sa filiale Jolt SAS (FR) – président - Groupe Hattemer SAS (FR) – président - JoltTech SAS (FR) – directeur général
<p>Patrick Schwager Jones</p> <p>membre du conseil de surveillance</p>	<p>Néant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lattice Semiconductor Corp (Etats-Unis) - président du conseil d’administration - Fluidigm (Etats-Unis) - administrateur - Epocrates Inc. (Etats-Unis) - président du conseil d’administration - Vesta inc. (Etats-Unis) – administrateur
<p>Ronald Black</p> <p>membre du conseil de surveillance</p>	<p>Néant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Authentec (Etats-Unis) administrateur - EnOcean (Allemagne) – administrateur
<p>Glenn Collinson</p> <p>membre du conseil de surveillance</p>	<p>Néant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Wolfson Microelectronics Group Plc (Royaume-Uni) - administrateur - Solar Press Ltd (Royaume-Uni) – administrateur - Neul Ltd (Royaume-Uni) - administrateur

<u>Nom</u>	<u>Principales fonctions exercées dans toutes sociétés</u>	<u>Autres mandats exercées dans toutes sociétés</u>
Fonds stratégique d'investissement représenté par Thierry Sommelet membre du conseil de surveillance	Non applicable	<ul style="list-style-type: none"> - Cegedim (France) – administrateur - Assystem (France) – administrateur - Eutelsat (France) – administrateur - Séché Environnement (France) – administrateur - Soprol (France) – administrateur - TDF (France) – administrateur - Farinia (France) – administrateur - Avanquest Software (France) – administrateur - Mäder (France) – administrateur - Meca Dev – membre du comité de suivi - De Dietrich – administrateur - FTICI (STM) – administrateur - HIME (Saur) – administrateur - Mersen – administrateur - Constellium – administrateur - Omega – administrateur - Fidec (Cylande) – administrateur - NGE – administrateur - Ercom – membre du conseil de surveillance - Oosmos – membre du conseil de surveillance - Vergnet – administrateur - Tinubu Square – administrateur
Vertex Technology Fund III Ltd représentée par Kheng Nam Lee membre du conseil de surveillance	Non applicable	<ul style="list-style-type: none"> - Shenzhen ChipScreen BioSciences Ltd (Chine) - administrateur - Shandong Huaan New Materia Co. Ltd (Chine) - administrateur
Sofinnova Partners représentée par Olivier Sichel membre du conseil de surveillance	Non applicable	<ul style="list-style-type: none"> - OpenERP (Belgique) –représentant permanent - Solutions30 (France) –représentant permanent - Taptu (Grande-Bretagne) – administrateur - Twenga (France) – représentant permanent - Mydeco (Grande-Bretagne) –représentant permanent - blueKiwi (France) – représentant permanent - Sofipost (France) – administrateur

9. Autres informations sociales

9.1 Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prises de contrôle de telles sociétés ; cessions de telles participations

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du code du commerce, nous vous informons que la Société n'a, au cours de l'exercice 2011, pris aucune participation ni cédé de participation.

9.2 Activités des filiales et des sociétés contrôlées

INSIDE Secure S.A. est la société mère du Groupe et sa principale société opérationnelle ; elle détient la majeure partie des actifs du Groupe et concentre l'essentiel des flux opérationnels liés à son activité (dont l'intégralité des achats stockés et de la facturation aux clients).

Au 31 décembre 2011, la Société détenait les filiales suivantes (toutes contrôlées à 100%) :

- INSIDE Secure Corporation (Redwood City, Californie, Etats-Unis) est une filiale à 100% de la Société. Son activité principale est l'avant-vente et le support technique. Cette filiale comptait 13 employés au 31 décembre 2011.
- INSIDE Secure Poland Sp z o. o. (Varsovie, Pologne) est une filiale à 100% de la Société. Son activité principale est la recherche et le développement. Cette filiale comptait 6 employés au 31 décembre 2011.
- INSIDE Secure Asia Pte Ltd. (Singapour) est une filiale à 100% de la Société. Son activité principale est la recherche et le développement. Cette filiale comptait 9 employés au 31 décembre 2011.
- Vault-IC UK Ltd. (Londres, Royaume-Uni) est une filiale à 100% de la Société. Ses activités principales, réalisées à partir de son site unique d'East Kilbride (Ecosse) sont la recherche et développement et l'ingénierie de produits. Cette filiale a été acquise par la Société dans le cadre de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corp. le 30 septembre 2010. Cette filiale comptait 80 employés au 31 décembre 2011.
- Vault-IC France SAS (Paris, France) est une filiale à 100% de la Société. Cette filiale a été acquise par la Société dans le cadre de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corp. et a une activité de holding passive, l'activité commerciale elle-même étant réalisée par son établissement secondaire de Rousset, qui comptait 75 employés au 31 décembre 2011.

Les principaux éléments patrimoniaux des sociétés du Groupe se résument ainsi (en monnaie fonctionnelle et selon les normes IFRS) :

Valeurs en consolidation au 31 décembre 2011	Vaut-IC UK Ltd.	Vaut-IC France	Autres filiales	INSIDE Secure	Total consolidé
en milliers de dollars					
Actif immobilisé	4 588	4 346	194	25 099	34 227
Trésorerie au bilan	663	712	1 052	18 513	20 940
Stocks	0	0	0	23 276	23 276
Passif sur accord de licence	0	0	0	13 059	13 059
Fournisseurs et dettes rattachées	302	1 181	125	18 922	20 530

9.3 Renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle – Programme de rachat d'actions

Nous vous rappelons qu'à la date du 31 décembre 2011, le capital de la Société était intégralement détenu par des actionnaires inscrits au nominatif.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales de la Société à la date du 31 décembre 2011 :

Actionnaires	Situation au 31 décembre 2011		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
FCPR Sofinnova Capital V	4 416 912	20,33	20,33
GIMV N.V.	3 331 888	15,34	15,34
Fond Stratégique d'Investissement	1 598 720	7,36	7,36
CCHS Partners L.P.	1 475 156	6,79	6,79
Granite Global Ventures II L.P.	1 351 396	6,22	6,22

La Société ne détient à ce jour pas d'action d'autocontrôle et n'a donc pas mis en œuvre de programme de rachat d'actions.

A cet égard, il est rappelé que la Société a conclu, le 8 mars 2012, avec Natixis un contrat de liquidité et y a affecté la somme de 500 000 euros.

La Société n'a pas donné avis à une autre société par actions qu'elle détient plus de 10% de son capital.

La Société ne détient pas de participations croisées et n'a donc pas procédé à l'aliénation d'actions.

9.4 Restrictions imposées par le conseil en matière de levée des options consenties ou de vente des actions attribuées gratuitement aux dirigeants.

Voir à la section « Informations concernant les mandataires sociaux » ci-dessus le paragraphe « Rémunération des mandataires sociaux ».

9.5 Modifications intervenues au cours de l'exercice dans la composition du capital – Ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital ou des options de souscription ou d'achat d'actions

	Nombre	Valeur nominale (euros)	Capital social (euros)
1. <u>Actions composant le capital social au début de l'exercice</u>	5 419 405	1,60	8 671 048
2. <u>Actions annulées au cours de l'exercice</u>	n.a.	n.a.	n.a.
3. <u>Actions émises au cours de l'exercice</u>			
11 mai 2011 : division de la valeur nominale des actions de la Société	21 677 620	0,40	8 671 048
10 juin 2011 : augmentation de capital par apport en numéraire (exercice de BSA)	46 704	0,40	8 689 729,60
Actions composant le capital social en fin d'exercice	21 724 324	0,40	8 689 729,60

Il n'a pas été procédé au cours de l'exercice écoulé, à un ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital ou des options de souscription ou d'achat d'actions, autre que l'ajustement mathématique résultant de la division du nominal par 4 de la valeur nominale des actions décidée par l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires du 11 mai 2011.

9.6 Evolution du titre – Risque de variation de cours

Depuis la première cotation des actions de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris le 17 février 2012 et jusqu'à la clôture du jour précédent la date d'établissement du présent rapport (27 avril 2012), 4 746 140 titres ont été échangés.

Le titre, qui cotait 8,30 euros lors de la première cotation des actions de la Société, est passé à 5,40 euros à la date d'établissement du présent rapport (cours de clôture du jour précédent).

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 5,30 euros le 25 avril 2012 et le cours le plus haut à 9,99 euros le 20 mars 2012.

La capitalisation boursière de la Société au 26 avril ressortait à 177 349 milliers d'euros (au cours de clôture).

9.7 Etat récapitulatif des opérations de plus de 5 000 euros des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de la Société réalisées au cours de l'exercice écoulé

Néant.

9.8 Informations requises par l'article L. 225-100-3 du code de commerce

9.8.1 Structure du capital de la Société

	Situation au 31 décembre 2011	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
Membres du directoire	140 432	0,65%
Rémy de Tonnac (<i>président</i>)	89 968	0,41%
Pascal Didier (<i>directeur général</i>)	24 440	0,11%
Richard Vacher Detournière	24 024	0,11%
Charles Stanley Walton	2 000	0,01%
Christian Fleutelot	0	0,00%
Membres du conseil de surveillance	6 910 764	31,81%
Alex Brabers (<i>président</i>)	4	0,00%
Jean Schmitt (<i>vice-président</i>)	4	0,00%
FCPR Sofinnova Capital V	4 416 912	20,33%
Fond Stratégique d'Investissement	1 598 720	7,36%
Vertex Technology Fund (III) Ltd.	873 176	4,02%
Glenn Collinson	21 940	0,10%
Patrick Schwager Jones	4	0,00%
Ronald Black	4	0,00%
Autres investisseurs	13 832 704	63,67%
Action Bright Ltd.	18 888	0,09%
Alta Berkeley III C.V.	278 152	1,28%
ASSA ABLOY AB	228 800	1,05%
FCPI Ing (F) Actions Innovation 2	106 112	0,49%
GIMV		
<i>Adviesheer GIMV Technology 2004</i>	587 992	2,71%
<i>GIMV N.V.</i>	3 331 888	15,34%
Granite Global Ventures		
<i>GGV II Entrepreneurs Fund L.P.</i>	28 292	0,13%
<i>Granite Global Ventures II L.P.</i>	1 351 396	6,22%
<i>EuroUS Growth Fund I L.L.P.</i>	764 496	3,52%
Pinnacle Equity Investment	30 364	0,14%
Motorola		
<i>Motorola Inc.</i>	0	0,00%
<i>Motorla Mobility</i>	348 172	1,60%
Nokia Growth Partners II L.P.	737 552	3,40%
Qualcomm	1 037 400	4,78%
SVIC		
<i>SVIC n°4 N.T.B.I. LLP</i>	235 016	1,08%
<i>SVIC n°11 N.T.B.I. LLP</i>	319 744	1,47%
Vertex Venture Capital		
<i>Vertex Israel II (A) Fund L.P.</i>	135 376	0,62%
<i>Vertex Israel II (B) Fund L.P.</i>	20 752	0,10%
<i>Vertex Israel II (C.I.) Executive L.P.</i>	9 352	0,04%
<i>Vertex Israel II (C.I.) Fund L.P.</i>	750 328	3,45%
<i>Vertex Israel II Discount L.P.</i>	95 784	0,44%
<i>Vertex III (C.I.) Fund L.P.</i>	349 436	1,61%
<i>Vertex III (Israel) Fund L.P.</i>	61 364	0,28%
<i>Vertex III (Israel B) Fund L.P.</i>	12 552	0,06%
<i>Vertex III (DCM) Fund L.P.</i>	37 656	0,17%
<i>Vertex III (C.I.)(G) Fund L.P.</i>	10 324	0,05%
<i>Quest for Growth, NV</i>	8 284	0,04%
Visa		
<i>Visa International Service Association</i>	778 404	3,58%
<i>Visa USA Inc.</i>	49 568	0,23%
Atmel Corp.	634 104	2,92%
CCHS Partners L.P.	1 475 156	6,79%
Employés	167 864	0,77%
Autres actionnaires	672 560	3,10%
Total	21 724 324	100,00%

9.8.2 Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11 du code de commerce

Néant

9.8.3 Participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 du code de commerce

Voir section « Renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle – Programme de rachat d'actions » ci-dessus.

9.8.4 Liste des détenteurs de tous titres comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci

La Société n'a pas connaissance de l'existence de droits de contrôle spéciaux.

9.8.5 Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

La Société n'a pas mis en place de système d'actionnariat du personnel susceptible de contenir des mécanismes de contrôle lors que les droits de contrôle ne sont pas exercés par le personnel.

9.8.6 Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions aux transferts d'actions et à l'exercice des droits de vote

Engagement de conservation des membres du directoire

Jusqu'au 21 février 2013 et sauf accord préalable écrit de BNP Paribas et Natixis (qui ne pourra être refusé sans motif raisonnable), les membres du directoire se sont engagés à ne procéder à aucune offre ou cession, à ne pas annoncer son intention de procéder à une cession, à ne pas céder d'option ou de contrat d'achat, à ne pas acquérir d'option ou de contrat de cession, à ne pas consentir d'option, droit ou bon donnant le droit d'acheter, de céder d'une quelconque manière, ou de disposer, directement ou indirectement, des actions de la Société ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, et à ne pas conclure d'opérations portant sur des produits dérivés ou toute opération ayant un effet économique similaire concernant ses actions ou ses valeurs mobilières, étant précisé que sont exclus de ces engagements de conservation : (a) toute opération portant sur des actions de la Société dans le cadre d'une offre publique visant les titres de la Société, (b) toute opération portant sur des actions de la Société souscrites dans le cadre de l'offre réalisée à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société ou acquises sur le marché postérieurement à la première cotation des actions de la Société, (c) les cessions ou transferts d'actions de la Société en cas de décès ou d'incapacité et (d) les cessions ou transferts d'actions en cas de cessation, pour toute cause que ce soit (à l'exception des cas de démission), des fonctions au sein du Groupe, en qualité de salarié ou de mandataire social. Il est précisé que ces engagements de conservation ne portent que sur 90% des actions qu'ils détiennent chacun à la date de l'offre réalisée à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société (soit hors options, bons de souscription et actions gratuites non encore acquises).

Engagement de conservation des principaux actionnaires de la Société

Jusqu'au 20 août 2012 et sauf accord préalable écrit de BNP Paribas et Natixis (qui ne pourra être refusé sans motif raisonnable), chacun des actionnaires énumérés ci-dessous s'est engagé à ne procéder à aucune émission, offre ou cession, à ne pas annoncer son intention de procéder à une cession, à ne pas céder d'option ou de contrat d'achat, à ne pas acquérir d'option ou de contrat de cession, à ne pas consentir d'option, droit ou bon donnant le droit d'acheter, de céder d'une quelconque manière, ou de disposer, directement ou indirectement, des actions de la Société ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, et à ne pas conclure d'opérations portant sur

des produits dérivés ou toute opération ayant un effet économique similaire concernant ses actions ou ses valeurs mobilières, étant précisé que sont exclus du champ de ces engagements de conservation : (i) toute opération portant sur des actions de la Société dans le cadre d'une offre publique visant les titres de la Société, (ii) toute opération portant sur des actions de la Société souscrites dans le cadre de l'offre réalisée à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société ou acquises sur le marché postérieurement à la première cotation des actions de la Société, et (iii) toute cession ou transfert à un affilié ou toute autre entité juridique ou fonds d'investissement, sous réserve que le cessionnaire (qui, à la suite d'une cession, sera assimilé à un des actionnaires énumérés ci-dessus) ait souscrit un engagement équivalent envers BNP Paribas et Natixis pour la durée restante de l'engagement de conservation.

Les actionnaires qui sont tenus par cet engagement sont Glenn Collinson ainsi que les fonds ou entités Action Bright Ltd., Alta Berkeley III C.V., FCPI ING (F) Actions Innovation 2, FCPR Sofinnova Capital V, GIMV, EuroUS Growth Fund I LLP, Nokia Growth Partners II. L.P., Qualcomm, SVIC, Vertex Israel, Vertex Technology Fund (III) Ltd., Visa, Motorola Mobility, Granite Global Ventures II, LLP, GGV II Entrepreneurs Fund L.P., Pinnacle Equity Investment Inc., Assa Abloy AB, CCHS Partners, L.P., Atmel Corporation et le Fonds Stratégique d'Investissement.

9.8.7 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du directoire ainsi qu'à la modification des statuts

Les règles applicables en cette matière sont statutaires et sont conformes à la loi.

9.8.8 Pouvoirs du directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 20 janvier 2012 a autorisé le directoire à mettre en œuvre, pour une durée de dix-huit mois à compter de l'assemblée, un programme de rachat des actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du code de commerce et des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers, sous la condition suspensive non rétroactive de l'introduction en bourse de la Société (cette dernière ayant eu lieu le 17 février 2012). Les principaux termes de cette autorisation sont les suivants :

Nombre maximum d'actions pouvant être achetées : 10% du nombre total d'actions, à quelque moment que ce soit, étant précisé que, lorsque les actions sont acquises dans le but de favoriser la liquidité des actions de la Société, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation et lorsqu'elles le sont en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport, le nombre d'actions acquises ne peut excéder 5% du nombre total d'actions ;

Objectifs des rachats d'actions :

- assurer la liquidité des actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité à conclure le cas échéant avec un prestataire de services d'investissement, conforme à la charte de l'Association française des marchés financiers (AMAFI) du 8 mars 2011 ;
- honorer des obligations liées à des programmes d'options d'acquisition d'actions, d'attributions gratuites d'actions, d'épargne salariale ou autres allocations d'actions aux salariés et dirigeants de la Société ou des sociétés qui lui sont liées ;
- remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
- acheter des actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; ou

- annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées ;
- prix d'achat maximum (hors frais et commission) : 200% du prix par action qui sera retenu pour l'introduction en bourse de la Société.

A cet égard, il est rappelé que la Société a conclu, le 8 mars 2012, avec Natixis un contrat de liquidité et y a affecté la somme de 500 000 euros.

9.8.9 Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société

Dans le cadre de son activité, la Société a conclu, ou repris, différents contrats significatifs qui seraient modifiés ou prendraient fin en cas de changement de contrôle de la Société :

- *Core licence agreement* entre Atmel Corp. et la Société en date du 30 septembre 2010,
- *Patent Licence Agreement* entre Atmel Corporation et Cryptography Research Inc. en date du 12 août 2009 transféré à la Société dans le cadre de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corporation,
- *Tamper Resistance License Agreement* entre la Société et Cryptography Research, Inc. en date du 1er juillet 2009,
- *Technology License Agreement* entre ARM Limited et la Société en date du 1^{er} octobre 2010 amendé le 30 mars 2011,
- *Accord de licence technologique sur le NFC* entre Intel Corp. et la Société prenant effet le 23 août 2011,
- *ESF3-110 Technology License Agreement* entre Silicon Storage Technology, Inc., Silicon Storage Technology B.V. et la Société en date du 13 juin 2011.

Les principaux termes de ces contrats significatifs sont décrits dans le chapitre 22 (« Contrats importants ») du document de base enregistré auprès de l'AMF le 16 mai 2011, sous le numéro I.11-027 et de sa première actualisation déposée auprès de l'AMF le 25 octobre 2011 sous le numéro D.11-0480-A01.

9.8.10 Accords prévoyant des indemnités pour les membres du directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Voir la section 8.1.12 ci-dessus.

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Annexe A-1

Tableau des résultats du Groupe au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2008 (dollars)	2009 (dollars)	2010 (dollars)	2011 (dollars)
<i>I. SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE :</i>				
A) CAPITAL SOCIAL	5 868 000	5 918 000	11 342 000	12 369 000
B) NOMBRE MOYEN PONDERE D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	2 623 188	2 788 742	3 461 909	21 703 410
C) NOMBRE D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS	0	0	0	0
<i>II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES</i>				
A) CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	51 943 000	35 957 000	78 140 000	151 468 000
B) BENEFICE (PERTE) AVANT IMPOT, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(10 138 000)	(10 800 000)	(4 564 000)	(12 292 000)
C) (IMPOT SUR LES BENEFICES), CREDIT D'IMPOT RECHERCHE	42 000	191 000	194 000	74 000
D) BENEFICES (PERTE) APRES IMPOTS, AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	(14 263 000)	(15 150 000)	(13 798 000)	(23 033 000)
E) MONTANT DES BENEFICES DISTRIBUES	0	0	0	0
<i>III. RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION :</i>				
A) BENEFICE (PERTE) APRES IMPOT, MAIS AVANT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(3,85)	(3,80)	(1,26)	(0,57)
B) BENEFICE (PERTE) APRES IMPOT, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(5,44)	(5,43)	(3,99)	(1,06)
C) DIVIDENDE VERSE A CHAQUE ACTION	0	0	0	0
<i>IV. PERSONNEL :</i>				
A) NOMBRE DE SALARIES	156	166	340	362
B) MONTANT DE LA MASSE SALARIALE	14 148 000	13 383 000	19 127 000	30 207 000
C) MONTANT DES SOMMES VERSEES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX (SECURITE SOCIALE, ŒUVRES SOCIALES, ETC.)	4 435 000	5 129 000	6 124 000	11 063 000

NOTE : La Société établit des comptes consolidés depuis l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2008.

Annexe A-2

Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2007 (euros)	2008 (euros)	2009 (euros)	2010 (euros)	2011 (euros)
<i>I. SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE :</i>					
A) CAPITAL SOCIAL	4 066 210	4 443 619	4 477 532	8 671 048	8 689 730
B) NOMBRE DES ACTIONS EMISES	2 541 381	2 777 262	2 798 458	5 419 405	21 724 324
C) NOMBRE D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS	0	0	0	0	0
<i>II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES</i>					
A) CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	19 185 016	35 818 238	25 811 925	58 715 155	108 252 485
B) BENEFICE (PERTE) AVANT IMPOT, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(9 427 381)	(6 120 891)	(12 665 049)	(3 163 957)	(13 529 228)
C) (IMPOT SUR LES BENEFICES), CREDIT D'IMPOT RECHERCHE	295 811	2 328 930	2 934 741	3 206 932	3 252 256
D) BENEFICES (PERTE) APRES IMPOTS, AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	(10 103 396)	(7 602 659)	(9 587 480)	(3 750 705)	(16 451 310)
E) MONTANT DES BENEFICES DISTRIBUES ⁽¹⁾	0	0	0	0	0
<i>III. RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION :</i>					
A) BENEFICE (PERTE) APRES IMPOT, MAIS AVANT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(3,51)	(1,33)	(3,48)	0,01	(0,47)
B) BENEFICE (PERTE) APRES IMPOT, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(3,88)	(2,74)	(3,43)	(0,69)	(0,76)
C) DIVIDENDE VERSE A CHAQUE ACTION	0	0	0	0	0
<i>IV. PERSONNEL :</i>					
A) NOMBRE DE SALARIES	79	104	141	152	180
B) MONTANT DE LA MASSE SALARIALE	5 971 821	7 459 053	7 682 147	9 600 991	9 591 497
C) MONTANT DES SOMMES VERSEES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX (SECURITE SOCIALE, ŒUVRES SOCIALES, ETC...)	2 337 939	2 887 695	3 455 799	4 215 692	4 521 433

Annexe B

Tableau des délégations consenties au directoire en matière d'augmentation de capital

L'assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2011 a consenti au directoire un certain nombre de délégations en matière d'augmentation de capital qui n'ont pas été utilisées et ont été annulées par l'assemblée générale des actionnaires du 20 janvier 2012. Il est précisé que le directoire n'a fait usage d'aucune délégation en matière d'augmentation de capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

A la date du présent rapport les délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité sont les délégations décrites ci-dessous consenties au directoire par l'assemblée générale des actionnaires du 20 janvier 2012, étant précisé qu'avant de les utiliser, le directoire doit en soumettre le principe au conseil de surveillance :

	<u>Durée de validité à compter du 20 janvier 2012</u>	<u>Montant nominal maximum (en euros)</u>	<u>Montant nominal maximum commun (en euros)</u>	<u>Date et modalités d'utilisation par le directoire</u>
Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois	6 285 121	11 358 111	Néant
Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription et offre au public ainsi qu'avec la faculté d'instituer un droit de priorité	26 mois	6 105 546		(1)
Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit d'investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs	26 mois	2 514 048, dans la limite de 20% du capital social par période de 12 mois		Néant
Autorisation consentie au directoire en vue de fixer le prix d'émission selon des modalités déterminées par l'assemblée générale en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription dans la limite de 10% du capital	26 mois	-		Néant
Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription, qui serait décidée en vertu des précédentes délégations	26 mois	dans la limite de 15% de l'émission initiale		(2)
Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société	26 mois	2 514 048		Néant

Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces, en dehors d'une offre publique d'échange	26 mois	1 257 024, dans la limite de 10% du capital social tel qu'existant à la date de l'opération considérée		Néant
Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de salariés adhérant au plan d'épargne groupe	18 mois	44 894		Néant
Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'augmenter le capital par incorporation de prime, réserves, bénéfices ou autres, par émission et attribution d'actions gratuites ou par élévation de la valeur nominale des actions existantes ou par emploi conjoint de ces deux procédés	26 mois	2 000 000	2 000 000	Néant
Autorisation consentie au directoire en vue de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions	38 mois	89 788	89 788	Néant
Autorisation consentie au directoire en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre	38 mois	89 788		(3)
Délégation de compétence consentie au directoire en vue d'émettre des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit (i) de membres du conseil de surveillance en fonction à la date d'attribution, ni salariés ni dirigeants de la Société ou de l'une des ses filiales, et (ii) de personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société.	18 mois	8 000		Néant
Autorisation consentie au directoire en vue de l'achat par la Société de ses propres actions*	18 mois	10% du capital social	10% du capital social	(4)
Autorisation consentie au directoire en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions	18 mois	10% du montant du capital social par période de 24 mois	10% du montant du capital social par période de 24 mois	Néant

(1) Le directoire, lors de sa séance du 17 février 2012 a fait usage de cette délégation et a décidé d'augmenter le capital d'un montant nominal de 3 325 300 euros, pour le porter de 9 269 387,20 euros à 12 594 687,20 euros, par l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actions par voie d'offre au public, de 8 313 250 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,40 euro l'une au prix de 8,30 euros l'une, soit avec une prime d'émission de 7,90 euros, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 68 999 975 euros.

(2) Le directoire lors de sa séance du 23 février 2012 a fait usage de cette délégation et a décidé d'augmenter le montant nominal de l'augmentation de capital décidée le 17 février 2012 d'un montant nominal de 498 794,40 euros, moyennant l'émission de 1 246 986 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune, émises au même prix que celles émises le 17 février 2012, soit au prix de 8,30 euros l'une, prime d'émission incluse, représentant une souscription d'un montant total de 10 349 983,80 euros, prime d'émission incluse.

(3) Le directoire, lors de sa séance du 6 avril 2012 a fait usage de cette délégation et a décidé d'attribuer gratuitement 224 470 actions de la Société aux salariés du Groupe.

(4) Le directoire, lors de sa séance du 7 mars 2012 a fait usage de cette délégation et a autorisé Natixis, dans le cadre du contrat de liquidité signé avec cette dernière, à acquérir au nom et pour le compte de la Société des actions de la Société dans la limite de 10% de son capital, au prix maximum de 16,60 euros par action.

Annexe C

Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée – Utilisation des instruments financiers par la Société

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

L'attention du public est toutefois attirée sur le fait que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date d'établissement du présent rapport, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives, peuvent ou pourraient exister.

1. Risques liés aux marchés sur lesquels intervient le Groupe

L'industrie des semiconducteurs est soumise à des fluctuations significatives.

L'industrie des semiconducteurs est cyclique. Outre les évolutions du contexte économique général qui peuvent provoquer une inadéquation entre l'offre et la demande, elle est sujette à une succession rapide d'évolutions technologiques, entraînant, dans un premier temps, une croissance de la demande pour les nouveaux produits, suivie, dans un second temps, d'un ralentissement une fois ceux-ci largement diffusés, et ce jusqu'au développement suivant.

Ce phénomène impacte le Groupe de trois manières :

- tout ralentissement de la demande pour les produits du Groupe lié à un de ces cycles a un impact défavorable sur ses activités, son chiffre d'affaires, sa trésorerie et, donc, sa situation financière ;
- une part significative de ses coûts est fixe et une part significative de ses coûts variables est engagée par anticipation sur des ventes futures. Dès lors, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'ajuster ses dépenses suffisamment rapidement pour compenser une diminution imprévue de ses revenus à la suite d'un retournement de cycle. Ceci aurait un impact défavorable sur ses marges, son résultat opérationnel, sa trésorerie et sa situation financière ; et
- le Groupe ne dispose par ailleurs d'aucun outil industriel et a recours à des sous-traitants pour la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits. En période de hausse de la demande, l'accès aux capacités de ces sous-traitants fait l'objet d'une concurrence accrue. En période de ralentissement de la demande, ils peuvent réduire leurs capacités. Le Groupe pourrait ainsi connaître des difficultés pour accéder aux capacités industrielles dont il a besoin pour réaliser ses ventes ou subir des hausses de prix de la part de ses sous-traitants. Ceci aurait un impact défavorable sur son chiffre d'affaires, ses marges, son résultat opérationnel, sa trésorerie et sa situation financière.

Les clauses des contrats du Groupe avec ses clients et ses sous-traitants ne lui permettent qu'en partie de se protéger contre ces risques (voir, notamment, les sections « Le Groupe sous-traite la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits à des tiers et l'un d'eux pourrait ne pas remplir ses obligations dans les délais et les conditions prévus » et « Les clients du Groupe pourraient annuler leurs commandes, modifier les quantités commandées ou retarder leur production. Le Groupe pourrait ne pas parvenir à prévoir de manière précise la demande pour ses produits et, ainsi, ne pas être mesure d'écouler ses stocks, ou, au contraire, ne pas être en mesure de livrer ses clients »).

Le Groupe opère dans un environnement très concurrentiel et est confronté à des concurrents de plus grande taille. Si le Groupe n'était pas compétitif, il pourrait ne pas augmenter ou maintenir son chiffre d'affaires ou ses parts de marché.

Certains des concurrents du Groupe sont des acteurs historiques du secteur, disposant de larges ressources, d'une notoriété et d'une base de clientèle plus étendue que celle du Groupe. Leur présence ancienne sur ces marchés leur a permis d'établir des relations fortes avec leurs clients, ce qui pourrait les avantager, notamment par l'accès à des informations sur les tendances et les demandes futures. Les ressources accrues de ces concurrents de plus grande taille leur permettent de gagner en réactivité dans la compétition technologique, de réaliser des économies d'échelle, d'élargir leurs portefeuilles de produits et de bénéficier d'une plus grande crédibilité auprès des clients existants et potentiels du Groupe. Enfin, certains concurrents pourraient offrir aux clients une offre intégrée avec des produits complémentaires ou adopter une politique de prix agressive. Cela pourrait affecter la capacité du Groupe à étendre ou même maintenir ses parts de marché.

Ce risque se trouve aggravé par une tendance vers la consolidation de l'industrie, liée à l'environnement très concurrentiel du secteur des semiconducteurs et aux coûts élevés de leur conception et fabrication, se traduisant notamment par l'acquisition par des sociétés de taille importante de sociétés de plus petite taille. Cette tendance à la consolidation devrait perdurer.

Sur le marché de la technologie NFC, le Groupe est en concurrence avec des sociétés comme NXP Semiconductors. Sur les marchés des paiements sécurisés et de la sécurité numérique, le Groupe est en concurrence avec des sociétés comme NXP Semiconductors, Samsung Electronics, Infineon Technologies et STMicroelectronics. D'autres sociétés pourraient entrer en concurrence directe avec le Groupe si elles venaient à signer des contrats de licence de technologie, de logiciels et de propriété intellectuelle avec des tiers, ou si elles développaient leur propre technologie, notamment pour entrer sur le marché en développement de la technologie NFC.

La compétitivité du Groupe dépend de plusieurs facteurs, dont :

- sa capacité à anticiper les besoins du marché (notamment en identifiant de nouveaux) et à développer des produits qui y répondent ;
- sa capacité à livrer des produits en grandes quantités dans les délais impartis et à des prix compétitifs ;
- sa capacité à comprendre rapidement les niveaux de prix et de performances des produits concurrents sur le marché ;
- la performance et le rapport qualité-prix de ses produits comparés à ceux de ses concurrents ;
- sa capacité à maintenir et développer ses relations avec ses principaux clients ; et
- sa capacité à se conformer aux standards du secteur tout en développant de nouvelles technologies brevetées, afin de proposer des produits nouveaux, sur le marché des paiements sécurisés notamment.

Si le Groupe n'est pas en mesure de rester compétitif face à ses concurrents actuels ou futurs, ou s'il est confronté à des concurrents qui ont plus de succès que lui, notamment en raison de leur taille, cela impactera défavorablement ses parts de marché, son chiffre d'affaires, ses résultats, sa situation financière et son développement.

Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de développer et de vendre des produits nouveaux dans des délais et des conditions économiques acceptables ou ne pas parvenir à conquérir de nouveaux marchés.

Les marchés sur lesquels le Groupe opère ainsi que les marchés qu'il vise sont caractérisés par l'évolution rapide des technologies et des standards, la rapide obsolescence des technologies existantes et les lancements fréquents de produits nouveaux. Ils sont également caractérisés par une forte concurrence en termes de prix, l'introduction de produits nouveaux étant un facteur différenciant qui permet d'obtenir de meilleurs prix. Le Groupe doit donc, pour maintenir sa position concurrentielle, être en mesure d'anticiper les évolutions technologiques et concevoir, développer, améliorer et commercialiser de nouveaux produits dans des délais courts et à des coûts acceptables.

Le développement de technologies et produits nouveaux commercialisables est complexe et nécessite généralement des investissements significatifs sur le long terme. Le Groupe pourrait prendre du retard dans la réalisation de ces développements et arriver sur le marché avec une technologie obsolète ou sur laquelle l'un de ses concurrents est déjà très bien implanté ou encore développer des produits sur la base d'un standard qui ne serait finalement pas celui retenu par l'industrie. Les coûts de développement pourraient par ailleurs être trop élevés par rapport au prix auquel le Groupe pourrait commercialiser ses produits. Ce type de circonstances aurait un impact défavorable sur l'activité, le chiffre d'affaires, la situation financière et le développement du Groupe.

Le développement des activités NFC du Groupe dépend du développement général du marché des applications NFC, de son acceptation par les consommateurs ainsi que de la demande des clients.

Jusqu'à présent, la technologie NFC n'a pas été adoptée à grande échelle par les opérateurs de téléphonie mobile, les concepteurs de téléphones portables et les fabricants d'électroniques grand public. De surcroît, l'infrastructure qui permettrait à la technologie NFC d'être employée pour de multiples applications, y compris les paiements, n'a pas encore été déployée à grande échelle dans le monde.

Certaines technologies alternatives existantes et émergentes sont par ailleurs disponibles et pourraient être préférées aux solutions NFC du Groupe. Des solutions, incluant les services de messages courts (SMS) et les sites Internet de paiement en ligne, permettent déjà d'effectuer des paiements à partir de terminaux mobiles (téléphones, tablettes et ordinateurs portables, par exemple). En matière de communication *peer-to-peer*, les technologies sans fil existantes, telles que les technologies *wireless-LAN*, et *Bluetooth*, permettent des communications directes et des transferts de données entre terminaux mobiles.

Dans bien des pays, l'utilisation d'une technologie sans contact pour des applications telles que les paiements ou les transports en commun n'a en outre pas fait l'objet d'une large diffusion.

La technologie NFC ou le marché des applications NFC pourraient ne pas se développer ou se développer plus lentement que prévu. Les produits exploitant la technologie NFC développés par le Groupe pourraient ne pas répondre aux exigences du marché (notamment si les consommateurs y étaient réticents) ou ne pas être suffisamment largement adoptés par ses clients. Dans ces circonstances, les investissements importants, en temps et en ressources, réalisés par le Groupe dans cette technologie pourraient être perdus, en tout ou partie, et le développement du Groupe, ses activités et sa situation financière s'en trouveraient affectés.

Le prix de vente moyen des produits du Groupe tend historiquement à baisser. La tendance pourrait se confirmer à l'avenir.

L'industrie des semiconducteurs est caractérisée par une érosion significative des prix de vente, particulièrement après qu'un produit a été introduit sur le marché depuis un certain temps et à mesure

que les volumes augmentent. Le prix moyen des semiconducteurs tend ainsi historiquement à baisser. Cette tendance pourrait se confirmer à l'avenir et le Groupe pourrait ne pas être en mesure de compenser la baisse des prix par une augmentation du volume des ventes ou le développement de circuits intégrés nouveaux ou améliorés dans des conditions de temps et de coûts acceptables ou encore de réduire ses coûts, ce d'autant plus qu'il se repose entièrement sur des sous-traitants pour la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits. Même si le Groupe y parvenait, cela pourrait ne pas suffire à compenser la baisse des prix.

De telles circonstances impacteraient négativement la marge brute du Groupe et, ainsi, ses résultats, sa situation financière et son développement.

Le Groupe pourrait subir des augmentations de coûts de fabrication de ses produits sans être en mesure de les répercuter sur ses clients.

L'industrie des semiconducteurs connaît une forte pression sur les prix, exercée par les concurrents et les clients, si bien que le Groupe dispose d'une capacité restreinte pour répercuter la hausse des coûts de ses produits sur ses clients. En conséquence, toute augmentation des coûts de fabrication des produits du Groupe, qu'elle soit due à des prix d'achat défavorables, à des écarts de rendements ou à d'autres facteurs, pourrait réduire la marge brute du Groupe et son résultat opérationnel. Le Groupe est lié à ses sous-traitants par des contrats cadres, prévoyant souvent une négociation annuelle des prix. En conséquence, le Groupe pourrait n'être en mesure ni d'obtenir des réductions de prix, ni d'anticiper ou d'empêcher une hausse des prix imposée par ses fournisseurs et ce d'autant qu'il dépend d'un nombre limité de fournisseurs pour la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits.

De telles circonstances impacteraient négativement la marge brute du Groupe et, ainsi, ses résultats, sa situation financière et son développement.

La plupart des marchés sur lesquels le Groupe opère sont marqués par la présence de clients importants, bénéficiant d'une part de marché et d'un pouvoir de négociation significatifs et pouvant faire appel à d'autres sociétés afin de développer et fournir des semiconducteurs remplissant des fonctions similaires à celles des produits du Groupe.

Plusieurs des marchés sur lesquels le Groupe entend se développer, notamment ceux de la technologie NFC pour les téléphones portables, des cartes de paiement et des cartes d'accès conditionnel pour la télévision payante, sont marqués par la présence de clients importants, bénéficiant d'une part de marché et d'un pouvoir de négociation significatifs. Le Groupe compte, par exemple, parmi ses clients Gemalto, Giesecke & Devrient et Oberthur Technologies qui sont les trois leaders du marché des cartes à puce. Si le Groupe ne parvient pas à vendre ses solutions à ces clients ou si ces clients développent leurs propres solutions, l'activité du Groupe pourrait en être affectée.

Sur certains marchés où le nombre de clients est restreint et où les clients s'approvisionnent auprès de plusieurs fournisseurs, les concurrents du Groupe pourraient accroître leurs volumes d'affaires au détriment du Groupe, et les clients de ce dernier pourraient être incités à renégocier à la baisse les conditions financières des contrats.

Ce type de circonstances aurait un impact défavorable sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats et son développement.

Le Groupe dépend de la certification de tiers, tels que Visa et MasterCard, pour vendre ses produits afin qu'ils soient intégrés dans certaines applications et pourrait perdre cette certification.

Afin de vendre certains de ses produits, le Groupe doit se conformer à certains standards et protocoles établis par des tiers et, dans certains cas, obtenir une certification délivrée pour trois ans sur la base de rapports d'évaluation établis par des laboratoires indépendants. Même si le Groupe estime, à la date du

présent document de référence, le risque d'un non renouvellement de tout ou partie de ces certifications faible, sa réalisation pourrait empêcher le Groupe de vendre certains de ses produits dans la mesure où il ne lui serait alors pas possible de les vendre faute d'avoir été certifiés et, ainsi, avoir un impact défavorable sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats et son développement.

Le Groupe pourrait éprouver des difficultés dans sa transition vers des processus de fabrication de tranches de silicium (*wafers*) plus avancés ou dans la recherche d'un plus haut degré d'intégration dans la conception de ses circuits intégrés.

Pour maintenir et accroître sa compétitivité, le Groupe entend poursuivre ses investissements dans le développement de circuits intégrés de plus en plus miniaturisés et avec un degré d'intégration au sein des produits plus avancé. Ces efforts continus imposent au Groupe de faire évoluer régulièrement les processus de production utilisés par les fonderies pour ses circuits intégrés. Le Groupe pourrait rencontrer des difficultés et des retards lors de la mise en place par ses sous-traitants de nouveaux processus. Le Groupe ne peut pas garantir que ces sous-traitants parviendront à migrer avec succès vers les nouveaux processus ou, à défaut, qu'il pourra trouver des nouveaux sous-traitants en mesure de les mettre en œuvre. Si les sous-traitants du Groupe ne parvenaient pas à effectuer cette transition vers la miniaturisation dans des délais raisonnables ou si le Groupe n'était pas en mesure d'arriver à un plus haut degré d'intégration dans la conception de ses produits ou d'y parvenir dans des délais raisonnables, cela pourrait avoir un impact défavorable sur le Groupe, son activité, son chiffre d'affaires, ses résultats, sa situation financière et son développement.

2. Risques liés à l'absence d'outil industriel

Le Groupe sous-traite la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits à des tiers et l'un d'eux pourrait ne pas remplir ses obligations dans les délais et les conditions prévus.

Le Groupe sous-traite la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits à des tiers. Le Groupe dépend ainsi de ses fournisseurs en termes de quantité, de qualité, de rendement et de coûts des services et produits. Le Groupe ne peut maintenir le même niveau de supervision et de contrôle sur ces opérations sous-traitées que si elles étaient internalisées.

Le Groupe n'a qu'un nombre limité de fournisseurs, voire, pour certains produits, une seule fonderie qualifiée. Le premier fournisseur du Groupe, ses cinq premiers fournisseurs et ses dix premiers fournisseurs représentaient ainsi, respectivement, 23%, 63% et 78% de ses achats pour l'exercice 2011 et 14%, 46% et 56% de ses achats pour l'exercice 2010. Le Groupe dispose de contrats d'une durée allant, en général, de 3 à 5 ans, puis renouvelables tacitement, en général tous les ans, avec ses principaux partenaires. Si l'un d'entre eux mettait fin à ses relations avec le Groupe, venait à contracter avec un concurrent ou à modifier ses quantités ou ses conditions de livraison au Groupe, cela pourrait affecter la capacité du Groupe à livrer ses produits à ses clients dans les délais et en quantité suffisante, impacter ses ventes et nuire à ses relations commerciales.

L'un quelconque de ces événements aurait un impact défavorable sur l'activité du Groupe, son chiffre d'affaires, ses résultats, sa situation financière et son développement.

Dans le cadre de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel, la Société a conclu le 28 septembre 2010 un contrat d'approvisionnement avec LFoundry Rousset SAS, modifié par avenant en date du 19 mars 2012, aux termes duquel la Société est engagée à acheter, à des prix déterminés, un nombre minimum de tranches de silicium d'ici le 30 septembre 2014, la Société bénéficiant d'un accès prioritaire aux capacités de production de LFoundry. LFoundry Rousset SAS est une filiale de la société allemande LFoundry GmbH, qui a les mêmes actionnaires et des liens économiques avec la société Landshut Silicon Foundry GmbH. Or cette dernière fait actuellement l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire. Les approvisionnements de la Société auprès du groupe LFoundry le sont exclusivement auprès de LFoundry Rousset SAS et les dirigeants du groupe LFoundry GmbH ont déclaré que LF

Foundry Rousset SAS n'était pas impactée par la fermeture de Landshut Silicon Foundry GmbH et qu'elle allait poursuivre la mise en œuvre de son plan de développement. Néanmoins, si la procédure collective de Landshut Silicon Foundry GmbH devait avoir des répercussions négatives sur la capacité de production de LFoundry Rousset SAS ainsi que sur sa capacité à honorer ses contrats avec la Société, celle-ci pourrait avoir à chercher des sources d'approvisionnement alternatives.

Si les fournisseurs auxquels le Groupe fait appel pour la fabrication de ses produits n'atteignent pas un niveau de production ou de qualité suffisant, la réputation du Groupe ainsi que ses relations avec ses clients pourraient en être affectées.

Le Groupe ne détient pas d'outil industriel, ses produits étant fabriqués, assemblés et testés par des sous-traitants, notamment les fonderies Global Foundries, UMC et LFoundry. Des déviations mineures dans le processus de fabrication peuvent causer d'importantes baisses de production et, dans certains cas, entraîner une interruption de la production. Des changements dans le processus de fabrication ou l'usage de matériaux défectueux par les fournisseurs du Groupe peuvent entraîner des défauts de fabrication graves ou des niveaux de production inférieurs à ceux escomptés, voire inacceptables.

La plupart de ces problèmes sont difficilement détectables en amont du processus de fabrication et pourraient exiger du temps ainsi que des coûts importants pour leur correction. Une production trop faible du sous-traitant ou des défauts, des problèmes d'intégration ou d'autres problèmes de performance dans la fabrication des circuits intégrés pourraient, outre un impact direct sur les ventes et le chiffre d'affaires, nuire au Groupe dans ses relations avec ses clients, nuire à sa réputation ou l'obliger à dédommager ses clients. Si les sous-traitants du Groupe ne parviennent pas à fournir des produits satisfaisants, le Groupe devra trouver d'autres sous-traitants, ce qui pourrait prendre du temps et entraîner des coûts supplémentaires. Ces risques sont accrus pour certains produits pour lesquels le Groupe ne dispose actuellement que d'une seule source d'approvisionnement.

Ce type de circonstances aurait un impact défavorable sur les activités du Groupe, son chiffre d'affaires, ses résultats, sa situation financière et son développement.

3. Risques liés à la nature des clients du Groupe

Les clients du Groupe pourraient ne pas intégrer les solutions du Groupe dans leurs produits ou les produits de ses clients pourraient ne pas s'imposer sur le marché.

Le Groupe vend des circuits intégrés, d'une part, aux OEMs (*original equipment manufacturers*) et aux fabricants de cartes à puce qui les intègrent dans leurs produits et, d'autre part, aux ODMs (*original design manufacturers*) qui les intègrent dans les produits qu'ils fournissent aux OEMs. En conséquence, le Groupe dépend des OEMs et des fabricants de cartes à puce pour intégrer ses circuits intégrés dans les produits qu'ils vendent eux-mêmes.

Le Groupe doit, dans un premier temps, investir des sommes importantes pour le développement de nouveaux circuits intégrés, sans aucune assurance que des clients les sélectionneront puis les intégreront dans leurs produits (*design win*). Obtenir un *design win* est d'autant plus important qu'il est ensuite très difficile pour le client de changer de fournisseur de circuits intégrés. L'absence de *design wins* a donc un impact négatif sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière du Groupe.

Une fois sélectionnés, les circuits intégrés du Groupe sont habituellement inclus dans les produits des clients au stade de la conception et avant leur mise sur le marché. Le Groupe n'a aucune assurance que les produits du client seront commercialisés avec succès. Par ailleurs, si les circuits intégrés du Groupe présentent des défauts affectant leurs performances ou leur conformité aux normes de certification après la sélection et l'intégration dans les produits des clients, outre l'impact direct sur les ventes des produits en question, il n'est pas certain que ces clients sélectionnent à nouveau les solutions du Groupe lors de la conception de leurs nouveaux produits. Ce risque est accru pour les produits NFC du Groupe. En effet, cette technologie est apparue récemment sur le marché et la majorité des clients du

Groupe dispose d'une expérience limitée quant à la conception de produits intégrant les solutions de type NFC. Si les circuits intégrés du Groupe ne répondent pas aux attentes de ses clients, ou si les produits des clients du Groupe ne répondent pas aux attentes de leurs propres clients ou ne sont pas acceptés par les consommateurs, le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière du Groupe en seraient affectés.

La technologie NFC pourrait être intégrée dans des circuits intégrés que le Groupe ne fournit pas actuellement.

L'industrie des semiconducteurs est caractérisée par une recherche constante de réduction des coûts et du nombre de composants, et cela en intégrant dans un circuit intégré unique des fonctionnalités jusque-là fournies par plusieurs composants. C'est ce qui s'est passé, par exemple, dans l'industrie des téléphones mobiles, avec le développement de solutions intégrant sur une seule puce (*system-on-chip*) la fonction téléphonie par radio (*baseband*) et la fonctionnalité radiofréquence, mais aussi des composants incorporant plusieurs fonctions ou normes de connectivité, telles que *Bluetooth*, *radio FM* et *wireless-LAN*.

L'activité du Groupe, en ce qui concerne les terminaux mobiles (téléphones, tablettes et ordinateurs portables, par exemple), se concentre sur le contrôleur NFC et sur l'élément sécurisé intégré au contrôleur NFC. Les clients actuels et potentiels du Groupe pourraient choisir d'adopter des structures intégrant l'une de ces solutions ou ces deux solutions au sein d'un autre circuit intégré, tel que le processeur d'applications, le processeur de carte SIM, le composant *Bluetooth*, *radio-FM* ou *wireless-LAN*. Dans une telle hypothèse, le Groupe serait désavantagé par rapport aux vendeurs de semiconducteurs qui disposent déjà de ces technologies dans leurs portefeuilles de produits et qui, dans certains cas, développent des circuits intégrés incorporant la solution NFC. Ceci aurait un impact défavorable sur le développement du Groupe, ses activités et sa situation financière.

Le Groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires avec un nombre limité de clients. Le Groupe pourrait ne pas parvenir à retenir ses clients principaux ou à étendre ses relations commerciales.

Une part importante des ventes du Groupe est réalisée auprès d'un nombre relativement limité de clients et le Groupe prévoit que cette situation devrait perdurer, au moins pendant un certain temps. Ces clients pourraient décider de ne plus acheter les solutions du Groupe, d'en acheter moins ou d'en renégocier les conditions financières. Dans la mesure où chaque client représente un pourcentage significatif de ses comptes clients, le Groupe se trouve par ailleurs davantage exposé au risque d'insolvabilité ou de retard de paiement de l'un d'eux, étant précisé qu'à la date d'établissement du présent rapport, le montant des créances échues non-recouvrées n'est pas significatif (voir à cet égard la note 13 des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011).

Le premier client du Groupe, ses cinq premiers clients et ses dix premiers clients représentaient, respectivement, 30%, 59% et 78% de son chiffre d'affaires pour l'exercice 2011 et 17%, 66% et 85% de son chiffre d'affaires pro forma pour l'exercice 2010, et 40%, 80% et 92% de son chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2009.

La perte d'un client important, une réduction importante du chiffre d'affaires ou un problème de recouvrement de créances clients avec l'un d'entre eux pourraient affecter la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe.

Les clients du Groupe pourraient annuler leurs commandes, modifier les quantités commandées ou retarder leur production. Le Groupe pourrait ne pas parvenir à prévoir de manière précise la demande pour ses produits et, ainsi, ne pas être mesure d'écouler ses stocks, ou, au contraire, ne pas être en mesure de livrer ses clients.

Le Groupe n'a pas d'engagement ferme d'achats sur le long terme de la part de ses clients. Toutes les ventes sont faites sur la base de contrats qui prévoient la possibilité pour le client d'annuler, de changer ou de retarder ses commandes, moyennant souvent un faible préavis, et sans pénalité. Comme le délai de production excède le délai de livraison des produits, la production commence souvent sur la base de prévisions, pour chaque client, des volumes et de l'étendue de la gamme de produits fabriqués.

Les prévisions du Groupe dépendent de la précision des prévisions de ses clients, de l'évolution des conditions du marché, de la gamme de produits commandés et des commandes de ses clients. Des prévisions trop optimistes, des évolutions du marché rendant ses prévisions obsolètes ou des annulations ou retards de commandes pourraient affecter significativement le Groupe par une baisse inattendue du chiffre d'affaires, alors qu'il aurait déjà encouru les dépenses correspondantes, ou par des stocks excessifs ou obsolètes, que le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'écouler.

A l'inverse, il est déjà arrivé que certains clients augmentent de manière importante les quantités demandées avec très peu ou pas de préavis. Si le Groupe n'était pas en mesure d'anticiper cette évolution et ne parvenait pas à satisfaire les demandes de ses clients dans les délais, les clients pourraient annuler leurs commandes et réclamer une indemnisation ou encore se fournir auprès de concurrents.

Il en est ainsi, par exemple, de la relation entre la Société et son client Research in Motion (RIM), qui a représenté, au cours de l'exercice 2011, l'essentiel de ses ventes sur le segment mobile NFC et devrait continuer à représenter la majeure partie du chiffre d'affaires de ce segment au moins sur l'exercice 2012. Dans la mesure où l'un des axes de la stratégie de développement du Groupe est de tirer partie de sa position de leader historique sur le marché de la technologie NFC, une moindre demande pour les produits de RIM équipés de cette technologie pourrait avoir un impact défavorable significatif sur l'activité, le chiffre d'affaires, le résultat, la situation financière et le développement de la Société.

La réalisation de l'un quelconque de ces événements aurait un impact défavorable sur les activités, le chiffre d'affaires, les résultats, la trésorerie et donc la situation financière du Groupe.

Le Groupe pourrait fournir, en plus de ses circuits intégrés et logiciels propriétaires, d'autres composants. Le Groupe revendrait alors des composants conçus par des tiers et intégrés par lui, ce qui réduirait son taux de marge brute moyen.

Dans certains cas, le Groupe fournit des produits de tiers qu'il règle directement aux fournisseurs et intègre dans des solutions facturées à ses clients dans le cadre de fournitures globales. Le Groupe dégage des taux de marge significativement inférieurs sur ces produits à ceux sur ses propres produits. Ainsi, par exemple, le Groupe intègre actuellement l'élément sécurisé d'Infineon Technologies dans le cadre d'une solution NFC sécurisée globale.

Si le Groupe devait ainsi intégrer de nombreux éléments provenant de tiers, son taux de marge brute s'en trouverait réduit, ce qui aurait un impact sur ses résultats, sa situation financière et son développement.

Le Groupe fournit des solutions qui offrent des fonctionnalités de sécurité à ses clients que des tiers pourraient essayer de contourner.

Le cœur de l'offre du Groupe est la fourniture de circuits intégrés, de logiciels et, plus généralement, de plateformes conçus afin de protéger l'intégrité de leur fonctionnement, des informations qui y sont contenues et des communications au sein de ceux-ci. Ces solutions sont axées sur la protection des revenus, des modèles économiques ou des intérêts des clients. Il s'agit, par exemple, de prévenir des opérations bancaires frauduleuses au moyen de cartes de paiement, de protéger des frontières, d'assurer que seuls les clients payant pour un contenu télévisé le reçoivent ou de maintenir la sécurité d'informations confidentielles.

Des efforts considérables peuvent être déployés par ceux qui tentent de contourner la sécurité des systèmes au sein desquels les solutions du Groupe sont intégrées. Toute violation de la sécurité des produits de la Société ou des systèmes au sein desquels ils sont intégrés (du fait de la violation de la sécurité de ses produits ou autrement) pourraient causer des dommages à ses clients, ce qui pourrait nuire à la réputation et aux activités du Groupe.

La complexité des circuits intégrés du Groupe pourrait conduire à des retards ou à des dépenses imprévues provenant de défauts non détectés ou d'erreurs de conception.

Les circuits intégrés du Groupe sont complexes et peuvent contenir des défauts ou des erreurs de conception, qui, s'ils sont significatifs, peuvent réduire leurs performances ou empêcher qu'ils soient conformes aux standards de l'industrie. Si la situation venait à se présenter, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de corriger ces défauts dans un délai raisonnable. Leur correction pourrait entraîner des retards dans la production ou générer des coûts significatifs. Le risque est d'autant plus important que le Groupe, sous traitant la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits à des tiers, ne peut maintenir le même niveau de supervision et de contrôle sur ces opérations que si elles étaient internalisées.

Si les défauts dans la conception des produits du Groupe ne sont découverts qu'après leur commercialisation, cela pourrait entraîner des coûts de rappel de produits, de réparation et de remplacement. De plus, le Groupe garantit le plus souvent ses produits pour une durée d'une à trois années. Le Groupe pourrait donc être contraint de rembourser ses produits et faire l'objet d'actions en réparation.

L'un quelconque de ces événements aurait un impact défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière et son développement.

4. Risques liés à la propriété intellectuelle

Le Groupe compte, dans une large mesure, sur le caractère exclusif de sa propriété intellectuelle. Cependant, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'obtenir les droits lui garantissant une protection adéquate ou un avantage concurrentiel.

Le Groupe dépend, dans une large mesure, de ses droits de propriété intellectuelle et de ses secrets commerciaux afin de protéger ses produits et ses technologies contre les détournements de tiers.

Le Groupe pourrait connaître des difficultés dans l'obtention de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle. Par ailleurs, les droits obtenus pourraient se révéler insuffisants afin d'assurer une protection adéquate ou un avantage concurrentiel.

En particulier, le Groupe ne peut pas garantir que :

- les demandes d'enregistrement de brevets du Groupe qui sont en cours d'examen donneront effectivement lieu à des délivrances de brevets ;
- les brevets délivrés au Groupe ainsi que ses autres droits de propriété intellectuelle ne seront pas contestés, invalidés ou contournés ;
- ses secrets commerciaux ne seront pas divulgués ;
- l'étendue de la protection conférée par les brevets est suffisante pour le protéger face à la concurrence et aux brevets des tiers couvrant des dispositifs similaires ;
- ses produits ne contrefont pas des brevets appartenant à des tiers ; et
- les standards adoptés par l'industrie et suivis par le Groupe ne violent pas de droits de tiers.

De plus, le Groupe n'a pas, à ce jour, déposé de demande de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle dans tous les pays dans lesquels il opère. La protection par le Groupe de ses droits de propriété intellectuelle représente un coût significatif lié, notamment, aux frais de dépôt et de maintien en vigueur des brevets, aux rémunérations versées aux inventeurs et à la gestion de ses autres droits de propriété intellectuelle, coût qui pourrait augmenter, notamment si des actions en justice devaient être introduites par le Groupe pour faire valoir ses droits.

De même, surveiller l'utilisation non autorisée des produits est difficile, et le Groupe ne peut être certain qu'il pourra éviter les détournements ou les utilisations non autorisées de ses technologies, notamment dans des pays étrangers où ses droits seraient moins bien protégés.

Les concurrents du Groupe pourraient de surcroît développer indépendamment ou avoir déjà développé une technologie semblable à celle du Groupe. Il pourrait enfin être demandé au Groupe de concéder des licences sur ses brevets du fait de sa participation dans diverses organisations normatives.

Par ailleurs, dans le cadre de la conduite de ses affaires, le Groupe doit fréquemment donner accès à des tiers à de l'information sensible, protégée ou non par des brevets. Le Groupe s'assure que ces tiers s'engagent à ne pas détourner, utiliser ou communiquer ces informations, au moyen d'accords de confidentialité, mais il ne peut garantir que ces tiers respectent ces accords, qu'il sera informé d'une violation de ces accords, ou encore que la réparation qu'il pourrait éventuellement obtenir soit suffisante au regard du préjudice subi, ne serait-ce qu'en raison des délais avant son obtention.

L'incapacité du Groupe à protéger des éléments significatifs de ses droits de propriété intellectuelle et de sa technologie aurait un impact défavorable sur ses activités, son développement et sa situation financière.

Tout litige concernant les brevets du Groupe ou ses autres droits de propriété intellectuelle pourrait toucher les partenaires industriels du Groupe ou ses clients, ce qui conduirait à faire jouer l'obligation de garantie du Groupe.

Les personnes auxquelles le Groupe a accordé des licences ou fourni des produits ou services pourraient être impliquées dans des litiges concernant la violation par ces licences, produits ou services de brevets ou droits de tiers. Certains clients du Groupe ont déjà reçu des notifications écrites de tiers faisant valoir leurs droits sur certaines technologies et les invitant à obtenir une licence. Conformément aux contrats signés avec ses clients, le Groupe pourrait être amené à défendre et indemniser ses clients en cas d'action intentée à leur encontre et fondée sur une violation alléguée de droits de propriété intellectuelle de tiers par ses licences, produits ou services. De tels litiges pourraient aussi entraver l'activité des clients du Groupe et, par conséquent, provoquer une baisse de la vente de ses technologies et de ses produits. Ceci aurait un impact défavorable sur ses activités, son développement, ses résultats et sa situation financière.

5. Risques juridiques

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou du Groupe.

6. Risques financiers

6.1 Risque de change

Une part significative du chiffre d'affaires du Groupe et des paiements à ses fournisseurs est libellée en dollars alors qu'une grande partie de ses dépenses opérationnelles et nombre de ses actifs et passifs le sont dans d'autres devises, principalement en euros.

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar américain, devise également retenue pour la présentation de ses états financiers consolidés. Les ventes du Groupe, tout comme les paiements à ses fournisseurs les plus importants, sont, de façon prépondérante, libellés en dollars américains alors qu'une grande partie de ses dépenses opérationnelles et une partie de ses actifs et passifs le sont dans d'autres devises, principalement en euros et, dans une moindre mesure, en livres sterling. Par conséquent, le résultat opérationnel et les liquidités du Groupe sont soumis aux fluctuations des cours de change et, essentiellement, aux fluctuations de la parité euro/dollar. Par exemple, en cas de variation de cette parité de + 10% ou de - 10%, le Groupe estime, pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, que l'impact, en termes absolus, aurait été de 220 milliers de dollars sur son résultat opérationnel et de 336 milliers de dollars sur ses capitaux propres. Afin d'atténuer ce risque, le Groupe a mis en place depuis 2009 une politique de couverture du risque de change pour préserver sa rentabilité et sa trésorerie. Le Groupe ne peut toutefois garantir que sa politique de couverture le protégera efficacement contre les variations des changes (voir également la note 3.1(a) « Risque de change » de l'annexe aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011).

6.2 Risques de crédit, de taux d'intérêt et relatif à la gestion de la trésorerie

A la date d'établissement du présent rapport, le Groupe n'a pas contracté d'endettement significatif et estime, en conséquence, ne pas être exposé à un risque significatif de variation de taux d'intérêt. Le Groupe envisage néanmoins, à l'avenir, de diversifier ses sources de financement en recourant progressivement à des emprunts bancaires, si bien qu'il pourrait être exposé, à terme, à ce risque.

A la date d'établissement du présent rapport, le Groupe n'est pas en train de négocier une ligne de crédit. Il ne procède pas à la titrisation de ses créances.

Le Groupe exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par le Groupe (essentiellement des SICAV monétaires et des dépôts à terme). Au 31 décembre 2011, les disponibilités et valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe étaient essentiellement placées dans des produits ayant une maturité inférieure à douze mois.

6.3 Risques liés aux engagements hors-bilan

Le montant total des engagements hors-bilan comptabilisés par le Groupe au 31 décembre 2011 s'élève à 52,4 millions de dollars. Ces engagements hors-bilan sont décrits à la note 31 de l'annexe aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Le principal engagement hors-bilan du Groupe correspond à un engagement d'achat d'un nombre minimum de tranches de silicium (*wafers*) d'ici le 30 septembre 2014 pour un montant maximal de 48,7 millions de dollars auprès de la société LFoundry.

6.4 Historique des pertes opérationnelles - Risques liés aux pertes prévisionnelles

Le Groupe a un historique de pertes opérationnelles, pertes qui pourraient perdurer.

Le Groupe a accumulé des pertes. Il pourrait ne pas réussir à être rentable ou à maintenir sa rentabilité dans le futur.

Le Groupe a débuté son activité en 1995 et a subi des pertes depuis lors. Les pertes nettes se sont montées à 13,8 millions de dollars en 2010 et à 23,0 millions de dollars en 2011. Au 31 décembre 2011, les pertes cumulées depuis le mois de juin 2005, date de la réduction de capital à zéro suivie d'une augmentation de capital de 1 million d'euros, sont de 96,6 millions de dollars.

Le Groupe s'attend à devoir engager d'importantes dépenses pour développer ses produits et assurer l'expansion de son activité, y compris des dépenses en recherche et développement et des dépenses commerciales, marketing et administratives. En tant que société cotée, le Groupe encourra en outre des

dépenses juridiques et comptables supplémentaires ainsi que d'autres dépenses liées à la cotation. Par ailleurs, le Groupe pourrait rencontrer des difficultés imprévues, des complications, des retards de livraisons pouvant occasionner des dépenses supplémentaires. En raison de ces dépenses supplémentaires, le Groupe devrait dégager et maintenir un chiffre d'affaires plus important pour maintenir sa rentabilité. La tendance de croissance des derniers exercices pourrait ne pas être durable si bien que le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'assurer ou de maintenir la rentabilité de son activité et pourrait donc continuer à subir des pertes importantes dans le futur.

6.5 Risques de variations du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel de la Société

Les variations du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel trimestriels ou annuels et les difficultés à les anticiper pourraient entraîner la chute du cours des actions de la Société.

Le chiffre d'affaires du Groupe et son résultat opérationnel sont historiquement sujets à d'importantes variations, et cela devrait se poursuivre dans le futur. En conséquence, la comparaison des chiffres d'affaires et des résultats opérationnels sur des périodes successives ne saurait être un indicateur des performances futures. A l'avenir, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel du Groupe pourraient être inférieurs aux attentes des analystes et des investisseurs, ce qui pourrait entraîner la chute du cours des actions de la Société.

6.6 Risques liés à l'absence de distribution de dividendes dans un futur immédiat

La Société n'a jamais distribué de dividendes et n'envisage pas de le faire dans un avenir proche.

La Société n'a versé à ce jour aucun dividende à ses actionnaires et ne compte pas le faire dans un avenir proche. Sauf décision contraire de l'assemblée générale, il est envisagé que les bénéfices éventuels seront réinvestis dans la Société.

6.7 Risques de liquidité – Besoins futurs en fonds propres et financements complémentaires

La Société pourrait avoir besoin de renforcer ses fonds propres ou de recourir à des financements complémentaires afin d'assurer son développement.

Historiquement, la Société a financé son développement par un renforcement de ses fonds propres, par voie d'augmentations de capital réalisées auprès de fonds de capital-risque et de partenaires industriels, et, en février 2012, dans le cadre d'une offre publique concomitante à l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. Le Groupe n'a pas eu recours à des emprunts bancaires significatifs. En conséquence, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre de clauses de remboursement anticipé d'emprunts bancaires.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe continuera à avoir des besoins de financement importants pour le développement de ses technologies et la commercialisation de ses produits. Il se pourrait, dans ces conditions, que le Groupe se trouve à l'avenir dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui le conduirait à rechercher d'autres sources de financement, en particulier par le biais de nouvelles augmentations de capital.

Le niveau du besoin de financement et son échelonnement dans le temps dépendent d'éléments qui échappent largement au contrôle du Groupe, tels que :

- des coûts plus élevés et des progrès plus lents que ceux escomptés pour ses programmes de recherche et développement ;
- des coûts de préparation, de dépôt, de défense et de maintenance de ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle ;

- des coûts pour répondre aux développements technologiques du marché et pour assurer la fabrication et la commercialisation de ses produits ; et
- des opportunités nouvelles de développement de nouveaux produits ou d'acquisition de technologies, de produits ou de sociétés.

Il se peut que le Groupe ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand il en aura besoin, et ces capitaux pourraient ne pas être disponibles à des conditions financières acceptables pour le Groupe. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, le Groupe pourrait devoir :

- retarder, réduire ou supprimer des programmes de recherche ;
- obtenir des fonds par le biais d'accords de partenariat industriel qui pourraient le contraindre à renoncer à des droits sur certaines de ses technologies ou certains de ses produits ; ou
- accorder des licences ou conclure des accords qui pourraient être moins favorables pour lui que ceux qu'il aurait pu obtenir dans un contexte différent.

De plus, dans la mesure où la Société lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs contenir des conditions restrictives et être coûteux. La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement, ses perspectives ou le cours de ses actions.

Enfin, la Société a mis en place au cours du quatrième trimestre 2011 des contrats d'affacturage en euros et en dollars avec Natixis Factor pour une durée de deux ans reconductible, incluant un fonds de garantie et adossés à un contrat d'assurance crédit. Le risque de non recouvrement étant transféré à la banque, les créances cédées dans le cadre du programme ne sont plus comptabilisées au bilan. Au 31 décembre 2011, les créances cédées étaient financées pour un montant de 10 610 milliers de dollars. La résiliation de ces contrats pourrait avoir un effet défavorable sur la situation financière sur le Groupe.

6.8 Risque de dilution

La Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société, pour financer son développement ou dans le cadre de sa politique de motivation de ses dirigeants et salariés.

Ainsi que cela est indiqué à la section « Risques de liquidité – Besoins futurs en fonds propres et financements complémentaires » ci-dessus, la Société pourrait recourir à l'émission d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital pour financer son développement.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique de motivation de ses dirigeants et salariés, la Société a, depuis sa création, régulièrement émis ou attribué des bons de souscription d'actions, des options de souscription d'actions et des actions gratuites. Ainsi, l'exercice intégral de l'ensemble des instruments donnant accès au capital ainsi que l'acquisition définitive de toutes les actions gratuites non encore acquises entraînerait l'émission de 2 370 779 actions nouvelles générant une dilution de près de 7% du capital social actuel (soit un capital « pleinement dilué » de 14 085 640,80 euros, divisé en 35 214 102 actions). La Société continuera à procéder à l'émission ou l'attribution de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société.

De telles opérations auront pour effet de diluer la participation des actionnaires.

6.9 Risques fiscaux

6.9.1 Risques liés au crédit d'impôt recherche

Pour financer ses activités, la Société a également opté pour le régime français du Crédit d'impôt recherche (« CIR »), qui consiste à offrir un crédit d'impôt aux entreprises investissant significativement en recherche et développement. Les dépenses de recherche éligibles au CIR incluent, notamment, les traitements et salaires, les consommables, les prestations de services sous-traitées à des organismes de recherche agréés (publics ou privés) et les frais de propriété intellectuelle.

Il ne peut être exclu que les services fiscaux remettent en cause les modes de calcul des dépenses de recherche et développement retenus par la Société ou que le CIR soit remis en cause par un changement de réglementation alors même que la Société se conforme aux exigences de documentation et d'éligibilité des dépenses. Si une telle situation devait se produire, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et le développement du Groupe.

A compter de l'exercice 2011, le Groupe ne remplit plus les critères pour être qualifié de « petite et moyenne entreprise » au sens de l'annexe I au règlement CE n° 800/2008 de la Commission européenne du 6 août 2008 et ne peut plus, de ce fait, demander le remboursement anticipé du crédit d'impôt recherche. Le crédit d'impôt recherche constitue dès lors une créance sur l'Etat (non imposable) qui pourra être imputée sur l'impôt sur les sociétés dû au titre des trois années suivant celle au titre de laquelle le crédit d'impôt est constaté et la fraction non utilisée à l'expiration de cette période sera remboursée. Ceci a un impact sur la trésorerie et le besoin en fonds de roulement de la Société.

Le Groupe a bénéficié, au titre de l'exercice 2010 d'un crédit d'impôt recherche d'un montant de 4,8 millions de dollars (3,7 millions d'euros) qui lui a été remboursé partiellement par anticipation en 2011, le remboursement du solde (4,1 millions de dollars, soit 3,2 millions d'euros) n'ayant pas encore été obtenu, un contrôle fiscal étant en cours. Au titre de l'exercice 2011, le Groupe a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche d'un montant de 6,8 millions de dollars (5,3 millions d'euros).

6.9.2 Défis fiscaux

Le montant des déficits fiscaux reportables de la Société s'élevait à 118,6 millions de dollars (91,7 millions d'euros) au 31 décembre 2011. Ces déficits sont en principe indéfiniment reportables dans les conditions de l'article 209-I alinéa 3 du code général des impôts. Ce droit au report peut toutefois être remis en cause dans l'hypothèse où la société concernée a fait l'objet d'opérations de restructuration ou a subi une modification de son activité s'assimilant à un changement profond d'activité au sens de l'article 221-5 du code général des impôts, tel qu'interprété par la jurisprudence administrative. A la date d'établissement du présent rapport, la Société ne peut pas exclure que l'administration fiscale cherche à remettre en cause, sur ce fondement, le droit au report de déficits fiscaux. Une telle remise en cause aurait un effet défavorable sur le Groupe, ses résultats, sa situation financière et son développement.

6.9.3 Risques sur les activités internationales du Groupe

Le Groupe opère dans un grand nombre de pays, principalement en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique du Nord. 85%, 93%, et 95% du chiffre d'affaires de la Société a ainsi été réalisé à l'étranger au cours, respectivement, des exercices 2011, 2010 et 2009.

Le Groupe est, par conséquent, soumis à l'impôt dans de nombreuses juridictions fiscales. La charge d'impôt supportée par le Groupe dépend donc, notamment, de l'interprétation de la réglementation fiscale locale, des traités fiscaux internationaux, de la doctrine administrative dans chacune de ces juridictions et de la politique de prix de transfert. L'évolution de ces réglementations fiscales pourrait

avoir un impact défavorable sur la charge d'impôt supportée par la Société et ses filiales et, ainsi, ses résultats, sa situation financière et son développement.

Le Groupe s'appuie sur les règles édictées par l'OCDE, notamment en matière de prix de transfert. Le Groupe s'attache ainsi à revoir la détermination de ces prix dans l'objectif de s'assurer de la sécurité des opérations réalisées. Toutefois, à la date d'établissement du présent rapport, le Groupe ne peut pas exclure que les administrations fiscales des juridictions concernées cherchent à remettre en cause la politique de prix de transfert retenue. La remise en cause de la politique de prix de transfert retenue par le Groupe pourrait avoir un impact défavorable significatif sur la charge d'impôt supportée par la Société et ses filiales et, ainsi, ses résultats, sa situation financière et son développement.

6.9.4 Autres risques fiscaux

La Société fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices clos les 31 décembre 2008, 2009 et 2010. La Société n'a pas reçu de notification à la date d'établissement du présent rapport.

7. Risques liés à l'organisation du Groupe

7.1 Risques de dépendance vis-à-vis du personnel clé

Le Groupe pourrait perdre du personnel clé et ne pas être en mesure d'attirer de nouvelles personnes qualifiées.

La réussite future du Groupe dépendra, en partie, de sa capacité à attirer, retenir et motiver un personnel de direction, de recherche et développement, d'ingénierie, de vente et de marketing hautement qualifié. Le personnel lié à la recherche et au développement du Groupe représente notamment un atout important et constitue la source de ses innovations et le Groupe prévoit de recruter des ingénieurs de conception et d'application supplémentaires. Le Groupe pourrait ne pas réussir à retenir ou à attirer suffisamment de personnel technique et d'ingénierie pour soutenir la croissance prévue. En outre, pour élargir sa clientèle et augmenter ses ventes auprès de ses clients existants, le Groupe aura besoin d'embaucher du personnel de vente qualifié supplémentaire. La concurrence pour le recrutement du personnel qualifié est intense, compte tenu du manque de personnes qualifiées dans ce secteur et le Groupe pourrait ne pas être en mesure de les retenir ou de les attirer.

Si le Groupe ne parvenait pas rapidement à recruter et former un personnel qualifié, sa croissance en serait affectée. En outre, si le Groupe était dans l'incapacité de retenir son personnel existant, il lui serait difficile de poursuivre son développement. Ceci aurait un impact défavorable sur son activité, son chiffre d'affaires, sa situation financière et ses perspectives.

7.2 Risques liés à la gestion de la croissance

Une part significative du chiffre d'affaires du Groupe provient du rachat par le Groupe de l'activité *secure microcontroller solutions* (« SMS ») d'Atmel Corp. réalisé le 30 septembre 2010.

Le Groupe a réalisé l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corp. le 30 septembre 2010. Le Groupe estime que 57% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe de 151,5 millions de dollars en 2011 provient de produits issus de l'activité SMS. Par conséquent, une proportion significative de ses volumes et revenus de produits proviennent de cette acquisition.

Bien que le Groupe ait entrepris des diligences sur l'activité SMS préalablement à l'acquisition et ait pris des mesures d'intégration en amont de l'acquisition, il pourrait notamment être confronté à des difficultés d'intégration et de création de synergies, tant au niveau opérationnel qu'humain ; des mises en jeu de la responsabilité de la Société, notamment en raison d'un accroissement des contentieux salariaux ou de propriété intellectuelle ; la non réalisation des objectifs fixés dans le cadre de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corp. ; et des difficultés à assurer une continuité de services aux clients de l'activité SMS.

En outre, pendant la période au cours de laquelle Atmel Corp. a recherché un acquéreur pour son activité SMS, certains de ses clients ont recherché des sources d'approvisionnement alternatives en raison de l'incertitude liée à la poursuite de l'activité SMS ou de l'identité de l'acquéreur potentiel. Les ventes de circuits intégrés pour le marché paiement issus de l'activité SMS au cours l'exercice 2011 ont ainsi été en retrait par rapport à l'année 2010 pro forma. Regagner ces clients perdus pourrait s'avérer pour la Société difficile, long et/ou coûteux, et il n'est pas certain que la Société y arrive.

Ce type de circonstances aurait un impact défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière et le développement du Groupe.

Il existe par ailleurs un risque de dépréciation des actifs qui ont été acquis dans le cadre de la reprise de l'activité SMS et qui ont été reconnus dans les comptes consolidés à leur juste valeur (en particulier, les brevets, les masques et le goodwill qui y figurent pour un montant net de 15,0 millions de dollars au 31 décembre 2011, en ce compris l'impact d'une dépréciation de 1,1 million de dollars de certains actifs repris transférés – voir la note 25 de l'annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2011).

Des opérations de croissance externe futures pourraient se traduire par des difficultés d'intégration des nouvelles entités, mobiliser l'équipe dirigeante et la distraire de l'activité du Groupe, diluer les actionnaires existants ou impacter négativement les résultats financiers du Groupe.

Le Groupe pourrait envisager, dans le cadre de sa stratégie de croissance externe, de procéder à des acquisitions de sociétés, d'activités ou de technologies complémentaires afin de poursuivre le développement de ses activités, d'améliorer sa compétitivité sur son marché ou de pénétrer de nouveaux marchés. La Société ne peut garantir que de telles opportunités d'acquisition se présenteront, ni que les acquisitions auxquelles elle procédera se révéleront rentables. Leur réalisation pourrait de surcroît se traduire par des difficultés d'intégration des nouvelles entités, mobiliser l'équipe dirigeante et la distraire de l'activité du Groupe, diluer les actionnaires existants ou impacter négativement les résultats financiers du Groupe et, ainsi, avoir un impact défavorable significatif sur le Groupe.

Si le Groupe ne parvient pas à gérer sa croissance, il pourrait ne pas pouvoir mettre en œuvre son business plan et ses résultats opérationnels pourraient en être affectés.

Les résultats opérationnels futurs dépendent largement de la capacité du Groupe à gérer son développement et sa croissance. Afin de gérer efficacement sa croissance et d'assumer les responsabilités liées à sa cotation, le Groupe va devoir :

- recruter et former de nouveaux ingénieurs qualifiés, notamment dans le domaine de la conception, de la production, des tests et de l'ingénierie d'application ;
- recruter des nouveaux responsables commerciaux et ouvrir de nouveaux points de vente ;
- recruter du personnel comptable et financier ;
- améliorer ses systèmes administratifs, financiers et opérationnels, ainsi que ses procédures de contrôle ; et
- améliorer l'appui informatique du Groupe pour la gestion intégrée et la conception, en adaptant et en élargissant la capacité et les outils du système, et améliorer la formation des nouveaux employés quant à l'usage du système informatique.

Pour rester compétitif et gérer son expansion, le Groupe doit en outre constamment améliorer ses équipements et ses technologies, et fournir des efforts importants en matière de recherche et développement, ce qui requiert des investissements importants mais aussi des investissements en

matière de vente et de marketing. Le Groupe est susceptible de devoir supporter les coûts liés à l'augmentation de ses investissements plus rapidement que certains des avantages anticipés procurés par ses investissements. Le retour sur investissement, s'il y en a, pourrait être plus faible, moins rapide que prévu à se faire ressentir, ou ne pas se matérialiser, ce qui pourrait nuire au résultat opérationnel du Groupe.

Si le Groupe ne parvient pas à gérer sa croissance efficacement, il pourrait ne pas être en mesure de saisir les opportunités du marché ou ne pas développer les produits attendus par le marché, ne pas pouvoir maintenir la qualité de ses produits et, ne pas pouvoir mettre en œuvre son plan d'affaires. Tout ceci pourrait avoir un impact défavorable sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats et son développement.

7.3 Risques réglementaires

La Société fournissant des moyens et des prestations de cryptologie, sa prise de contrôle, l'acquisition de tout ou partie d'une de ses branches d'activité, le franchissement du seuil du tiers de son capital pourraient notamment être soumis à une autorisation gouvernementale préalable.

La Société fournit des moyens et des prestations de cryptologie. De ce fait, en application des dispositions du code monétaire et financier, la prise de contrôle de la Société (au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce) ou l'acquisition, directe ou indirecte, de tout ou partie d'une branche d'activité de la Société par (i) une personne physique qui n'est pas ressortissante d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu une convention d'assistance administrative avec la France, une entreprise dont le siège social ne se situe pas dans l'un de ces mêmes Etats ou une personne physique de nationalité française qui n'y est pas résidente, conformément à l'article R. 153-2 du code monétaire et financier (un « Investisseur Non Communautaire ») ou (ii) une personne physique ressortissante d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu une convention d'assistance administrative avec la France, une entreprise dont le siège social se situe dans l'un de ces mêmes Etats ou une personne physique de nationalité française qui y est résidente conformément à l'article R. 153-4 du code monétaire et financier (un « Investisseur Communautaire ») pourrait être soumis à l'autorisation préalable du ministre français chargé de l'économie. De même, le franchissement du seuil de 33,33% du capital de la Société par un Investisseur Non Communautaire pourrait également être soumis à l'autorisation préalable du ministre français chargé de l'économie. Une autorisation préalable de gouvernements d'autres pays pourrait également être requise pour des raisons similaires. Il ne peut pas être exclu que ces autorisations soient refusées ou assorties de conditions de nature à dissuader un acquéreur potentiel. L'existence de telles conditions à une acquisition de la Société pourrait avoir un impact négatif sur le cours de ses actions.

8. Risques environnementaux

Les activités du Groupe sont soumises à certaines réglementations environnementales en matière d'utilisation de certaines substances dangereuses et de traitement des déchets.

L'activité du Groupe est soumise à la directive RoHS (*Restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment*) (2002/95/EC) limitant l'utilisation de six substances dangereuses pour la santé et l'environnement pouvant entrer dans la composition des équipements électriques et électroniques à savoir, quatre métaux lourds (Hg, Pb, Cd et CrVI) et deux retardateurs de flammes (PBB et PBDE). Bien que le Groupe ne fabrique pas ses propres produits, le Groupe s'assure auprès de ses fournisseurs et sous-traitants du respect de cette directive. Dans ce contexte, tous les sous-traitants du Groupe communiquent leurs analyses RoHS relatives aux produits qu'ils livrent.

REACH (*Registration, Evaluation, Authorisation and restriction of Chemicals*) est un règlement européen CE n° 1907/2006 permettant l'identification par l'enregistrement et l'élimination progressive

des substances chimiques les plus dangereuses (en tant que telles ou contenues dans les mélanges et articles). L'objectif est d'améliorer la connaissance des usages des substances chimiques fabriquées ou importées dans l'Union européenne et d'assurer la maîtrise des risques liés à leurs usages. Au titre de REACH, le Groupe importe et met sur le marché des « articles » contenant certaines substances qui ne sont pas destinées à être rejetées dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation, mais aucune « substance », ni « mélange » au sens du règlement REACH. Le Groupe est donc exempté de la procédure d'enregistrement. La réglementation REACH impose également la communication d'informations aux clients dans le cas où une substance extrêmement préoccupante dite SVHC (*Substances of Very High Concern*) est présente dans un article en concentration supérieure à 0,1% en masse. Pour répondre à ses obligations, le Groupe suit attentivement la liste dite candidate des SVHC mise à jour par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et engage les actions nécessaires auprès de ses fournisseurs afin de s'assurer que les produits mis sur le marché ne contiennent pas de telles substances en concentration supérieure au niveau spécifié. Le Groupe suit également la liste des SVHC telle qu'incluse à l'annexe XIV de REACH afin de s'assurer que les produits du Groupe ne risquent pas une interdiction de mise sur le marché.

La directive (« DEEE ») sur les Déchets d'équipements électriques et électroniques (2002/96/CE) érige que les producteurs organisent et financent la collecte, le traitement et la valorisation de leurs produits lorsqu'ils arrivent en fin de vie. Afin d'éviter tout risque de pollution liée, l'ensemble des déchets des équipements et produits est retraité par une société tierce spécialisée. Par ailleurs, quand cela s'avère nécessaire, le Groupe procède au retraitement des *wafers* et des masques sur son site d'East Kilbride (Ecosse).

Le respect de ces réglementations est coûteux, et tout durcissement de ces réglementations entraînerait pour le Groupe des coûts supplémentaires. Les réglementations sont par ailleurs complexes et toute violation par le Groupe de celles-ci pourrait se traduire par des amendes ou pénalités ou par la mise en jeu de sa responsabilité. Ces circonstances auraient un effet défavorable sur la situation financière et le développement du Groupe.

9. Autres risques

Certaines catastrophes naturelles, telles que des inondations, des tremblements de terre, tsunamis ou des éruptions volcaniques, pourraient provoquer des dommages aux installations des sous-traitants du Groupe chargés de fabriquer, d'assembler ou de tester ses produits, ainsi qu'aux fournisseurs, directs ou indirects, de ces sous-traitants. Elles pourraient perturber l'exploitation, provoquer des retards dans la production et la livraison de ses produits ou entraîner des frais de réparation, de remplacement ou autres. Par exemple, la plupart des circuits intégrés du Groupe sont produits et assemblés par des sous-traitants se trouvant en Asie. Le risque lié à un tremblement de terre et à un tsunami dans cette région est important en raison de la proximité entre les failles sismiques majeures et les installations des usines des sous-traitants du Groupe et de leurs propres fournisseurs. Même si ces installations n'étaient pas directement touchées, une catastrophe naturelle de grande ampleur affecterait nécessairement les chaînes d'approvisionnement et de distribution. Toute perturbation résultant de tels événements pourrait entraîner d'importants retards dans la production ou l'expédition des produits du Groupe ainsi que des augmentations significatives des coûts de transport jusqu'à ce que le Groupe soit en mesure de transférer la fabrication, l'assemblage, les tests et le transport de ses produits du sous-traitant affecté vers un autre.

De telles circonstances auraient un impact défavorable sur les activités du Groupe, ses résultats, sa situation financière et son développement.

10. Changements dans la législation, les politiques fiscale et réglementaire

Les activités du Groupe sont soumises au risque de changement de législation, de politique fiscale et de réglementation. Ces changements dans la législation, la politique fiscale et la réglementation

pourraient avoir un impact défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

11. Assurances et couverture des risques

Assurances et couverture des risques

La Société a mis en place une politique de couverture de ses principaux risques assurables moyennant la souscription des polices suivantes :

Police d'assurance/ Risques couverts	Assureur	Montant des garanties	Expiration
<u>Responsabilité civile d'exploitation</u> <ul style="list-style-type: none"> - tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus sans pouvoir dépasser pour les dommages ci-après : - faute inexcusable - dommages matériels et immatériels dont : <ul style="list-style-type: none"> * responsabilité civile vol par préposé * dommage immatériels non consécutifs * dommages résultant d'atteinte accidentelle à l'environnement (hors sites soumis à autorisation) 	Chubb Insurance Company of Europe SE	plafond de 8 500 000 euros par sinistre 300 000 euros par victime et 1 500 000 euros par année d'assurance 1 500 000 euros par sinistre 30 000 euros 200 000 euros 300 000 euros par année d'assurance	31 décembre 2012
<u>Responsabilité civile produits - Responsabilité civile professionnelle</u> <ul style="list-style-type: none"> - tous dommages confondus sans pouvoir dépasser pour les dommages ci-après : - dommages immatériels non consécutifs et responsabilité civile professionnelle 		plafond de 5 000 000 euros par sinistre et 10 000 000 euros par année d'assurance 4 000 000 euros par sinistre et 10 000 000 euros par année d'assurance	

<p><u>Multirisque professionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - dont : - dommages aux locaux et contenus en cas d'incendie, événements climatiques, catastrophes naturelles, attentats et actes de terrorisme, dommages électriques, dégâts des eaux, bris de machines (informatique) - pertes indirectes forfaitaires sur bâtiments, matériel, mobilier, marchandises à concurrence de 10% - Evénements naturels (hors garantie catastrophes naturelles en France) - bris de machines (matériels de production) - bris de machines (matériels informatique et de bureautique) - tous autres dommages matériels - perte de marge brute exploitation (incendie, foudre, explosion, risques annexes et spéciaux) - frais et perte - responsabilité civile « trouble de jouissance » et « perte de loyer » 	ACE Europe	<p>plafond de 116 366 914 euros + un an de loyer</p> <p>39 782 550 euros</p> <p>3 978 255 euros</p> <p>5 000 000 euros par sinistre et par année d'assurance en Union Européenne</p> <p>2 000 000 euros par sinistre et par année d'assurance hors Union Européenne</p> <p>3 421 555 euros</p> <p>1 391 681 euros</p> <p>1 000 000 euros</p> <p>55 680 000 euros</p> <p>761 594 euros</p> <p>1 an de loyer</p>	31 décembre 2012
<ul style="list-style-type: none"> - recours des voisins et des tiers 		1 063 549 euros	
<ul style="list-style-type: none"> - carence des fournisseurs après incendie, foudre, explosion ou chute d'aéronef 		<p>3 500 000 euros par sinistre dans le cas de ASE, Global Foundry, LFoundry, UMC, UTAC</p> <p>1 000 000 euros par sinistre pour les autres fournisseurs</p>	
<p><u>Responsabilité civile mandataires sociaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité civile des mandataires sociaux et frais de défense pour leur défense civile et pénale. - Extension des garanties à des prestations de consultants en gestion de crise 	Chartis + Chubb	<p>plafond de garantie de 20 000 000 euros par période d'assurance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat de 1^{ère} ligne (Chartis) : 10 000 000 euros - Contrat complémentaire (Chubb) : 10 000 000 euros 	renouvelable annuellement par tacite reconduction le 1 ^{er} septembre

<u>Assurance hommes clés</u> - Dont : - Rémy De Tonnac : assurance décès et invalidité permanente de 66% - Bruno Charrat : assurance décès et invalidité permanente de 66%	Generali	plafond de 2 750 000 euros 1 000 000 euros 1 000 000 euros	- le 11 mai 2025 pour Rémy de Tonnac - le 2 novembre 2025 pour Bruno Charrat
<u>Assurance transport marchandises</u> - Dont - achats de marchandises - ventes de marchandises - expositions	ACE Europe	Plafond de 1 100 000 euros 400 000 euros par expédition ou lieu de séjour et/ou transit occasionnel 1 100 000 euros par expédition ou lieu de séjour et/ou transit occasionnel 150 000 euros par exposition dans la limite de 5 expositions	renouvelable annuellement par tacite reconduction le 15 janvier
<u>Assurance transport personnel</u> - dommages corporels et matériels confondus notamment	Europ assistance	plafond de 7 500 000 euros (par évènement)	renouvelable annuellement par tacite reconduction le 27 octobre

**INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE,
LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS**

**Etats financiers consolidés du Groupe INSIDE Secure
au 31 décembre 2011**

Compte de résultat consolidé

En milliers de dollars	Note	2010	2011
Chiffre d'affaires	6, 7	78 140	151 468
Coût des ventes		(50 987)	(112 004)
Marge brute		27 153	39 464
Frais de recherche et développement	24	(15 930)	(34 536)
Frais commerciaux et de marketing		(14 051)	(18 175)
Frais généraux et administratifs		(7 523)	(9 817)
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	25	(2 261)	(1 398)
Résultat opérationnel		(12 610)	(24 462)
Produits / (charges) financiers, nets	28	(994)	1 503
Résultat avant impôts		(13 604)	(22 959)
Charge d'impôts sur le résultat	29	(194)	(74)
Résultat net		(13 798)	(23 033)
Résultat revenant aux :			
Actionnaires de la Société		(13 798)	(23 033)
Intérêts non contrôlés		-	-
Résultat par action :			
De base (en dollars)	16, 30	(0,98)	(1,06)
Dilué (en dollars)	16, 30	(0,98)	(1,06)

Etat du résultat global consolidé

En milliers de dollars	2010	2011
Résultat net	(13 798)	(23 033)
Autres éléments du résultat global :		
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	(230)	(105)
Couverture des flux de trésorerie	825	(1 773)
Différences de conversion	(171)	(351)
Autres éléments du résultat global	424	(2 229)
Total du résultat global	(13 374)	(25 262)
Résultat global revenant aux		
Actionnaires de la Société	(13 374)	(25 262)
Intérêts minoritaires	-	-
Total du résultat global	(13 374)	(25 262)

Bilan Consolidé - Actif

En milliers de dollars	Note	31 décembre 2010	31 décembre 2011
Goodwill	5	2 993	3 251
Immobilisations incorporelles	8	6 641	6 877
Immobilisations corporelles	9	20 552	16 812
Autres actifs non courants	14	459	7 287
Total des actifs non courants		30 645	34 227
Stocks	12	16 989	23 276
Clients et comptes rattachés	13	30 742	18 711
Autres actifs courants	14	9 447	10 474
Instruments financiers dérivés actifs	11	1 035	216
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	41 178	20 940
Total des actifs courants		99 391	73 618
Total de l'actif		130 035	107 845

Bilan Consolidé - Passif

En milliers de dollars	Note	31 décembre 2010	31 décembre 2011
Capital	16	11 342	11 369
Primes d'émission	16	134 873	133 021
Autres réserves	18	10 001	9 772
Report à nouveau	18	(59 737)	(73 535)
Résultat		(13 798)	(23 033)
Capitaux propres part du Groupe		82 681	57 594
Intérêts non contrôlés		-	-
Total des capitaux propres		82 681	57 594
Passif sur accord de licence - Part long terme	5	12 579	11 711
Dettes financières - Part long terme	20	215	963
Avances remboursables	21	-	852
Engagements de retraite	22	897	1 183
Total des passifs non courants		13 691	14 708
Passif sur accord de licence - Part court terme	5	1 833	1 168
Instruments dérivés passifs	11	246	1 348
Fournisseurs et dettes rattachées	19	30 643	29 977
Dettes financières - Part court terme	20	256	357
Provisions pour autres passifs	23	685	318
Produits constatés d'avance	6	-	2 372
Total des passifs courants		33 663	35 542
Total du passif		47 354	50 250
Total du passif et des capitaux propres		130 035	107 845

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers de dollars	Part du Groupe				Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves	Report à nouveau et résultat			
Au 1er janvier 2010	5 918	76 312	8 777	(59 737)	31 269	-	31 269
Résultat de l'exercice	-	-	-	(13 798)	(13 798)	-	(13 798)
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	-	-	(230)	-	(230)	-	(230)
Juste valeur des instruments dérivés	-	-	825	-	825	-	825
Différences de conversion	-	-	(171)	-	(171)	-	(171)
Total des autres éléments du résultat global	-	-	425	(13 798)	(13 373)	-	(13 373)
Plans d'actionnariat salarié	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	800	-	800	-	800
Exercices de stock options, actions gratuites ou BSA	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur capital	5 424	58 561	-	-	63 985	-	63 985
Au 31 décembre 2010	11 342	134 873	10 002	(73 535)	82 681	-	82 681
Au 1er janvier 2011	11 342	134 873	10 001	(73 535)	82 682	-	82 682
Résultat de l'exercice	-	-	-	(23 033)	(23 033)	-	(23 033)
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	-	-	(105)	-	(105)	-	(105)
Juste valeur des instruments dérivés	-	-	(1 773)	-	(1 773)	-	(1 773)
Différences de conversion	-	-	(351)	-	(351)	-	(351)
Total des autres éléments du résultat global	-	-	(2 229)	(23 033)	(25 262)	-	(25 262)
Plans d'actionnariat salarié	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	2 000	-	2 000	-	2 000
Exercices de stock options, actions gratuites ou BSA	27	419	-	-	446	-	446
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Frais externes liés à l'introduction en bourse	-	(2 271)	-	-	(2 271)	-	(2 271)
Au 31 décembre 2011	11 369	133 021	9 771	(96 568)	57 594	-	57 594

Tableau consolidé des flux de trésorerie

En milliers de dollars	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2010	2011
Résultat net		(13 798)	(23 033)
Elimination des éléments sans incidence de trésorerie :			
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	9	2 720	6 829
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	8	1 433	2 089
Dépréciation d'actifs repris lors de l'acquisition de SMS	25	-	1 713
Reprise de passif sur accord de licence non récurrente	25	-	(829)
(Reprises) de provisions pour clients douteux, nettes	13	(29)	(5)
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks, nettes	12	667	2 824
(Reprises) de provisions sur crédit d'impôt recherche		(102)	-
Résultat sur cessions d'actifs		(17)	-
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	27	800	2 000
Variations de la provision pour engagements de retraite		84	281
(Produits) / Charges financiers, nets		994	(1 879)
(Pertes) / gains de change		-	2 501
Charge d'impôts sur le résultat		194	74
Variations des provisions pour risques		209	(354)
Flux nets de trésorerie absorbés par l'activité hors variation du besoin en fonds de roulement		(6 845)	(7 789)
Variation du besoin en fonds de roulement :			
Stocks		(4 023)	(9 111)
Clients et comptes rattachés		(22 669)	1 013
Clients cédés	11	-	11 052
Autres créances		(2 090)	(1 748)
Crédit d'impôt recherche et subventions		(709)	(6 327)
Fournisseurs et dettes rattachées		12 936	2 535
Autres dettes		-	(498)
Flux nets de trésorerie absorbés par le besoin en fonds de roulement		(16 555)	(3 083)
Flux de trésorerie absorbés par l'activité		(23 400)	(10 872)
Intérêts reçus / (payés)		(105)	(128)
Impôts sur le résultat payés		(191)	(194)
Flux nets de trésorerie absorbés par l'activité		(23 696)	(11 194)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'activité, nette de la trésorerie acquise	5	(18 667)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	9	(1 670)	(4 367)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8	(115)	(1 029)
Technologies en développement	8	-	(1 188)
Variation du passif sur accord de licence		-	(1 409)
Cession d'immobilisations		-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(20 453)	(7 993)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Produits des opérations sur le capital	16	63 986	446
Frais externes liés à l'introduction en bourse	16	-	(2 039)
Avances remboursables	21	-	852
Augmentation (remboursements) d'emprunts, nets		(173)	-
Location financement - Remboursement de la part en capital		(119)	(225)
Flux nets de trésorerie générés / (absorbés) par les opérations de financement		63 694	(965)
Variation de trésorerie nette		19 544	(20 153)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	15	23 392	41 178
Profits / (pertes) de change sur la trésorerie		(1 758)	(85)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	15	41 178	20 940
Eléments sans incidence de trésorerie :			
- Nouveau contrat de location financement		273	1 093

Notes aux états financiers consolidés**Sommaire**

1.	Informations générales.....	76
2.	Résumé des principales méthodes comptables	76
3.	Gestion du risque financier.....	90
4.	Estimations et jugements comptables déterminants	91
5.	Regroupement d'entreprises	92
6.	Informations sectorielles.....	93
7.	Chiffre d'affaires	96
8.	Immobilisations incorporelles	97
9.	Immobilisations corporelles.....	98
10.	Instruments financiers par catégorie	99
11.	Instruments financiers dérivés	100
12.	Stocks.....	101
13.	Clients et comptes rattachés.....	101
14.	Autres créances.....	103
15.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	103
16.	Capital.....	104
17.	Paiements fondés sur des actions.....	105
18.	Report à nouveau et autres réserves.....	109
19.	Fournisseurs et dettes rattachées.....	109
20.	Dettes financières.....	109
21.	Avances remboursables	110
22.	Engagements de retraite et avantages assimilés	110
23.	Provisions pour autres passifs.....	111
24.	Frais de recherche et développement.....	112
25.	Autres produits / (charges) opérationnels, nets.....	112
26.	Charges par nature	113
27.	Charges liées aux avantages du personnel	113
28.	Produits / (charges) financiers, nets.....	113
29.	Charge d'impôt sur le résultat.....	114
30.	Résultat par action	114
31.	Engagements.....	115
32.	Transactions avec les parties liées	116
33.	Événements postérieurs à la date de clôture	117
34.	Périmètre de consolidation	117

Notes aux états financiers consolidés

1. Informations générales

INSIDE Secure (« la Société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») conçoit et commercialise, en mode sans usine (« *fabless* ») des circuits intégrés et des logiciels embarqués pour la technologie NFC (*near field communication* ou communications en champ proche), les paiements sécurisés et les applications liées à la sécurité numérique.

Le 30 septembre 2010, le Groupe a acquis l'activité *Secure Microcontroller Solutions* (SMS) de la société Atmel Corporation, qui conçoit et commercialise des semi conducteurs incorporés dans des cartes à puce, des périphériques mobiles, des dispositifs d'authentification dans le but de sécuriser les transactions dans le domaine du paiement, des transports, de l'accès conditionnel, de l'identification et d'autres types d'applications sécurisées.

Depuis le 17 février 2012, les actions de la Société sont cotées sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (compartiment B) sous le code Isin FR0010291245. A cette occasion, la Société a réalisé une augmentation de capital de 104,5 millions de dollars (79,3 millions d'euros), prime d'émission incluse et avant imputation des dépenses liées à l'opération sur la prime d'émission.

La Société est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance domiciliée en France. Son siège social se situe au 41, Parc Club du Golf, 13856 Aix-en-Provence cedex 3, France.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le directoire du 29 mars 2012.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

2.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC, tels qu'adoptés par l'Union Européenne. Les IFRS sont disponibles sur le site web de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui consistent en des contrats à terme et des options qui sont évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction du Groupe est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont exposés à la note 4.

2.1.1 Devise de présentation

Conformément au paragraphe 38 de la norme IAS 21, le Groupe a retenu le dollar américain (ci-après « dollar US » ou « dollar » ou « \$ ») pour la présentation de ses états financiers consolidés. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle d'Inside Secure, monnaie dans laquelle est libellée la majorité de ses transactions. C'est également la monnaie principalement utilisée pour les transactions du Groupe. La monnaie fonctionnelle d'Inside Secure Corporation (USA) est le dollar US, le dollar singapourien est la monnaie fonctionnelle Inside Secure (Asia) Pte Ltd, le Zloty est la monnaie fonctionnelle d'Inside

Secure Sp.z.o.o. (Pologne), la livre sterling est la monnaie fonctionnelle de Vault-IC UK Ltd, et l'euro est la monnaie fonctionnelle de Vault-IC France SAS.

Les taux de conversion du dollar vers l'euro, principale devise utilisée dans le Groupe après le dollar, sur les exercices 2010 et 2011 sont les suivants :

Dollar / euro	2010	2011
Taux de clôture	1,3362	1,2939
Taux moyens	1,3268	1,3917

2.1.2 Amendements aux normes publiées

Les nouvelles normes et amendements suivants dont l'application est obligatoire pour l'année en cours à compter du 1er janvier 2011 n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés pour l'exercice close le 31 décembre 2011 :

- Amendements à IAS 32, 'Instruments financiers: Présentation', classement des émissions de droits ;
- IFRIC 19, 'Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux propres' ;
- Amendement à IAS 24, 'Informations relatives aux parties liées' ;
- Amendement à IFRIC 14, 'IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction' ;
- Améliorations annuelles 2010.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne ou dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2011.

- Amendement à IFRS 7 relatif à l'information à fournir sur les transferts d'actifs financiers ;
- Amendement à IAS 1 relatif à la présentation des autres éléments du résultat global.
- IFRS 9 Instruments financiers
- IFRS 10 Etats financiers consolidés / contrôle
- IFRS 11 Accords conjoints
- IFRS 12 Informations sur les participations dans d'autres entités
- IFRS 13 Evaluation de la juste valeur
- IAS 12 amendée Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents
- IAS 19 amendée Avantages du personnel
- IAS 27 amendée Etats financiers individuels

Le Groupe estime que ces textes ne devraient pas avoir un impact significatif sur ses résultats et sa situation financière.

2.2 Consolidation

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'acquisition, y compris les ajustements

éventuels de prix. Les ajustements éventuels de prix ultérieurs au délai d'affectation de 12 mois après la date d'acquisition sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture en contrepartie du compte de résultat. Les frais accessoires liés aux acquisitions sont enregistrés en charges de la période. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Le Groupe n'a ni intérêts minoritaires ni participations dans une entité nécessitant le traitement en mise en équivalence.

2.3 Information sectorielle

Les secteurs d'activité retenus dans l'information sectorielle correspondent aux secteurs d'activité présentés dans les rapports internes fournis aux décideurs opérationnels. Les décideurs opérationnels, responsables de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs d'activité, sont les membres du directoire, en charge de l'élaboration des décisions stratégiques. Le directoire est composé de cadres dirigeants du Groupe.

2.4 Conversion des opérations en devises

(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités ("la monnaie fonctionnelle"). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars US, monnaie fonctionnelle de la Société et monnaie de présentation du Groupe.

(b) Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat, sur la ligne "Produits / (charges) financiers, nets".

(c) Sociétés du Groupe

Les comptes de toutes les entités du Groupe, dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- les produits et les charges de chaque poste du compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens, sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions ; et
- toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres sur la ligne "Différences de conversion".

2.5 Dépréciation des actifs non financiers et définition des unités génératrices de trésorerie retenues

Les actifs non financiers, notamment les immobilisations corporelles et incorporelles, sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, les actifs non financiers à l'exception de certaines immobilisations incorporelles dédiées à des produits spécifiques (voir note 2.6), sont regroupés en unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

2.6 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale associée à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé séparément est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable du goodwill de l'entité cédée.

Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réaliser des tests de dépréciation. Les unités génératrices de trésorerie ou Groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels les goodwill sont affectés sont ceux susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux goodwill. La direction du Groupe a déterminé les unités génératrices de trésorerie comme les secteurs d'activité correspondants, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

(b) Portefeuille de commandes clients à livrer

Le portefeuille de commandes clients à livrer qui a été transféré au Groupe dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond au portefeuille de commandes à livrer aux clients de l'activité SMS d'Atmel Corporation et représente les engagements contractuels à la date du transfert. Le portefeuille de commandes clients à livrer est reconnu comme un actif incorporel correspondant à l'effort commercial réalisé par l'entité acquise avant le regroupement. Cet actif incorporel est amorti au compte de résultat dans la ligne "Frais commerciaux et de marketing", le Groupe opérant dans un modèle *fabless* et n'ayant pas à la date du regroupement, engagé de dépenses relatives à l'effort commercial ayant permis de générer le portefeuille de commandes client à livrer qui lui a été transféré.

(c) Technologies brevetées acquises

Les technologies brevetées acquises sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Chaque technologie dédiée à un produit spécifique est individuellement soumise à un test de dépréciation basé sur les ventes projetées du produit correspondant lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de sa valeur comptable est mise en doute. Lorsqu'une technologie ne peut être associée à un produit spécifique, l'unité génératrice de trésorerie utilisée pour les tests de dépréciation est le secteur d'activité utilisant cette technologie.

Lorsqu'une technologie brevetée acquise n'est plus utilisée, la valeur brute correspondante et l'amortissement cumulé sont sortis de l'actif.

Les technologies brevetées acquises sont amorties au compte de résultat dans la ligne “Frais de recherche et développement” lorsqu’elles sont utilisées dans le cadre de projets d’études et de conception de produits en cours de développement, ou en “Coûts des ventes” lorsqu’elles sont utilisées dans le processus de production.

(d) Logiciels

Les coûts liés à l’acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l’actif sur la base des coûts supportés dans le but d’acquérir et de mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d’utilité estimée des logiciels.

Les coûts associés au développement et à la maintenance des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

(e) Recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu’elles sont encourues. Les coûts correspondants aux développements de projets – conception et tests de solutions nouvelles ou améliorées - sont reconnus en actif incorporel lorsque les critères suivants sont remplis :

- Le Groupe a l’intention, la capacité financière et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme.
- Le Groupe dispose des ressources nécessaires afin de terminer la mise au point du développement et d'utiliser ou de commercialiser le produit développé.
- Il existe une probabilité élevée que les avantages économiques futurs attribuables aux produits développés aillent au Groupe.
- Les dépenses attribuables à l’immobilisation incorporelle pendant son développement peuvent être mesurées de façon fiable.

Les dépenses de développement qui ne respectent pas ces critères sont reconnues en charges de l’exercice.

Les dépenses de recherche et développement financées par des avances remboursables sont inscrites à l’actif dans la mesure où le Groupe dispose des ressources nécessaires afin de mener à bien la mise au point de certains programmes de développement précisément définis et qu’il bénéficiera d’avantages économiques futurs, soit du fait de l’abandon de l’avance remboursable, soit du fait des flux de trésorerie générés par les ventes futures de produits développés dans ce cadre.

2.7 Immobilisations corporelles

Les locaux du Groupe sont constitués pour l’essentiel du siège social à Aix-en-Provence (France) et des installations d’East Kilbride (Ecosse) et de Rousset (France). Le site d’Aix-en-Provence abrite outre les fonctions de direction générale et de support du Groupe, des départements ventes et marketing et recherche et développement. Le site d’East Kilbride abrite des activités de recherche et développement et d’ingénierie. Le site de Rousset est dédié à la recherche et développement et au marketing. Le Groupe est propriétaire du bâtiment d’East Kilbride dans le cadre d’un bail emphytéotique et occupe des locaux en France dans le cadre de contrats de location simple.

Le mobilier et matériel administratif correspond aux équipements informatiques et à l’agencement des bureaux.

Le matériel comprend les équipements techniques dédiés aux activités de recherche et développement et aux activités d’ingénierie et de test. Le produit fini des activités de recherche et développement est matérialisé essentiellement par des jeux de masques utilisables en production. Pendant la phase de

recherche et développement, les frais correspondants sont enregistrés en charges de l'exercice, ce qui revient à constater en frais de recherche et développement les jeux de masques développés en interne. Les masques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés à l'actif du bilan. Ces masques sont amortis en "Frais de recherche et développement" lorsqu'ils sont utilisés dans le cadre de travaux de développement et de conception et en "Coûts des ventes" lorsqu'ils sont utilisés en production.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements. Le coût historique comprend les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs.

Les frais de réparations et d'entretien sont constatés en charges au cours de l'exercice au fur et à mesure des dépenses encourues.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire afin d'allouer le coût des actifs à leurs valeurs résiduelles sur leurs durées d'utilité estimées comme suit :

• Bâtiments	20 ans
• Installations et agencements	5 à 15 ans
• Matériels informatiques et R&D	1 à 3 ans
• Matériels et outillages industriels	1 à 5 ans
• Masques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	2 à 5 ans
• Mobilier et matériels administratifs	3 à 8 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les pertes ou les profits sur cessions d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé et sont comptabilisés au compte de résultat dans la ligne "Autres produits / (charges) opérationnels, nets".

Les actifs sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aux fins de réaliser l'évaluation d'une perte de valeur, les actifs sont regroupés par secteur d'activité, qui représente le niveau le moins élevé pour définir une unité génératrice de trésorerie.

2.8 Actifs financiers

2.8.1 Catégories

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, prêts et créances, ou actifs disponibles à la vente. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition de ces actifs financiers. La direction du Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture, ces derniers étant alors classés en actifs non courants.

Le Groupe ne dispose pas d'actifs financiers disponibles à la vente.

2.8.2 Evaluation

Les variations de juste valeur des actifs financiers libellés en devises (certains actifs financiers du Groupe sont libellés en euros) résultant des différences de conversion sont comptabilisées au compte de résultat dans la ligne “Produits / (charges) financiers, nets”.

2.8.3 Dépréciation

Pour les prêts et créances, le montant de la dépréciation est évalué en prenant en compte la différence entre la valeur comptable de l’actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés au taux d’intérêt initial. Le cas échéant, la valeur comptable de l’actif est ainsi diminuée et le montant de la dépréciation est enregistré au compte de résultat en fonction de la nature du prêt.

Si au cours de la période suivante le montant de la dépréciation vient à diminuer et que cette diminution peut être liée de manière objective à un événement survenu après que la dépréciation a été enregistrée, une reprise est enregistrée au compte de résultat sur la même ligne que la comptabilisation initiale.

2.9 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé ; ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférent dépend de la désignation du dérivé en tant qu’instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l’élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme des couvertures d’un risque spécifique associé à un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l’instrument de couverture et l’élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l’évaluation, tant au commencement de l’opération de couverture qu’à titre permanent, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les justes valeurs des différents instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont mentionnées dans en note 10. Les variations du poste “Couvertures de flux de trésorerie” dans les capitaux propres sont indiquées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés. La juste valeur d’un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l’échéance résiduelle de l’élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l’échéance résiduelle de l’élément couvert est inférieure à 12 mois. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants.

Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur d’instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels est comptabilisée en “Autres éléments du résultat global”. Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au compte de résultat en “Produits / (charges) financiers, nets”.

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en résultat au cours des périodes durant lesquelles l’élément couvert affecte le résultat (par exemple lorsque une vente prévue faisant l’objet d’une couverture se réalise).

Lorsqu’un instrument de couverture parvient à maturité ou est vendu, ou lorsqu’une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, le gain ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres à cette date est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement constaté en résultat

Lorsqu'il n'est pas prévu que la transaction se réalise, le profit ou la perte cumulé qui était inscrit en capitaux propres est immédiatement transféré au compte de résultat en "Produits / (charges) financiers, nets".

Instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture et sont comptabilisés comme actifs ou passifs à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat en "Produits / (charges) financiers, nets".

Estimation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous décompose les instruments financiers évalués à la juste valeur dans le bilan. Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- L'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1).
- L'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2).
- Au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

Le tableau suivant présente les actifs et passifs du Groupe évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2010 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Dérivés de trading	-	-	-	-
Dérivés de couverture	-	739	296	1 035
Total actifs	-	739	296	1 035
Passifs				
Dérivés de trading	-	-	80	80
Dérivés de couverture	-	-	166	166
Total passifs	-	-	246	246

Le tableau suivant présente les actifs et passifs du Groupe évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2011 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Dérivés de trading	-	-	-	-
Dérivés de couverture	-	-	216	216
Total actifs	-	-	216	216
Passifs				
Dérivés de trading	-	-	350	350
Dérivés de couverture	-	602	396	998
Total passifs	-	602	746	1 348

La juste valeur des instruments financiers échangés sur les marchés actifs repose sur le cours de l'instrument à la date de clôture. Un marché est considéré comme actif si les prix sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une place d'échange, un opérateur, un courtier, un groupe d'industrie ou une agence de régulation ou de cotation et si ces prix représentent des transactions régulières de gré à gré. Le prix coté sur le marché pour les actifs financiers détenus par le Groupe est le cours d'achat actuel. Ces instruments sont inclus dans le niveau 1. Aucun instrument financier dérivé n'entre dans cette catégorie.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques de valorisation. Ces techniques de valorisation privilégient l'utilisation de données de marché observables et s'appuient aussi peu que possible sur des paramètres internes au Groupe. Si les paramètres de valorisation les plus significatifs sont observables, l'instrument est inclus dans le niveau 2. Cette catégorie inclut les contrats à terme.

Si un ou plusieurs des paramètres de valorisation significatif ne repose pas sur des données observables, l'instrument est inclus dans le niveau 3. Cette catégorie comprend les options d'achats ou de ventes de devises.

2.10 Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du premier entré – premier sorti. Le coût des produits finis et des travaux en cours comprend le coût d'achat des « wafers » (tranches de silicium), les dépenses de sous-traitance d'assemblage, les autres coûts directs et les coûts de test des produits sur la base d'un niveau d'activité normal. Il ne comprend pas les coûts d'emprunt et l'impact de la sous-activité. Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales, déduction faite des frais de vente.

Le Groupe comptabilise par ailleurs une provision pour dépréciation des stocks excédentaires ou obsolètes.

2.11 Clients et comptes rattachés

Les créances clients correspondent aux montants exigibles des clients pour les produits vendus et les services rendus dans le cadre normal de l'activité du Groupe. Elles sont classées en actif courant si l'échéance est inférieure à douze mois et en non courant en cas d'échéance à plus de 12 mois.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur, une défaillance ou encore un défaut de paiement sont considérés comme des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat en "Frais commerciaux et de marketing". Lorsqu'une créance devient irrécouvrable, celle-ci est sortie de l'actif en contrepartie du compte de provision. Les recouvrements de créances précédemment sorties de l'actif sont crédités au compte de résultat sur la ligne "Frais commerciaux et de marketing".

2.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique "Trésorerie et équivalents de trésorerie" comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois.

Les découverts bancaires figurent au bilan, en "Dettes financières – Part court terme".

2.13 Capital social

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou d'instruments de capitaux propres nouveaux sont présentés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

2.14 Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés correspondent à des engagements de paiement pour des produits ou des services qui ont été contractés auprès de fournisseurs dans le cadre de l'activité normale du Groupe. Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont classées en passifs non courants si l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture ou en passifs courants si l'échéance est inférieure.

Les dettes fournisseurs sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et ultérieurement réévaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.15 Dettes financières

Les dettes financières comprennent des découvertes bancaires classés en passifs courants. Les dettes financières incluent également les locations financement.

2.16 Impôt courant et impôt différé

La charge d'impôt pour la période comprend l'impôt courant de l'exercice ainsi que les impôts différés. L'impôt est reconnu au compte de résultat, excepté la part liée aux éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en contrepartie des capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est également respectivement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

La charge d'impôt est calculée sur la base des lois fiscales adoptées ou quasi-adoptées à la date de clôture dans les pays ou les filiales du Groupe opèrent et génèrent des revenus imposables. La direction du Groupe évalue périodiquement les positions prises dans ses déclarations aux administrations fiscales afin d'identifier les situations dans lesquelles les textes applicables sont sujets à interprétation. Elle enregistre le cas échéant des provisions sur la base des montants de redressement attendus de la part des autorités fiscales.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont constatés que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires. L'impôt différé provient des écarts temporaires découlant des investissements dans des filiales, sauf lorsque la date à laquelle la différence temporaire s'éteint est contrôlée par le Groupe et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'éteindra pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale ou sur l'entité

imposable ou sur de différentes entités imposables s'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

2.17 Crédit d'impôt recherche et autres subventions publiques

Les crédits d'impôt recherche sont octroyés par différentes administrations pour inciter les sociétés à réaliser des activités de recherche scientifique et technique. Ces crédits d'impôt recherche sont comptabilisés en diminution des "Frais de recherche et développement" au compte de résultat lorsque (i) le Groupe peut les encaisser indépendamment des impôts payés ou à payer, (ii) les frais correspondants aux programmes éligibles ont été encourus, et (iii) une documentation probante est disponible.

Ces crédits d'impôt sont comptabilisés au bilan en "Autres actifs" courants ou non courants en fonction des échéances des encaissements attendus.

Par ailleurs, des subventions sont accordées aux sociétés réalisant des activités de recherches scientifiques et techniques. Ces subventions sont en général soumises à des conditions de performance sur des durées longues. Le Groupe enregistre ces subventions dans le compte de résultat en diminution des "Frais de recherche et développement" (i) au rythme du programme de recherche et développement correspondant et (ii) lorsque la confirmation de l'octroi de la subvention a été obtenue.

L'aide aux activités de recherche et développement peut prendre la forme d'avances remboursables. Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique (comptabilisation au prorata au compte de résultat en déduction des frais de recherche et développement) s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes.

2.18 Avantages du personnel

(a) Engagements de retraite

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies, principalement pour les employés français, et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à verser des cotisations supplémentaires dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation ou d'une indemnité de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés en capitaux propres en "Profits / (pertes) actuariels sur engagements de retraite".

S'agissant des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance donne lieu à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

Le Groupe n'accorde pas d'autres avantages ou droits à ses employés lors de leur départ en retraite.

(b) Indemnités de licenciement

Les indemnités de licenciement sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié avant l'âge normal de son départ en retraite ou lorsqu'un salarié accepte de percevoir des indemnités dans le cadre d'un départ volontaire. Le Groupe comptabilise ces indemnités lorsqu'il est manifestement engagé soit à mettre fin aux contrats de travail de membres du personnel conformément à un plan détaillé sans possibilité réelle de se rétracter, soit à accorder des indemnités de licenciement suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires.

(c) Primes

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du bénéfice revenant aux actionnaires de Groupe après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsque qu'il y est contractuellement tenu ou lorsqu'il y existe une pratique au sein de la société créant une obligation.

2.19 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place un certain nombre de plans de rémunération basés sur des actions, pour lesquels le Groupe reçoit en contrepartie des services de la part de ses employés. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total à comptabiliser en charges correspond à la juste valeur des instruments octroyés :

- y compris toute condition de performance du marché (par exemple l'augmentation du prix de l'action) et conditions autres que celles liées à la période d'acquisition des droits (par exemple, l'obligation pour les employés d'épargner) ;
- à l'exclusion de l'impact de toutes conditions d'acquisition des droits liées à un service ou à des performances autres que celles du marché (par exemple, la rentabilité, les objectifs de croissance des ventes et la présence d'un employé de l'entité sur une période de temps spécifié).

Les conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché ou qui sont des conditions de services sont intégrées aux hypothèses sur le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. La dépense totale est reconnue sur la période d'acquisition des droits, qui est la période durant laquelle toutes les conditions d'acquisition des droits spécifiés doivent être satisfaites. À la fin de chaque exercice, l'entité réexamine le nombre d'instruments susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres ("Paiement fondé sur des actions"). Lorsque les instruments sont exercés, la Société émet des actions nouvelles. Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes "Capital social" (valeur nominale) et "Prime d'émission", nettes des coûts de transaction directement attribuables.

2.20 Provisions

Les provisions pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de

ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé avant impôt pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en "Produits / (charges) financiers, nets".

2.21 Passif incorporel

Dans le cadre des regroupements d'entreprises, le Groupe peut reprendre des accords de licences intellectuelles nécessaires au développement et à la production de produits existants ou futurs. Le Groupe procède à une estimation de ces accords de licence sur la base de leur juste valeur dans des conditions normales de marché à la date d'acquisition. Lorsque les redevances à verser contractuellement excèdent leur juste valeur, le Groupe enregistre un passif incorporel correspondant à la valeur actualisée de la différence entre la meilleure estimation des redevances à verser sur la base du contrat et des ventes projetées et la juste valeur. Le passif incorporel est repris au compte de résultat dans la ligne "Coût des ventes", sur la base du rapport entre le nombre d'unités vendues au cours de l'exercice utilisant cette propriété intellectuelle et le nombre total estimé d'unités vendues. Les hypothèses relatives aux estimations de vente sont revues de manière régulière.

2.22 Reconnaissance du revenu

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Le Groupe comptabilise les produits lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et que des critères spécifiques sont remplis pour chacune des activités du Groupe décrite ci-après.

Le Groupe commercialise des circuits intégrés et des solutions.

(a) Revenu de la vente des circuits intégrés

Les produits du Groupe sont généralement vendus sur la base de contrats ou de bons de commande passés par le client qui incluent des prix fixes et déterminables n'incluant pas de droit de retour, d'obligation significative post-livraison ou toute autre provisions similaire excepté les conditions générales de ventes. Le revenu est reconnu pour les produits à la livraison lors du transfert de risque et de propriété, conformément aux incoterms déterminés dans les contrats, le prix est fixe est déterminé et le recouvrement de la créance apparaît assuré de manière raisonnable.

(b) Revenu des activités de services

Le revenu des activités de service est reconnu sur la période lorsque que le service a été rendu et que le recouvrement de la créance est assuré de manière raisonnable. Les revenus provenant de redevances sont reconnus lorsque le chiffre d'affaires est acquis et que la créance apparaît recouvrable.

Certains revenus sont reconnus selon la méthode à l'avancement qui consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'avancement des services rendus selon un critère appliqué de manière systématique. Ces services incluent le développement de plateformes logicielles spécifiques. Le

pourcentage d'avancement jusqu'à l'achèvement est fonction des coûts réels engagés comparés au coût total estimé du projet. Les pertes sur contrats sont reconnues dans la période où elles deviennent probable et dans la mesure où elles peuvent être estimées de manière fiable.

(c) Contrats à éléments multiples

Les revenus correspondant à des contrats à éléments multiples, notamment ceux incluant des services, sont enregistrés selon la méthode de l'allocation des produits sur la base des justes valeurs attribuables aux différents composants.

(d) Recouvrabilité

Dans le cadre du processus de reconnaissance du revenu, le Groupe détermine si les créances commerciales sont recouvrables de manière probable sur la base de plusieurs facteurs, et notamment s'il y a eu une détérioration de la qualité du crédit des clients qui pourrait engendrer une impossibilité de revente de ces créances.

(e) Produits constatés d'avance et facturation à établir

Les produits constatés d'avance comprennent les montants facturés selon des termes contractuels mais dont le revenu n'a pas été reconnu sur la période.

2.23 Coûts des ventes

Le coût des ventes est principalement composé des coûts de production des produits et solutions vendues, incluant le coût d'achat des wafers, les dépenses d'assemblage sous-traitées, le coût des activités de tests des produits, les redevances et les autres coûts directs attribuables.

2.24 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat de l'exercice revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen d'actions ordinaires émises. Le résultat par action dilué est quant à lui obtenu en divisant le résultat de l'exercice revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen d'actions ordinaires émises, ajusté des effets des actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Les instruments de dilution sont pris en compte si et seulement si leur effet de dilution diminue le bénéfice par action ou augmente la perte par action.

Une réconciliation entre la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires sur la période et la moyenne pondérée du nombre d'actions sur la période ajusté des effets des actions ayant un effet potentiellement dilutif est présenté en note 30.

2.25 Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de location en vertu desquels le Groupe assume une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en contrat de location financement. Les locations financement sont activées à la date de début du contrat pour le montant le plus bas entre la juste valeur du bien en location et la valeur actualisée des paiements minimum contractuels.

3. Gestion du risque financier

3.1 Facteurs de risques financiers

La politique de gestion des risques du Groupe se concentre sur le caractère imprévisible des marchés financiers, et cherche à en minimiser les effets potentiellement négatifs sur sa performance financière.

Le directoire communique les principes généraux de gestion des risques tels que le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidité.

(a) Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international et est donc sujet au risque de change provenant de différentes expositions en devises différentes du dollar US, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Le résultat opérationnel et les liquidités du Groupe sont soumis aux fluctuations des cours de change et, essentiellement, aux fluctuations de la parité euro/dollar.

Par exemple, en cas de variation de cette parité de + 10% ou de - 10%, le Groupe estime, pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, que l'impact, en termes absolus, aurait été de 220 milliers de dollars sur son résultat opérationnel et de 336 milliers de dollars sur les capitaux propres. Afin d'atténuer ce risque, le Groupe a mis en place une politique de couverture du risque de change pour préserver sa rentabilité et sa trésorerie.

Le Groupe atténue son exposition à la fluctuation des cours de change en faisant coïncider au maximum ses entrées et sorties de trésorerie dans une même monnaie, obtenant ainsi une couverture naturelle. Le Groupe utilise également des instruments financiers dérivés comme des contrats à terme de change et des options d'achats ou de ventes de devises afin de se couvrir contre la fluctuation des cours de change.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est géré à l'échelle du Groupe. Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

(c) Risque de liquidité

Les prévisionnels de trésorerie sont réalisés par le service financier. Sur la base de ces prévisions régulièrement mises à jour, la direction du Groupe suit ses besoins de trésorerie afin de s'assurer que la trésorerie à disposition permet de couvrir les besoins opérationnels.

Ces prévisionnels prennent en compte les plans de financement du Groupe. Le surplus de trésorerie du Groupe est placé sur des comptes courants rémunérés, des dépôts à terme ou des valeurs mobilières de placement en choisissant des instruments à maturité appropriée ou présentant une liquidité suffisante afin d'assurer la flexibilité déterminée dans les prévisionnels mentionnés ci-dessus.

Le Groupe a mis en place au cours du quatrième trimestre 2011 des contrats d'affacturage en euros et en dollars avec Natixis Factor pour une durée de deux ans reconductible, incluant un fonds de garantie et adossés à un contrat d'assurance crédit. Le risque de non recouvrement et de retard de paiement étant transféré à la banque, les créances cédées dans le cadre du programme ne sont plus comptabilisées au bilan.

3.2 *Gestion du risque sur le capital*

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital.

Pour préserver ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, reverser du capital aux actionnaires ou émettre de nouvelles actions.

4. **Estimations et jugements comptables déterminants**

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

(a) Reconnaissance du revenu

Le Groupe tire principalement ses revenus des ventes de produits et de solutions. La date de reconnaissance du revenu et son montant dépendent des termes spécifiques des dispositions prises avec les clients (transfert des risques) et de la nature des livrables et obligations. La détermination du correct montant de revenu à reconnaître implique certains jugements et estimations que la direction du Groupe estime raisonnable, mais les données réelles peuvent différer de ces estimations.

(b) Immobilisations et passifs incorporels

Les immobilisations et passifs incorporels sont relatifs à l'acquisition de technologies brevetées, à des portefeuilles de commandes à livrer, et à la reconnaissance des redevances de licences de propriété intellectuelles. A la date d'acquisition, ces actifs et passifs sont reconnus pour leur juste valeur ce qui requiert certains jugements et estimations que la direction du Groupe a jugé raisonnables. De manière régulière, le Groupe réévalue la juste valeur de ces immobilisations et passifs incorporels pouvant conduire à constater une provision pour dépréciation, une provision complémentaire ou un amortissement accéléré.

(c) Paiements fondés sur des actions

Le Groupe attribue des options permettant d'acquérir des actions de la Société et d'autres instruments sur capitaux aux membres de la direction du Groupe, à certains employés et à des tiers à la Société. La détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions est basée sur un modèle de valorisation d'options (Monte Carlo ou Black and Scholes) qui prend en compte des hypothèses sur des variables complexes et subjectives. Ces variables incluent notamment la juste valeur des titres de la Société, la volatilité attendue du cours de l'action sur la durée de vie de l'instrument ainsi que le comportement actuel et futur des détenteurs de ces instruments. Il existe un risque inhérent élevé de subjectivité découlant de l'utilisation d'un modèle de valorisation d'options dans la détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions conformément à la norme IFRS 2.

(d) Juste valeurs des dérivés et autres instruments financiers.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas échangés sur un marché actif, par exemple, dérivés de gré à gré, est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Le Groupe utilise son jugement afin de sélectionner une variété de méthodes et définit des hypothèses principalement fondées sur des conditions de marché existantes à chaque clôture.

(e) Comptabilisation de l'impôt sur les sociétés

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur les bénéfices en France et à l'étranger dans le cadre de ses activités internationales. Les lois fiscales sont souvent complexes et sujettes à différentes interprétations par le contribuable et l'autorité fiscale compétente. Le Groupe doit effectuer des jugements et interprétations sur l'application de ces lois lors de la détermination des provisions pour impôt à payer.

Les actifs d'impôts différés correspondant principalement aux déficits reportables ne sont constatés que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible. Le Groupe doit faire appel à son jugement pour déterminer la probabilité de l'existence d'un bénéfice futur imposable. Cette analyse s'applique juridiction par juridiction, la règle généralement appliquée consistant à ne reconnaître les actifs d'impôts différés correspondant à des déficits reportables que lorsqu'une entité a généré des profits taxables sur deux années consécutives.

5. Regroupement d'entreprises

Aucune acquisition ou cession d'activité n'est intervenue en 2011.

Le 30 septembre 2010, le Groupe a acquis l'activité *secure microcontroller solutions* (SMS) de la société Atmel Corporation, qui conçoit et commercialise des semi-conducteurs incorporés dans des cartes à puce, des périphériques mobiles, des dispositifs d'authentification dans le but de sécuriser les transactions dans le domaine du paiement, des transports, de l'accès, de l'identification et d'autres types d'applications sécurisées.

La valeur initiale des actifs et passifs identifiés ainsi que l'allocation définitive du prix d'acquisition sont présentés ci-dessous :

	En milliers de dollars		
Trésorerie décaissée			31 771
Complément de prix			-
Coût d'acquisition (i)			31 771
	Valeur nette comptable	Ajustement de juste valeur	Juste valeur
Immobilisations incorporelles	-	7 195	7 195
Immobilisations corporelles	4 699	13 003	17 702
Stocks	10 767	(999)	9 768
Autres actifs	944	-	944
Trésorerie et équivalent de trésorerie	13 104	-	13 104
Passif sur accord de licence	-	(14 665)	(14 665)
Autres passifs	(5 271)	-	(5 271)
Actif net acquis (ii)	24 244	4 534	28 778
Goodwill (i) - (ii)			2 993

Les ajustements de juste valeur sont relatifs au portefeuille de commandes et aux technologies brevetées (immobilisations incorporelles) et aux masques (immobilisations corporelles repris dans le cadre de cette acquisition.

Le passif sur accord de licence correspond à la reprise, dans le cadre de la transaction, de licences sur des droits de propriété intellectuelle nécessaires au développement et à la production de certains produits existants ou futurs de l'activité SMS conclues à des conditions défavorables. Le Groupe a enregistré un passif sur accord de licence correspondant à la valeur actualisée de la différence entre la meilleure estimation des redevances à verser sur la base du contrat et des ventes projetées et la juste valeur de ces licences. Le passif sur accord de licence est repris au compte de résultat dans la ligne « Coût des ventes », sur la base du rapport entre le nombre d'unités vendues au cours de l'exercice utilisant cette propriété intellectuelle et le nombre total estimé d'unités vendues. La reprise en « Coût des ventes » pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 représente 1 409 milliers de dollars. Cette reprise est présentée dans le tableau consolidé des flux de trésorerie dans la partie « Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement ».

Le goodwill est affecté intégralement au segment « Sécurité numérique ». Compte tenu de la performance financière de ce segment, la direction du Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de constater de dépréciation sur le goodwill au titre d'éventuelles pertes de valeur.

La variation du goodwill de 2 993 milliers de dollars au 31 décembre 2010 à 3 251 milliers de dollars au 31 décembre 2011 provient exclusivement des effets de change, une partie des actifs et des passifs acquis étant rattachée à des entités ayant une monnaie fonctionnelle différente du dollar US.

L'impact des amortissements et des reprises sur le résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'analyse de la façon suivante :

Élément	Ligne du compte de résultat	2010	2011
Amortissements des masques	Coût des ventes	(725)	(2 835)
Amortissements des masques	Frais de recherche et développement	(125)	(552)
Amortissements des technologies brevetées	Frais de recherche et développement	(280)	(909)
Amortissement du portefeuille de commandes	Frais commerciaux et de marketing	(828)	(716)
Reprise du passif sur accord de licence	Coût des ventes	449	1 409
Impact sur le résultat opérationnel		(1 509)	(3 603)
Impact de la désactualisation du passif sur accord de licence	Produits/ (charges) financières, nets	(178)	(625)
Impact sur le résultat de la période		(1 687)	(4 228)

6. Informations sectorielles

Les secteurs d'activité détaillés ci-dessous correspondent à ceux présentés dans les rapports internes fournis au directoire en charge de l'élaboration des décisions stratégiques.

Le Groupe opère sur trois segments d'activité complémentaires, qui ciblent des marchés, des produits, des solutions et des clients différents tout en s'appuyant sur des technologies communes de circuits intégrés et de solutions sécurisées :

- Mobile NFC : conception et vente de circuits intégrés et de piles logicielles embarquées destinés aux fabricants de téléphones mobiles et plus généralement aux fabricants dans le domaine du "sans fil".

- Sécurité numérique : conception et vente de plateformes de microprocesseurs et mémoires, télévision à péage, identification, contrôle d'accès, et autres systèmes sécurisés pour lutter contre la contrefaçon, la protection de la propriété intellectuelle et la communication entre machines.
- Paiements sécurisés : conception et vente de cartes à puces à mémoire intégrée, modules et inlays (puces et antennes), logiciels de stockage de paiement, recouvrement billetterie transport en commun, et applications de fidélisation.

Les informations sectorielles fournies au directoire pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'analysent de la manière suivante :

En milliers de dollars

Période close le 31 décembre 2010	Mobile NFC	Paiements sécurisés	Sécurité numérique	Non alloué	Total selon le reporting de gestion	Rapprochement aux comptes IFRS	Reporting IFRS consolidé
Chiffre d'affaires	2 336	57 064	18 740	-	78 140	-	78 140
Résultat opérationnel (*)	(13 735)	3 404	274	(2 553)	(12 610)	-	(12 610)
Résultat opérationnel ajusté	(12 602)	4 832	1 454	(442)	(6 758)	-	Mesure non IFRS
EBITDA ajusté	(11 970)	6 027	1 821	(442)	(4 564)	-	Mesure non IFRS
Résultat financier				(994)	(994)	-	(994)
Impôt				(194)	(194)	-	(194)
Résultat net	-	-	-	(3 741)	(13 798)	-	(13 798)

* Le montant non affecté aux secteurs d'activité correspond à la sous activité (442 milliers de dollars) et aux frais directs externes liés à l'acquisition de SMS (2 100 milliers de dollars).

Les informations sectorielles fournies au directoire pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'analysent de la manière suivante :

En milliers de dollars

Période close le 31 décembre 2011	Mobile NFC	Paiements sécurisés	Sécurité numérique	Non alloué	Total selon le reporting de gestion	Rapprochement aux comptes IFRS	Reporting IFRS consolidé
Chiffre d'affaires	47 961	43 246	60 261	-	151 468	-	151 468
Résultat opérationnel (*)	(18 251)	(11 489)	8 674	(3 396)	(24 462)	-	(24 462)
Résultat opérationnel ajusté	(17 258)	(9 271)	13 153	(2 676)	(16 052)	-	Mesure non IFRS
EBITDA ajusté	(16 762)	(7 858)	15 054	(2 676)	(12 242)	-	Mesure non IFRS
Résultat financier				1 503	1 503	-	1 503
Impôt				(74)	(74)	-	(74)
Résultat net	-	-	-	(1 967)	(23 033)	-	(23 033)

* Le montant non affecté aux secteurs d'activité correspond principalement à la sous activité (2 539 milliers de dollars) et aux dépréciations d'actifs repris lors de l'acquisition de SMS (614 milliers de dollars).

Le résultat opérationnel ajusté et l'EBITDA ajusté ne sont pas des mesures de performance ou de liquidité définies par les normes IFRS.

Le Groupe présente un résultat opérationnel ajusté et un EBITDA ajusté car la direction du Groupe estime qu'ils constituent des mesures utiles de la performance opérationnelle et des flux de trésorerie d'exploitation générés par le Groupe.

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le bénéfice (ou la perte) d'exploitation ajusté afin d'exclure l'impact des paiements fondés sur des actions et les éléments non récurrents, produits et charges relatifs à des opérations d'acquisitions, à des restructurations, et aux amortissements des immobilisations acquises. L'EBITDA ajusté est défini comme un bénéfice (ou une perte)

d'exploitation avant intérêts, impôts, et amortissements ajusté afin d'exclure l'impact des paiements fondés sur des actions et les éléments non récurrents, produits et charges relatifs aux opérations d'acquisitions ou de restructurations.

Le résultat opérationnel ajusté et l'EBITDA ajusté tels que présentés peuvent ne pas être strictement comparables aux indicateurs similaires que pourraient présenter d'autres sociétés.

La réconciliation de ces indicateurs avec les états financiers consolidés IFRS audités est la suivante :

Au 31 décembre (en milliers de dollars)	2010	2011
Résultat opérationnel IFRS	(12 610)	(24 462)
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	800	2 000
Amortissements des immobilisations transférées lors de l'acquisition de SMS	1 958	5 012
Dépréciation d'actifs repris lors de l'acquisition de SMS	2 100	1 713
Reprise de passif sur accord de licence non récurrente		(829)
Frais liés à l'acquisition	816	-
Coûts de restructuration	178	514
Résultat opérationnel ajusté	(6 758)	(16 052)
Amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles non liées au regroupement d'entreprises	2 194	3 810
EBITDA ajusté	(4 564)	(12 242)

Le chiffre d'affaires par secteur géographique pour 2010 et 2011 est le suivant :

(en milliers de dollars)	Asie	Europe, Afrique, Moyen Orient, Amérique Latine	Amérique du Nord	Total
2010	4 405	34 206	39 530	78 140
2011	14 148	73 548	63 772	151 468

Pour les besoins de l'analyse géographique, la direction du Groupe alloue le chiffre d'affaires selon le lieu de la livraison des produits ou selon le lieu où la prestation de services est rendue, à l'exception des ventes aux trois principaux clients qui sont allouées en fonction de la localisation de leur siège social.

Les dix clients les plus importants du Groupe représentaient 78% de son chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2011 et 85% de son chiffre d'affaires pro forma pour l'année 2010.

Pris individuellement, les 2 clients représentaient plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur deux exercices présentés s'analysent de la façon suivante :

Au 31 décembre 2010 (en milliers de dollars)	Montant facturé	Segment
Client 1	25 552	Paiements sécurisés
Client 2	10 899	Paiements sécurisés
Client 3	10 375	Tous segments
Au 31 décembre 2011 (en milliers de dollars)	Montant facturé	Segment
Client 1	45 793	Mobile NFC
Client 2	16 109	Tous segments

7. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires sur les exercices 2010 et 2011 se détaille de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	Exercice clos 31 décembre	
	2010	2011
Chiffre d'affaires sur produits vendus	78 140	150 689
Produits des accords de développement et licences	-	779
Total	78 140	151 468

Le Groupe a signé avec Intel Corporation un contrat de développement et de licences de la technologie NFC prenant effet le 23 août 2011. L'accord inclut une licence non exclusive et non transférable de la technologie NFC du Groupe à Intel, la fourniture de services de développement, de support et d'ingénierie afin de permettre l'intégration de sa technologie NFC à l'écosystème Intel et la vente de puces à Intel ou à ses sous-traitants. Les produits relatifs à la phase de développement sont reconnus à l'avancement des dépenses spécifiquement engagées sur ce projet. Les coûts directs de développement correspondants sont comptabilisés en « coûts des ventes ». Le Groupe a constaté un chiffre d'affaires de 779 milliers de dollars U.S sur la base de l'avancement des travaux réalisés.

8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Commandes à livrer	Technologies brevetées	Logiciels	Technologies en développement	Total
Période close le 31 décembre 2010					
Montant à l'ouverture	-	-	762	-	762
Acquisitions	-	-	115	-	115
Variation de périmètre	1 545	5 652	-	-	7 196
Amortissements	(828)	(280)	(324)	-	(1 432)
Montant net à la clôture	717	5 372	553	-	6 641
Au 31 Décembre 2010					
Valeur brute	1 545	5 652	3 409	-	10 605
Amortissements cumulés	(828)	(280)	(2 856)	-	(3 964)
Valeur nette	717	5 372	553	-	6 641
Période close le 31 décembre 2011					
Montant à l'ouverture	717	5 372	553	-	6 641
Acquisitions	-	-	1 160	-	1 160
Ecart de conversion	-	-	(24)	-	(24)
Dépréciation	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	1 188	1 188
Amortissements	(717)	(910)	(462)	-	(2 088)
Amortissements repris suite à cession	-	-	-	-	-
Montant net à la clôture	-	4 462	1 227	1 188	6 877
Au 31 Décembre 2011					
Valeur brute	1 544	5 651	4 479	1 188	12 862
Amortissements et dépréciations cumulés	(1 544)	(1 190)	(3 251)	-	(5 985)
Valeur nette	-	4 461	1 227	1 188	6 877

Les dotations aux amortissements de 2 088 milliers de dollars pour l'exercice 2011 (1432 milliers de dollars en 2010) ont été imputés dans les lignes "Frais de recherche et développement", "Frais commerciaux et de marketing", et "Frais généraux et administratifs" en fonction de l'affectation des actifs incorporels correspondants.

En 2011, les frais de développement liés à deux projets de recherche appliquée pour un montant total de 1 188 milliers de dollars ont été activés. Ces deux projets, d'une durée de 3 ans, sont financés par des avances remboursables (voir note 21) et par des subventions classiques. Les frais de recherche capitalisés correspondent uniquement à la partie du projet financée par les avances remboursables.

Les locations financement incluses dans les immobilisations incorporelles correspondant à des logiciels se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	2010	2011
Valeur brute	-	719
Amortissements cumulés	-	(349)
Valeur nette	-	371

9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Agencements et aménagement	Equipements	Matériel de bureau et informatique	Masques	Total
Période close le 31 décembre 2010					
Montant à l'ouverture	810	1 790	1 142	-	3 742
Acquisitions	-	1 468	202	-	1 670
Variation de périmètre	3 003	906	790	13 003	17 702
Dépréciation	-	-	-	-	-
Cessions	-	(9)	(26)	-	(36)
Immobilisations en cours	-	313	(138)	-	175
Amortissements	(405)	(958)	(507)	(850)	(2 720)
Amortissements repris suite à cession	-	8	9	-	17
Montant net à la clôture	3 408	3 518	1 473	12 153	20 552
Au 31 Décembre 2010					
Valeur brute	4 329	6 606	2 900	13 003	26 839
Amortissements cumulés	(921)	(3 089)	(1 428)	(850)	(6 287)
Valeur nette	3 408	3 518	1 473	12 153	20 552
Période close le 31 décembre 2011					
Montant à l'ouverture	3 408	3 518	1 473	12 153	20 552
Acquisitions	83	3 110	1 875	438	5 507
Ecarts de conversion	(117)	(31)	(144)	(340)	(633)
Dépréciation	(614)	-	-	(1 100)	(1 714)
Cessions	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	(70)	-	-	(70)
Amortissements	(824)	(1 652)	(936)	(3 416)	(6 829)
Amortissements repris suite à cession	-	-	-	-	-
Montant net à la clôture	1 936	4 874	2 268	7 734	16 813
Au 31 Décembre 2011					
Valeur brute	4 202	9 593	4 627	12 792	31 214
Amortissements et dépréciations cumulés	(2 266)	(4 719)	(2 359)	(5 057)	(14 401)
Valeur nette	1 936	4 874	2 268	7 734	16 813

La dotation aux amortissements de 6 829 milliers de dollars pour l'exercice 2011 (2 720 milliers de dollars en 2010) a été imputée en "Coût des ventes", "Frais de recherche et développement", "Frais commerciaux et de marketing" et "Frais généraux et administratifs" en fonction de l'affectation des actifs corporels correspondants.

2 528 milliers de dollars (1 491 milliers de dollars en 2010) ont été comptabilisés au compte de résultat au titre de la location de matériels et de biens immobiliers

Les locations financement incluses dans les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	2010	2011
Valeur brute	276	1 412
Amortissements cumulés	(39)	(155)
Valeur nette	237	1 257

10. Instruments financiers par catégorie

Les normes comptables relatives aux instruments financiers ont été appliquées aux éléments ci-dessous :

Au 31 décembre 2010	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Actifs disponibles à la vente	Total	
Actifs						
Instruments financiers dérivés	-	-	1 035	-	1 035	
Clients et comptes rattachés	40 648	-	-	-	40 648	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 885	24 293	-	-	41 178	
Total	57 533	24 293	1 035	-	82 861	
		Passifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Autres passifs financiers évalués au coût amorti	Total	
Passifs						
Découverts bancaires		-	-	-	-	
Contrats de location-financement		-	-	471	471	
Instruments dérivés		80	166	-	246	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		-	-	30 643	30 643	
Total		80	166	31 114	31 360	
		Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Actifs disponibles à la vente	Total
Au 31 décembre 2011						
Actifs						
Instruments financiers dérivés	-	-	216	-	216	
Clients et comptes rattachés	36 472	-	-	-	36 472	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 550	390	-	-	20 940	
Total	57 023	390	216	-	57 629	
		Passifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Autres passifs financiers évalués au coût amorti	Total	
Passifs						
Découverts bancaires		-	-	-	-	
Contrats de location-financement		-	-	1 320	1 320	
Instruments dérivés		350	998	-	1 348	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		-	-	29 977	29 977	
Total		350	998	31 298	32 646	

11. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se décomposent de la manière suivante :

	2010		2011	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Achats à terme de devises - Couverture de flux de trésorerie	739	-	-	602
Achats à terme de devises - Trading	-	-	-	-
Options d'achat ou de vente de devises - Couverture de flux de trésorerie	296	166	216	396
Options d'achat ou de vente de devises - Trading	-	80	-	350
Total	1 035	246	216	1348
<i>Part courante</i>	1 035	246	216	1348
<i>Part non courante</i>	-	-	-	-

Les justes valeurs des instruments dérivés de couverture sont classées en actifs ou passifs courants. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actifs ou passifs non courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et en actifs ou passifs courants si elle est inférieure à 12 mois.

La partie inefficace, comptabilisée au compte de résultat, provenant des instruments de couverture des flux de trésorerie représente une perte de 57 milliers de dollars (68 milliers de dollars en 2010).

(a) Contrats à terme de change

Au 31 décembre 2011, le montant notionnel des contrats de change à terme en cours s'élevait à 17 159 milliers de dollars (11 239 milliers de dollars en 2010).

Les transactions couvertes hautement probables libellées en euros devraient être réalisées à différentes dates au cours des douze prochains mois. Au 31 décembre 2011, les gains et les pertes comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sein des capitaux propres au titre des contrats à terme de change sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle la transaction couverte affecte le résultat.

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture correspond à la juste valeur des instruments dérivés inscrits à l'actif du bilan.

(b) Options d'achat ou de vente de devises

Au 31 décembre 2011, le montant notionnel des options sur devises en cours s'élevait à 8 410 milliers de dollars (7 500 milliers de dollars en 2010).

Les transactions couvertes hautement probables libellées en devises étrangères devraient être réalisées à différentes dates au cours des douze prochains mois. Au 31 décembre 2011, les gains et les pertes comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sein des capitaux propres au titre des options d'achat ou de vente de devises sont enregistrés au compte de résultat ou le sont au cours de la période durant laquelle la transaction couverte affecte le résultat.

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture correspond à la juste valeur des instruments dérivés inscrits à l'actif du bilan.

12. Stocks

Les stocks s'analysent de la manière suivante :

<u>(en milliers de dollars)</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Produits en cours et finis	18 052	27 163
Moins : provision pour dépréciation des stocks	(1 063)	(3 887)
	16 989	23 276

Les mouvements concernant la provision pour dépréciation des stocks obsolètes se décomposent de la manière suivante :

<u>(en milliers de dollars)</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Au 1er janvier	(396)	(1 063)
Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks	(904)	(4 624)
Reprises de provisions utilisées	154	955
Reprises de provisions non utilisées	84	845
Au 31 décembre	(1 063)	(3 887)

L'augmentation de la provision pour dépréciation des stocks sur l'exercice 2011 est liée à une baisse de la rotation, à l'augmentation des stocks jugés excédentaires au regard de l'évolution défavorable de l'activité et du carnet de commandes du segment paiements sécurisés, et à l'obsolescence. Le Groupe comptabilise la provision pour dépréciation des stocks en « Coût de ventes ».

13. Clients et comptes rattachés

Les clients comptes rattachés se décomposent de la manière suivante :

<u>(en milliers de dollars)</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Clients et comptes rattachés	30 795	18 760
Moins : provision pour clients douteux	(53)	(49)
Clients et comptes rattachés, nets	30 742	18 711

Les clients et comptes rattachés se détaillent de la façon suivante :

<u>(en milliers de dollars)</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Clients	31 727	20 824
Clients - factures à établir	102	779
Avoirs à émettre	(1 034)	(2 843)
Clients et comptes rattachés	30 795	18 760

Les créances commerciales échues depuis moins de 3 mois ne nécessitent pas de dépréciation. Au 31 décembre 2011, 4 343 milliers de dollars de créances étaient échues mais non provisionnées. Elles sont relatives à des clients pour lesquels il n'y a pas d'antécédents d'impayés et sont en cours de recouvrement.

Le classement par antériorité des créances clients est indiqué ci-après :

(en milliers de dollars)	Total	Non échues	1 à 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	90 à 120 jours	Plus de 120 jours
2010	31 727	26 794	4 545	127	261	-	-
2011	20 824	16 481	2 938	281	5	832	287

Au 31 décembre 2011, 49 milliers de dollars (53 milliers de dollars en 2010) ont été provisionnés. Les créances provisionnées à titre individuel concernent principalement un client.

Les mouvements concernant la provision pour dépréciation des créances clients se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2010	2011
Au 1er janvier	(83)	(54)
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(53)	-
Reprises de provisions utilisées	35	-
Reprises de provisions non utilisées	47	5
Au 31 décembre	(54)	(49)

Les dotations et reprises de la provision pour dépréciation des créances clients sont inscrites dans la ligne "Frais commerciaux et de marketing" au compte de résultat. Lorsqu'aucun recouvrement complémentaire de trésorerie ne peut être anticipé, la créance fait l'objet d'une inscription en perte et les montants inscrits au compte de provision sont repris.

La valeur comptable des clients et comptes rattachés est libellée dans les devises suivantes :

(en milliers de dollars)	2010	2011
Dollars US	20 574	21 625
Euro	17 781	6 019
Autres devises	1 830	1 590
	40 185	29 235

L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture représente la juste valeur de chaque catégorie de créances. Le Groupe ne détient aucune garantie sur ces créances.

Le Groupe a mis en place au cours du quatrième trimestre 2011 des contrats d'affacturage en euros et en dollars avec Natixis Factor pour une durée de deux ans reconductible, incluant un fonds de garantie et adossés à un contrat d'assurance crédit. Le risque de non recouvrement et de retard de paiement étant transféré à la banque, les créances cédées dans le cadre du programme ne sont plus comptabilisées au bilan.

Le montant des créances cédées dont l'échéance est postérieure au 31 décembre, pour lesquelles la quasi-totalité des risques et avantages a été transférée et qui ne figure donc plus à l'actif du bilan, est le suivant :

(en milliers de dollars)	2010	2011
Créances cédées et sorties de l'actif	-	11 052
Réserve de garantie	-	(442)
Trésorerie reçue en contrepartie des cessions de créances	-	10 610

Au 31 décembre 2011, le montant total des créances cédées s'élève à 11 052 milliers de dollars.

14. Autres créances

Les autres créances se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2010	2011
Crédit d'impôt recherche	4 967	10 952
TVA à recevoir	3 564	2 946
Avances et acomptes	533	1 145
Réserve de garantie factor	-	442
Autres créances	842	2 276
Autres créances	9 906	17 762
<i>Autres créances - Part non courante</i>	<i>459</i>	<i>7 287</i>
<i>Autres créances - Part courante</i>	<i>9 447</i>	<i>10 475</i>

Compte tenu de son activité, le Groupe bénéficie de crédits d'impôt recherche et de TVA. Les délais de remboursement de ces crédits peuvent varier en fonction de contraintes propres à l'administration fiscale.

Le crédit d'impôt recherche 2011 est imputable sur l'impôt à payer par le Groupe ou remboursé au terme de la troisième année. Compte tenu de sa situation fiscale déficitaire, le Groupe a inscrit le crédit d'impôt recherche correspondant pour un montant de 6 802 milliers de dollars en « Autres créances – Part non courante » considérant que ce crédit d'impôt ne serait pas remboursé dans le délai d'un an, le Groupe ne remplissant plus les critères pour demander le remboursement anticipé du crédit d'impôt recherche.

15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	2010	2011
Liquidités en banques	16 885	20 550
Valeurs mobilières de placement	24 293	390
Trésorerie et équivalent de trésorerie	41 178	20 940

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des fonds communs de placement évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat. Ces titres négociables sont considérés comme des équivalents

de trésorerie du fait de leur forte liquidité, d'une sensibilité aux taux d'intérêts inférieure à 0,25, d'une volatilité proche de 0 et, d'une stratégie d'investissement excluant les actions.

16. Capital

Les variations du capital se décomposent de la manière suivante :

En milliers de dollars, sauf nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Total
Au 1er janvier 2010	2 798 458	5 918	76 312	82 230
Augmentation de capital	2 620 947	5 424	58 561	63 985
Souscription de BSA	-	-	-	-
Au 31 décembre 2010	5 419 405	11 342	134 873	146 215

En milliers de dollars, sauf nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Total
Au 1er janvier 2011	5 419 405	11 342	134 873	146 215
Division du nominal des actions par 4	16 258 215	-	-	-
Augmentation de capital	46 704	27	238	265
Souscription de BSA	-	-	181	181
Frais externes liés au projet d'introduction en bourse	-	-	(2 271)	(2 271)
Au 31 décembre 2011	21 724 324	11 369	133 021	144 390

En 2010, la Société a procédé à sept augmentations de capital, portant le nombre d'actions de 2 798 458 à 5 419 405 par l'émission de 2 620 947 actions nouvelles dont 210 actions émises dans le cadre du plan, d'actions accordé aux dirigeants et salariés. Les opérations sur le capital ont conduit à une augmentation de 5 424 milliers de dollars du capital social et de 58 561 milliers de dollars de la prime d'émission.

En 2011, par décision de l'assemblée générale du 11 mai 2011, la valeur nominale des actions a été divisée par 4 afin de la ramener de 1,60 euro à 0,40 euro et, par voie de conséquence, de multiplier le nombre des actions composant le capital social par 4 afin de le porter de 5 419 405 actions à 21 677 620 actions.

La Société a également procédé à une augmentation de capital dans le cadre de l'exercice de bons de souscription d'action « BSA », par l'émission de 46 704 actions nouvelles. Cette opération a conduit à une augmentation du capital social de 27 milliers de dollars et de 238 milliers de dollars de la prime d'émission.

Le nombre total d'actions ordinaires émises s'élève à 21 724 324 actions au 31 décembre 2011 (5 419 405 actions au 31 décembre 2010). Chaque action a une valeur nominale de 0,40 €. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les coûts externes nets d'effet d'impôt engagés sur l'exercice 2011 et directement liés au projet d'introduction en bourse sont comptabilisés en déduction de la prime d'émission dans la mesure où ils concernent l'émission de nouvelles actions et que le projet a été concrétisé postérieurement à la clôture en février 2012.

17. Paiements fondés sur des actions

Le Groupe attribue des options sur actions, des actions gratuites et des bons de souscription d'actions à certains dirigeants, salariés et tiers (fournisseurs de services).

Au 31 décembre 2011, les paiements en actions suivants ont été attribués par la Société :

Plan	Date d'attribution	Prix d'exercice en \$ par action	Conditions / Acquisitions	Nombre d'instruments	Date d'expiration
BSA 2007-01	30/08/2007	38,41	Pas de période d'acquisition, peut être exercé le jour de l'attribution	12 392	31/07/2009
BSA 2007-02	30/08/2007	38,41	3 ans - acquisition graduelle	2 300	10/10/2017
BSA 2007-4	30/08/2007	38,41	1 an - acquisition graduelle	750	30/08/2017
BSA 2007-4 (2ème tranche)	18/12/2008	41,25	1 an - acquisition graduelle	750	18/12/2018
BSA 2006-1	20/11/2006	20,25	1 an - acquisition graduelle	11 676	20/11/2016
BSA 2005-5	17/02/2006	18,71	Pas de période d'acquisition, peut être exercé le jour de l'attribution	3 933	20/10/2015
BSA 2006-2	20/11/2006	20,25	4 ans - acquisition graduelle	4 600	20/11/2016
BSA 2007-3	21/09/2007	39,65	2 ans - acquisition graduelle et doit être membre du Comité de surveillance	1 000	21/09/2017
BSA 2007-3 (2ème tranche)	21/09/2007	39,65	2 ans - acquisition graduelle et doit être membre du Comité de surveillance	1 000	21/09/2017
BSA 2007-5	21/12/2007	57,82	1 an - acquisition graduelle et doit être membre du Comité de surveillance	2 000	21/12/2010
BSA 8	02/10/2008	55,90	3 ans - acquisition graduelle	3 200	02/10/2018
BSA 2005-1	15/06/2006	29,10	Pas de période d'acquisition, peut être exercé le jour de l'attribution	10 833	15/06/2016
BSA 2005-3	15/06/2006	29,10	Pas de période d'acquisition, peut être exercé le jour de l'attribution	13 000	15/06/2016
BSA 12	01/10/2010	26,08	Pas de période d'acquisition, mais sujet à certaines conditions comme introduction en bourse ou sortie (transfert de plus de 50% des actions de la Société) avec un prix de marché des actions supérieur à 25,5 € (35 US\$)	50 000	01/10/2015
Actions gratuites Pool 1	28/07/2005	-	Acquisition si : - Sortie (Transfert de plus de 90% des actions ou introduction en bourse) - Si la sortie des produit avant 2 ans, 2 ans de période d'acquisition minimale =>Minimum 2 ans maximum 10 ans à compter du 28/07/2005 Le nombre d'actions dépend du prix de sortie (entre €15 (\$21) et €45 (\$62))	28 300	NA
Actions gratuites Pool 2	28/07/2005	-	Acquisition si : - Sortie (Transfert de plus de 90% des actions ou introduction en bourse) - Si la sortie des produit avant 2 ans, 2 ans de période d'acquisition minimale =>Minimum 2 ans maximum 10 ans à compter du 28/07/2005 Le nombre d'actions dépend du prix de sortie (entre €45 (\$62) et €63,75 (\$87))	34 566	NA
Suppléments pool 2	17/02/2006	-	Acquisition si : - Sortie (Transfert de plus de 90% des actions ou introduction en bourse) - Si la sortie des produit avant 2 ans, 2 ans de période d'acquisition minimale - 25% à la fin de chaque année à partir de la date d'attribution. =>Minimum 2 ans maximum 10 ans à compter du 17/02/2006 Le nombre d'actions dépend du prix de sortie (entre €57,51 (\$79) et €70 (\$96))	17 274	NA
Autres actions gratuites	17/02/2006	-	4 ans - acquisition graduelle	20 773	NA
Autres actions gratuites Pool A	02/06/2006	-	2 ans - acquisition graduelle et être membre du directoire	9 512	NA

Plan	Date d'attribution	Prix d'exercice en \$ par action	Conditions / Acquisitions	Nombre d'instruments	Date d'expiration
Autres actions gratuites Pool B	02/06/2006	-	3 ans - acquisition graduelle et être membre du directoire	4 756	NA
Autres actions gratuites Pool C	02/06/2006	-	4 ans - acquisition graduelle et être membre du directoire	4 756	NA
Autres actions gratuites	03/11/2008	-	4 ans - ces actions ne peuvent être attribuées si elles impliquent une détention de plus de 10% du capital	5 000	NA
Autres actions gratuites Pool A	17/12/2010	-	2 ans - acquisition graduelle et introduction en bourse : €25,5 (\$35) si l'introduction intervient dans les 12 mois, €29 (\$40) si l'introduction intervient entre 12 et 24 mois, €34 (\$47) si l'introduction intervient après 24 mois	279 000	NA
Autres actions gratuites Pool B	17/12/2010	-	4 ans - acquisition graduelle et introduction en bourse : €25,5 (\$35) si l'introduction intervient dans les 12 mois, €29 (\$40) si l'introduction intervient entre 12 et 24 mois, €34 (\$47) si l'introduction intervient après 24 mois	27 500	NA
SO 2005 - 1 Pool 3	28/07/2005	1,94	4 ans - acquisition graduelle, prix de l'action minimal de €100 (\$137) à la date de sortie.	28 300	16/06/2015
SO 2005 - 1 Pool 4	28/07/2005	1,94	4 ans - acquisition graduelle, prix de l'action minimal de €120 (\$164) à la date de sortie..	25 560	16/06/2015
SO 2005 - 02 premier octroi	17/02/2006	18,71	4 ans - acquisition graduelle.	24 227	20/10/2015
SO 2005 - 02 second octroi	02/06/2006	20,21	4 ans - acquisition graduelle.	12 976	12/09/2016
SO 2006 - 01	02/06/2006	20,21	4 ans - acquisition graduelle.	68 300	02/06/2016
Options 2007-1-A	04/08/2007	38,64	5 ans - acquisition graduelle ou sortie	79 562	19/06/2017
Options 2007-1-B	04/08/2007	38,64	5 ans - acquisition graduelle et être membre du directoire	47 458	19/06/2017
Options 2007-1-C	22/02/2008	59,70	4 ans - acquisition graduelle ou sortie	13 000	19/06/2017
Options 2007-1-D	25/02/2008	59,58	4 ans - acquisition graduelle ou sortie	12 700	25/02/2018
Options 2007-1-E	03/11/2008	51,56	5 ans - acquisition graduelle et être membre du directoire	5 000	19/06/2017
Options 2007-1-F (15 200) et Options 2006-1-B (5 400)	03/11/2008	51,56	5 ans - acquisition graduelle et être membre du directoire	20 600	19/06/2017
Options 2008-1	03/11/2008	51,56	5 ans - acquisition graduelle et être membre du directoire	7 500	30/06/2018
Options 2006-1	02/02/2007	36,74	4 ans - acquisition graduelle et être membre du directoire	26 300	16/04/2017

Les options sont subordonnées à l'accomplissement d'un certain nombre d'années de service (la période d'acquisition des droits). Certaines options sont exerçables sous réserve que les actions ordinaires du Groupe atteignent une certaine valeur. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Le nombre de bons de souscription d'action en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2010		2011	
	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre de bons (en milliers)	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre de bons (en milliers)
Au 1er janvier	30	55	28	87
Octroyées	26	32	-	-
Caduques	-	-	-	-
Exerçables	29	54	29	54
Exercées	-	-	-	12
Echues	-	-	-	-
Au 31 décembre	28	87	28	75

Aucun bon de souscription d'actions n'a été octroyé en 2011, 11 676 bons de souscriptions ont été exercés donnant lieu à la souscription de 46 704 actions ordinaires.

Le nombre d'options en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2010		2011	
	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre d'options (en milliers)
Au 1er janvier	31	321	31	293
Octroyées	-	-	-	-
Caduques	42	28	42	10
Exercibles	25	229	25	219
Exercées	19	-	-	-
Echues	-	-	-	-
Au 31 décembre	30	293	30	283

Parmi les 283 000 options sur actions en circulation (293 000 en 2010), 219 000 options sur actions (229 000 en 2010) étaient exercibles. Aucune option sur actions n'a été exercée en 2011 (210 en 2010).

Le nombre d'actions gratuites en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2010		2011	
	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre d'actions gratuites (en milliers)	Prix d'exercice moyen en \$ par action	Nombre d'actions gratuites (en milliers)
Au 1er janvier	-	79	-	371
Octroyées	-	307	-	-
Pouvant être acquises	-	84	-	-
Acquises	-	14	-	-
Caduques	-	-	-	-
Au 31 décembre	-	371	-	371

Aucune action gratuite n'a été octroyée en 2011 (307 000 en 2010) ni acquise (14 000 en 2010).

La valorisation des options sur actions, des actions gratuites et des bons de souscription d'action s'analyse comme suit :

Plan	Modèle de valorisation	Prix de l'action à la date d'attribution (en US\$)(**)	Taux annuel d'intérêt sans risque	Volatilité attendue	Maturité attendue (*)
BSA 2007-01	B&S	38,4	4,5%	51%	2
BSA 2007-02	B&S	38,4	4,5%	51%	3
BSA 2007-4	B&S	41,1	4,5%	51%	3
BSA 2007-4 (2ème tranche)	B&S	37,3	1,6%	71%	2
BSA 2006-1	B&S	21,2	4,5%	51%	5
BSA 2005-5	B&S	20,0	3,3%	49%	3
BSA 2006-2	B&S	20,7	3,5%	49%	5
BSA 2007-3	B&S	44,4	4,5%	51%	5
BSA 2007-3 (2ème tranche)	B&S	43,3	3,0%	71%	4
BSA 2007-5	B&S	59,5	3,0%	71%	4
BSA 8	B&S	53,5	1,2%	71%	4

BSA 2005-1	B&S	29,1	4,0%	49%	4
BSA 2005-3	B&S	29,1	4,0%	49%	4
BSA 12	B&S	26,1	1,5%	57%	4
SO 2005 - 1 Pool 3	B&S	1,9	3,3%	49%	10
SO 2005 - 1 Pool 4	B&S	1,9	3,3%	49%	10
SO 2005 - 02 premier octroi	B&S	18,7	3,5%	49%	6
SO 2005 - 02 second octroi	B&S	20,2	4,0%	49%	7
SO 2006 - 01	B&S	20,2	4,5%	51%	7
Options 2007-1-A	B&S	39,0	4,5%	51%	7
Options 2007-1-B	B&S	39,0	4,5%	51%	7
Options 2007-1-C	B&S	59,7	3,6%	51%	6
Options 2007-1-D	B&S	59,6	3,6%	51%	7
Options 2007-1-E	B&S	51,6	3,2%	51%	7
Options 2007-1-F (15 200) et Options 2006-1-B (5 400)	B&S	51,6	3,2%	51%	4
Options 2008-1	B&S	51,6	3,2%	71%	7
Options 2006-1	B&S	36,7	4,5%	51%	7
Actions gratuites pool 1	Prix de l'option à la date d'octroi	1,9	NA	NA	NA
Actions gratuites pool 2	Prix de l'option à la date d'octroi	1,9	NA	NA	NA
Actions supplémentaires pool 2	Prix de l'option à la date d'octroi	18,8	NA	NA	NA
Autres actions gratuites	Prix de l'option à la date d'octroi	18,8	NA	NA	NA
Autres actions gratuites	Prix de l'option à la date d'octroi	19,9	NA	NA	NA
Pool A	Prix de l'option à la date d'octroi	19,9	NA	NA	NA
Pool B	Prix de l'option à la date d'octroi	19,9	NA	NA	NA
Pool C	Prix de l'option à la date d'octroi	19,9	NA	NA	NA
Autres actions gratuites	Prix de l'option à la date d'octroi	51,6	NA	NA	NA
Pool A	MC	25,2	NA	NA	NA
Pool B	MC	25,2	NA	NA	NA

MC : modèle d'évaluation Monte-Carlo

B&S : modèle d'évaluation Black & Sholes

(*) Déterminé sur la base d'une analyse de sociétés comparables

(**) Déterminé avant division par 4 du nominal

18. Report à nouveau et autres réserves

Le report à nouveau et les autres réserves se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2010	2011
Au 1er janvier	(50 960)	(63 533)
Résultat de l'exercice	(13 798)	(23 033)
Paielements fondés sur des actions - Charges de l'exercice	800	2 000
Pertes actuarielles sur engagements de retraite	(230)	(105)
Couverture des flux de trésorerie	825	(1 773)
Affectation en réserve indisponible	-	-
Différences de conversion	(171)	(351)
Au 31 décembre	(63 533)	(86 795)
Dont :		
Report à nouveau	(73 535)	(96 567)
Réserve légale	-	-
Réserve indisponible	2 435	2 553
Résultat global accumulé	329	(1 205)
Paielements fondés sur des actions	7 237	8 424
Au 31 décembre	(63 533)	(86 795)

En France, 5% du bénéfice annuel réalisé par les sociétés est doté en réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10% du capital social. Le Groupe ayant généré des pertes dans le passé, aucune dotation n'a été effectuée.

19. Fournisseurs et dettes rattachées

Les comptes fournisseurs et dettes rattachées se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2010	2011
Fournisseurs	14 118	16 205
Charges à payer	10 485	10 910
Charges sociales et autres taxes	1 791	2 596
Acomptes reçus des clients	4 250	266
Total	30 644	29 977

20. Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

(en milliers de dollars)	2010	2011
Non courant		
Contrats de location-financement	215	963
	215	963
Courant		
Contrats de location-financement	256	357
Découverts bancaires	-	-
Total	471	1 320

Les contrats de location financement sont garantis par les droits du bailleur de récupérer l'actif loué en cas de défaut de paiement.

21. Avances remboursables

Au 31 décembre 2011, les autres dettes se détaillent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2010	2011
Avances remboursables OSEO	-	852
Total	-	852
<i>Autres dettes - Part non courante</i>	-	852
<i>Autres dettes - Part courante</i>	-	-

La Société bénéficie d'avances remboursables auprès d'OSEO au titre de programmes de recherche et d'innovation. Ces avances sont remboursables si et seulement si les objectifs commerciaux définis contractuellement ont été atteints. Le montant de 852 milliers de dollars correspond au premier montant perçu par la Société.

22. Engagements de retraite et avantages assimilés

En France, le Groupe cotise au régime national de retraite et ses engagements auprès des salariés en termes de retraite se limitent à une indemnité forfaitaire basée sur l'ancienneté et versée dès lors que le salarié atteint l'âge de la retraite. Cette indemnité de départ à la retraite est déterminée pour chaque salarié en fonction de son ancienneté et de son dernier salaire prévu. Au Royaume-Uni, le Groupe contribue à un régime à cotisations définies qui limite son engagement aux cotisations versées.

Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2010	2011
Provision pour engagements de retraite	897	1 183

Les variations de l'obligation au titre du régime à prestations définies durant l'exercice sont présentées ci-après :

(en milliers de dollars)	2010	2011
Au 1 ^{er} janvier	200	897
Coût des services rendus au cours de la période	66	121
Coût financier	18	46
(Gains)/ pertes actuarielles	(230)	109
Différences de conversion	(33)	10
Variation de périmètre	876	-
Au 31 décembre	897	1 183

Les montants constatés au compte de résultat sont déterminés de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	2010	2011
Coût des services rendus au cours de la période	66	121
Coût financier	18	46
Au 31 décembre	84	167

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	2010	2011
Taux d'actualisation	4,61%	4,30%
Taux de revalorisation des salaires	3%	3%
Taux d'inflation	2%	2%

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs sont déterminées sur la base de conseils, de données provenant de statistiques publiées et de données historiques en France.

Les obligations comptabilisées au 31 décembre 2010 tiennent compte des dernières dispositions en matière de droit à la retraite.

La sensibilité des obligations relatives aux engagements de retraite par rapport aux variations du taux d'actualisation est la suivante :

	Changement d'hypothèse	Impact
Taux d'actualisation	Augmentation / Diminution de 5,8%	Augmentation / Diminution de 4%

23. Provisions pour autres passifs

Les provisions pour autres passifs se décomposent de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	Litiges sociaux	Litiges clients	Autres	Total
Au 1er janvier 2010	213	170	93	476
Impact sur le compte de résultat				
- Provisions reprises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise	-	227	-	227
- Dotation aux provisions	-	-	79	79
- Reprises de provisions non utilisées	-	-	(102)	(102)
- Reprises de provisions utilisées	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	5	5
Au 31 décembre 2010	213	397	75	685

(en milliers de dollars)	Litiges salariés	Litiges clients	Autres	Total
Au 1er janvier 2011	213	397	75	685
Impact sur le compte de résultat				
- Dotation aux provisions	-	-	-	-
- Reprises de provisions non utilisées	-	(163)	(61)	(224)
- Reprises de provisions utilisées	-	(130)	-	(130)
Ecart de conversion	(8)	(4)	(1)	(13)
Au 31 décembre 2011	205	100	13	318

(a) Litiges sociaux

Le Groupe est sujet à des procédures juridiques en relation avec le cours normal des affaires. La direction du Groupe considère que les coûts finaux engendrés par ces litiges n'auront pas d'impact négatif significatif sur la situation financière consolidée du Groupe, sur le résultat des opérations et sur les flux de trésorerie.

(b) Litiges clients

Des réclamations clients pourraient conduire à l'émission d'avoirs sur factures.

(c) Autres provisions

Le Groupe comptabilise le crédit d'impôt recherche lorsque toutes les conditions décrites en note 2.17 sont respectées. Dans certains cas, lorsque les activités de recherche et le développement sont effectuées dans une filiale étrangère, il se peut que toute la documentation nécessaire ne soit pas disponible au moment du dépôt de la demande de remboursement. Dans ce cas, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé à l'actif du bilan et une provision est enregistrée. Cette provision est reprise dès lors que la documentation est disponible pour être communiquée à l'administration fiscale.

24. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	2010	2011
Frais de recherche et développement	21 025	41 833
Paiements fondés sur des actions	533	328
Crédit d'impôt recherche	(4 832)	(7 054)
Subventions	(796)	(571)
Total	15 930	34 536

Le crédit d'impôt recherche varie en fonction de l'effort de recherche correspondant, celui-ci pouvant fluctuer de manière significative suivant les périodes en fonction de la nature et de l'avancement des projets en cours et des subventions encaissées.

25. Autres produits / (charges) opérationnels, nets

Les autres produits / (charges) opérationnels, nets se décomposent de la manière :

(En milliers de dollars)	2010	2011
Frais externes attribuables à l'acquisition de SMS	(2 100)	-
Coûts de restructuration liés à l'acquisition de SMS	(178)	(514)
Dépréciation d'actifs repris lors de l'acquisition de SMS	-	(1 713)
Reprise de passif sur accord de licence non récurrente	-	829
Gain sur cession d'actifs	17	-
Total	(2 261)	(1 398)

En 2010, le Groupe a finalisé l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corporation. Conformément à la norme IFRS 3 révisée, les frais attribuables à l'acquisition ont été inscrits en charges de l'exercice.

La direction du Groupe revoit de manière régulière ses prévisionnels d'activité et peut ainsi être amenée à constater d'éventuelles dépréciations d'actifs lorsqu'il apparaît que leur valeur d'utilité découlant des flux de trésorerie prévisionnels futurs est inférieure à leur valeur nette comptable. Sur 2011, le Groupe a constaté des dépréciations d'actifs repris lors de l'acquisition de SMS correspondant à certains masques (1 100 milliers de dollars) et à une salle blanche non utilisée comme telle (613 milliers de dollars). Parallèlement, le Groupe a ajusté le passif sur accord de licence dont la valeur dépend de l'activité future (829 milliers de dollars).

26. Charges par nature

Les charges par nature se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	2010	2011
Achats de wafers y compris variation de stocks	14 474	71 116
Produits semi-finis et consommés	27 671	21 649
Amortissement et dépréciations	4 152	4 468
Salaires et traitements	26 129	45 461
Sous-traitance	2 569	10 318
Service extérieurs	3 311	7 030
Frais de voyage et d'animation	2 042	4 103
Loyers des bâtiments et des bureaux	1 636	2 950
Marketing et publicité	774	1 112
Honoraires, commissions et redevances	5 959	5 349
Subventions et crédit d'impôt recherche	(5 628)	(7 625)
Frais externes liés aux acquisitions	2 100	436
Dotations aux amortissements et aux provisions des actifs acquis	1 687	6 273
Autres	3 874	3 292
Total	90 750	175 930

27. Charges liées aux avantages du personnel

Les charges liées aux avantages du personnel se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	2010	2011
Salaires et traitements	19 127	30 207
Charges sociales	6 124	11 063
Paielements fondés sur des actions	800	2 000
Engagements de retraite	78	190
Total	26 129	43 461

28. Produits / (charges) financiers, nets

Les produits / (charges) financiers se décomposent de la manière suivante :

(En milliers de dollars)	2010	2011
Pertes de changes	(4 903)	(4 628)
Intérêts financiers	(242)	(876)
Charges financières	(5 145)	(5 504)
Gains de change	4 014	6 936
Intérêts financiers	137	71
Produits financiers	4 151	7 007
Résultat financier	(994)	1 503

Les gains de change correspondent principalement aux gains de change réalisés sur des opérations dénouées sur le période ainsi qu'à l'impact de la réévaluation en dollar au taux de clôture d'éléments

d'actifs libellés en euros ou livres sterling, dont, notamment, les crédits d'impôt recherche, de TVA et une partie de la trésorerie.

29. Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'analyse de la manière suivante :

(en milliers de dollars)	2010	2011
Impôts calculés sur la base des taux d'impôt applicables dans les différents pays		
- Royaume Uni	-	-
- Etats-Unis	(186)	(69)
- Singapour	(3)	-
- Pologne	(5)	(5)
	(194)	(74)

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique qui résulterait du taux d'imposition calculé sur la base du taux d'impôt applicable en France en raison des éléments suivants :

	2010	2011
Résultat avant impôt	(13 604)	(22 959)
Impôt calculé sur la base du taux d'impôt applicable dans la société mère (34,43%)	4 684	7 905
Impact des différences de taux d'imposition	-	(44)
Effet d'impôt sur		
Déficits reportables de la période non constatés	(5 900)	(9 606)
Crédit d'impôt recherche non assujéti à l'impôt	1 664	2 519
Paiements fondés sur des actions non déductibles	(275)	(688)
Autres différences permanentes	(366)	(160)

L'impôt différé actif non comptabilisé correspondant aux déficits reportables des entités françaises qui sont imputables sans limitation de durée sur les futurs profits taxables s'élève à 40 851 milliers de dollars au 31 décembre 2011.

30. Résultat par action

(a) De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice :

	2010	2011
Perte attribuable aux actionnaires de la Société (en milliers de dollars)	(13 798)	(23 033)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulations	14 124 405	21 703 410
Résultat net par action (en dollar)	(0,98)	(1,06)

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulations au 31 décembre 2010 a été recalculé en appliquant les mêmes modalités de division de la valeur nominale de l'action par 4 que sur l'exercice clos le 31 décembre 2011 (voir note 16).

La variation du résultat par action provient essentiellement des augmentations de capital réalisées en cours d'année qui impactent le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

(b) Dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Le Groupe possède trois catégories d'actions ordinaires et de titres ayant un effet potentiellement dilutif : des actions gratuites, des bons de souscription et des options sur actions.

Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées :

	2010	2011
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 124 405	21 703 410
Ajustements		
- Actions gratuites	-	-
- Bons de souscription d'actions	34 132	34 132
- Options sur actions	187 620	187 620
Application de la « treasury method »	(146 092)	(157 506)
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	14 200 065	21 767 656
Résultat dilué par action (en dollar)	(0,97)	(1,06)

Pour les besoins du tableau ci-dessus, les bons de souscription et les options sur actions sont prises en compte dans le calcul du résultat par action dilué par application de la "treasury method". Cette méthode consiste à affecter le produit résultant de l'exercice des bons de souscription et des options sur actions pour racheter des actions ordinaires en circulation.

Au cours des périodes présentées, les instruments donnant droit au capital de façon différée sont considérés comme anti-dilutifs car ils conduisent à une réduction de la perte par action. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

31. Engagements

(a) Investissements

Les acquisitions d'immobilisations engagées mais non encore réalisées à la date de clôture sont détaillées ci-après :

(En milliers de dollars)	2010	2011
Equipement	72	-
Licences	-	-
Total	72	-

(b) Engagements au titre des contrats de location simple

Le Groupe loue des bureaux dans le cadre de contrats de location simple non résiliables. La majorité de ces contrats de location sont renouvelables à la fin de la période de location aux prix du marché.

Le Groupe loue également certains équipements sous des contrats de locations résiliables.

Les paiements futurs minimum concernant les contrats de location non résiliables sont les suivants :

(En milliers de dollars)	2010	2011
Location financement - paiements futurs minimum		
A moins d'un an	2 089	1 356
Entre 1 et 5 ans	8 946	1 932
A plus de cinq ans	3 794	-
Total	14 829	3 288

(c) Autres engagements

(En milliers de dollars)	2010	2011
Engagements d'achat de wafers à LFoundry	77 668	48 690
Contrat de location financement signé - Matériel non reçu	416	-
Cautions données	1 386	390
Total	79 470	49 080

Dans le cadre de l'acquisition de l'activité SMS d'Atmel Corporation, le Groupe s'est engagé à reprendre certains engagements d'Atmel Corporation d'acheter un nombre minimum de wafers à la société LFoundry sur une base annuelle dégressive pendant 36 mois à partir de la date d'acquisition, à un prix déterminé à l'avance. Dans l'hypothèse où le Groupe n'achèterait pas le montant minimum auquel il s'est engagé, il devrait indemniser LFoundry pour la différence entre l'engagement et la quantité effective commandée au cours de la période concernée. En échange de cet engagement, le Groupe bénéficie d'un accès prioritaire à la capacité de production de LFoundry. Par avenant signé en mars 2012, la durée de l'engagement a été portée à 48 mois pour un volume global inchangé, et, la possibilité de reporter en avant ou en arrière les volumes annuels a été introduite.

La direction du Groupe considère que cet accord permet au Groupe d'acquérir des wafers au prix du marché et que l'engagement est conforme aux besoins anticipés.

32. Transactions avec les parties liées*(a) Transactions avec les entreprises liées*

Trois membres du conseil de surveillance de la Société ont été également administrateurs de la société Mobiwire (anciennement Sagem Wireless, aujourd'hui en liquidation) sur 2011. Le Groupe a réalisé des transactions avec Mobiwire en 2010 et jusqu'au 1^{er} trimestre 2011. Chacune des transactions, dont le montant n'est pas significatif, a été négociée sans l'implication personnelle des membres du conseil de surveillance concernés et la direction du Groupe estime qu'elles ont été conclues avec suffisamment d'indépendance et conformément à des conditions normales de marché.

L'un des membres du directoire de la société est également administrateur de la société Mobile Distillery. En 2010 Mobile Distillery a fourni des prestations de services au Groupe pour un montant

non significatif qui ont été négociées sans l'implication personnelle du membre du directoire concerné et de la direction du Groupe estime qu'elles ont été conclues avec suffisamment d'indépendance et conformément à des conditions normales de marché.

Le Groupe achète des prestations de conseil et d'audit à la société Leyton & Associés, dont le Groupe et Leyton & Associés ont pour actionnaire commun la société d'investissement GIMV. Ces prestations ont été conclues à des conditions normales de marché, sans l'implication de l'actionnaire commun, et se sont élevées à 227 milliers de dollars et 330 milliers de dollars pour 2011 et 2010, respectivement.

(b) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres du directoire. Les rémunérations versées ou à verser aux principaux dirigeants sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2010	2011
Salaires et traitements	1 779	1 451
Paiements fondés sur des instruments de capitaux propres	530	1 184
Total	2 309	2 635

33. Evénements postérieurs à la date de clôture

Depuis le 17 février 2012, les actions de la Société sont cotées sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (compartiment B) sous le code Isin FR0010291245. A cette occasion, la Société a réalisé une augmentation de capital de 104,5 millions de dollars (79,3 millions d'euros), prime d'émission incluse et avant imputation des dépenses liées à l'opération sur la prime d'émission.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu après la clôture des comptes au 31 décembre 2011.

34. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2011 comprennent les comptes d'Inside Secure, la société mère, ainsi que ceux des entités suivantes :

Pays	Société	Pourcentage de détention	
		2010	2011
Etats-Unis	Inside Secure Corporation	100%	100%
Singapour	Inside Secure (Asia) Pte Ltd	100%	100%
Pologne	Inside Secure Sp.z.o.o.	100%	100%
France	Vault-IC France SAS	100%	100%
Royaume Uni	Vault-IC UK Ltd	100%	100%

Le Groupe a acquis l'activité SMS d'Atmel Corporation le 30 septembre 2010. La transaction a été réalisée par transferts d'actifs et passifs, mais également par acquisition d'actions de sociétés. Dans ce cadre, le Groupe a acquis 100 % des actions de Vault-IC UK Ltd, une société dédiée à l'activité de recherche et développement ainsi qu'à l'ingénierie de produits, et 100% des actions de Vault-IC France SAS, une société dédiée à l'activité de recherche et développement et au marketing, qui avait été créée par Atmel Corporation pour les besoins de la transaction.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex

Antoine Olanda
38 parc du Golf
13856 Aix en Provence

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

Aux Actionnaires
Inside Secure
41 parc Club du Golf
13856 Aix en Provence

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Inside Secure, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 tiennent compte des spécificités propres au secteur des technologies dans lequel la société opère. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Principes comptables

Nous avons examiné en particulier les traitements comptables retenus par la société relatifs à la reconnaissance du revenu, à la comptabilisation des immobilisations et des passifs incorporels, et à celle des paiements fondés sur des actions. Nous nous sommes assurés que la note « Principales méthodes comptables significatives » de l'annexe donne une information appropriée à cet égard.

Estimations comptables

Lors de l'arrêté de ses comptes, la société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la reconnaissance du revenu, la dépréciation des actifs non financiers et plus particulièrement des goodwill et des autres actifs et passifs incorporels, les paiements fondés sur des actions, la juste valeur des dérivés et autres instruments financiers, et la comptabilisation de l'impôt sur les sociétés.

Les modalités suivies à ce titre sont décrites dans la partie « Estimations et jugements comptables déterminants » de l'annexe. Sur l'ensemble de ces estimations, nous avons examiné la documentation disponible, apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues et vérifié que les notes associées à celles-ci donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Aix en Provence, le 29 mars 2012

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Antoine Olanda

Philippe Willemin
Associé

**Comptes annuels de la société INSIDE Secure SA
au 31 décembre 2011**

BILAN

ACTIF en milliers d'euros	Note	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	3.1	4 828	2 661	2 167	1 137
Immobilisations corporelles	3.1	10 544	5 785	4 760	4 978
Immobilisations financières	3.2	12 132	1 837	10 295	10 270
Actif immobilisé		27 505	10 284	17 222	16 384
Stocks	3.4	21 473	3 482	17 991	12 770
Avances et acomptes versés sur commandes		408	-	408	13
Créances clients	3.5	25 864	36	25 828	23 128
Autres créances	3.5	13 464	-	13 464	8 500
Valeurs mobilières de placement	3.9	293	-	293	17 268
Disponibilités		14 634	-	14 634	13 183
Actif circulant		76 135	3 518	72 618	74 863
Charges constatées d'avance	3.13	726	-	726	426
Ecarts de conversion actif	3.14	415	-	415	48
Comptes de régularisation		1 141	0	1 141	474
TOTAL ACTIF		104 782	13 801	90 980	91 721
PASSIF en milliers d'euros				31 décembre 2011	31 décembre 2010
Capital (dont versé 8 689 730)	3.6			8 690	8 671
Prime d'émission et d'apport	3.6			93 397	93 102
Réserve indisponible	3.6			9 912	9 912
Report à nouveau	3.6			(43 436)	(39 685)
Résultat	3.6			(16 451)	(3 751)
Capitaux propres	3.6			52 112	68 249
Avances conditionnées	3.5				
Provisions pour risques et charges	3.7			1 162	586
Concours bancaires courants	3.5			666	484
Emprunts et dettes financières diverses	3.5			4 088	466
Avances et acomptes reçus	3.5			864	3 182
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.5			14 452	12 921
Dettes fiscales et sociales	3.5			4 368	4 746
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3.5				
Autres dettes	3.5			10 288	760
Dettes				35 888	23 145
Produits constatés d'avance	3.13			1 768	27
Ecarts de conversion passif	3.14			1 213	299
Comptes de régularisation				2 980	326
TOTAL PASSIF				90 980	91 721

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT en milliers d'euros	Note	Exercice 2011	Exercice 2010
Chiffre d'affaires	4.1	108 252	58 715
Production stockée		8 517	1 636
Subvention d'exploitation		415	702
Reprises sur dépréciations et provisions	3.7	4 418	572
Transferts de charges		448	229
Autres produits		10	15
Total produits d'exploitation		122 060	61 869
Achats matières et marchandises		76 199	25 478
Variation de stocks		(8 090)	(3 286)
Autres achats et charges externes		46 353	31 875
Impôts taxes et versements assimilés		961	769
Salaires et traitements	4.3 et 4.4	10 623	9 601
Charges sociales		4 521	4 216
Dotations aux amortissements et dépréciations			
- Sur immobilisations : Dotation aux amortissements	3.1	2 220	1 510
- Sur immobilisations : Dotation aux provisions		-	-
- Sur actifs circulants : Dotations aux dépréciations	3.7	3 783	800
Dotations aux provisions	3.7	172	479
Autres charges		3 448	1 852
Total charges d'exploitation		140 192	73 293
RESULTAT D'EXPLOITATION		(18 131)	(11 424)
Produits financiers de participations		-	6 715
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		10	86
Autres intérêts et produits assimilés		7	59
Reprises de provisions		48	0
Différences positives de change		4 685	3 739
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		33	54
Total produits financiers		4 783	10 653
Dotation aux provisions		424	1 576
Intérêts et charge assimilées		14	1
Différences négatives de change		5 925	3 267
Total charges financières		6 363	4 844
RESULTAT FINANCIER	5.5	(1 581)	5 809
Produits exceptionnels sur opération de gestion		10	9
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4	16
Total produits exceptionnel		13	24
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0	1 351
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5	16
Total charges exceptionnelles		5	1 367
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4.7	8	(1 342)
Impôt sur les bénéfices			
Crédit d'impôt recherche	3.4 et 4.9	3 252	3 207
RESULTAT NET COMPTABLE		(16 451)	(3 751)

Notes annexes aux comptes annuels**Sommaire**

1.	Informations générales sur la Société.....	125
1.1	<i>Faits caractéristiques de l'exercice</i>	125
1.2	<i>Evènements significatifs postérieurs à la clôture</i>	125
2.	Règles et méthodes comptables.....	126
2.1	<i>Principes comptables et conventions générales</i>	126
3.	Compléments d'informations relatifs au bilan	128
3.1	<i>Etat des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	128
3.2	<i>Etat des immobilisations financières</i>	129
3.3	<i>Etat des crédits-bails</i>	129
3.4	<i>Etat des stocks</i>	130
3.5	<i>Etat des échéances des créances et des dettes</i>	130
3.6	<i>Variation des capitaux propres et composition du capital social</i>	131
3.7	<i>Etat des provisions</i>	136
3.8	<i>Avances ou crédits alloués aux dirigeants</i>	136
3.9	<i>Evaluation des placements</i>	136
3.10	<i>Disponibilités en devises</i>	137
3.11	<i>Produits à recevoir</i>	137
3.12	<i>Charges à payer</i>	137
3.13	<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	137
3.14	<i>Ecart de conversion sur opérations en devises</i>	138
4.	Compléments d'informations relatifs au compte de résultat	138
4.1	<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	138
4.2	<i>Résultat net par action</i>	138
4.3	<i>Rémunération des dirigeants</i>	138
4.4	<i>Ventilation de l'effectif et droit individuel à la formation</i>	139
4.5	<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</i>	139
4.6	<i>Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire</i>	139
4.7	<i>Produits et charges exceptionnels</i>	140
4.8	<i>Transferts de charges</i>	140
4.9	<i>Montant des dépenses de recherche et développement</i>	140
5.	Engagements financiers et autres informations.....	140
5.1	<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	140
5.2	<i>Montant des engagements financiers</i>	140
5.3	<i>Liste des filiales et participations</i>	141
5.4	<i>Relations intragroupe</i>	141
5.5	<i>Résultat financier</i>	142
5.6	<i>Intégration fiscale</i>	142

Notes annexes aux comptes annuels

Le bilan, avant répartition de l'exercice, présente un total de 90 980 milliers d'euros et le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 108 252 milliers d'euros, dégage une perte de 16 451 milliers d'euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1. Informations générales sur la Société

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

INSIDE Secure (la « Société ») est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé 41 Parc Club du Golf – 13856 Aix en Provence.

La Société est un acteur majeur du marché des circuits intégrés et des logiciels embarqués pour les transactions sécurisées et les applications liées à la sécurité numérique. La Société cible des applications dans le domaine (i) de la communication NFC (*near field communication* ou communication en champ proche) pour les terminaux mobiles (tels que téléphones, tablettes et ordinateurs portables), (ii) de la sécurité numérique (contrôle d'accès physique, identification des personnes pour des applications telles que passeports électroniques, cartes nationales d'identité, lutte contre la contrefaçon et protection des marques, contrôle d'accès à l'information (accès conditionnel à la télévision payante par exemple) et périphériques de stockage sécurisé de données (clés USB par exemple), et (iii) des cartes et lecteurs de cartes de paiement avec et sans contact.

Afin de faciliter la comparabilité des comptes avec l'exercice 2010, il est rappelé que la Société a acquis le 30 septembre 2010 l'activité *secure microcontroller solutions* (« SMS ») de la société Atmel Corp. dont le siège est aux Etats-Unis (« Atmel »). L'opération a permis à la Société d'acquérir un savoir-faire et des technologies brevetées ainsi que l'expertise et l'expérience (notamment en terme de sécurité) des équipes de l'activité SMS, complémentaires de celles de la Société, d'accélérer la diversification de son chiffre d'affaires (produits, clients, géographie) et d'atteindre une taille significative renforçant ses positions sur ses différents marchés.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2011, la Société a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires qui s'est établit à 108 252 milliers d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, soit une augmentation de 84,4% par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance organique de l'activité de la Société et de l'intégration de l'activité SMS (compte tenu de la structure de l'acquisition, le chiffre d'affaires réalisé par l'activité SMS est directement facturé par la Société, et figure donc dans ses comptes sociaux).

1.2 Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Depuis le 17 février 2012, les actions de la Société sont cotées sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (compartiment B) sous le code Isin FR0010291245. A cette occasion, la Société a réalisé une augmentation de capital de 79,3 millions d'euros, prime d'émission incluse et avant imputation des dépenses liées à l'opération sur la prime d'émission.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu après la clôture des comptes au 31 décembre 2011.

2. Règles et méthodes comptables

2.1 Principes comptables et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

(a) Monnaie de présentation

L'essentiel des transactions d'achat et de vente de la Société est réalisé en dollars américains (« dollars »). Cependant, conformément aux dispositions du Code de Commerce, la Société présente ses comptes sociaux en euros. Le cours de clôture du dollar par rapport à l'euro est passé de 1,3362 dollars pour 1 euro en décembre 2010 à 1,2939 dollars en décembre 2011.

(b) Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est essentiellement constitué par la vente de circuits intégrés dont le développement et la conception sont assurés par la Société. La comptabilisation du chiffre d'affaires est effectuée lors du transfert du titre de propriété et du risque de perte associé, dans la mesure où toutes les obligations contractuelles significatives de la Société ont été exécutées et que l'encaissement des créances paraît raisonnablement certain.

Certains revenus sont reconnus selon la méthode à l'avancement qui consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'avancement des services rendus selon un critère appliqué de manière systématique. Ces services incluent le développement de plateformes logicielles spécifiques. Le pourcentage d'avancement jusqu'à l'achèvement est fonction des coûts réels engagés comparés au coût total estimé du projet. Les pertes sur contrats sont reconnues dans la période où elles deviennent probables et dans la mesure où elles peuvent être estimées de manière fiable.

(c) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont essentiellement composées de droits d'utilisation de licences de logiciels et de coûts de développements en interne d'applications informatiques amortis sur leur durée d'utilité, estimée à trois années.

Les dépenses de recherche et développement financées par des avances remboursables sont inscrites à l'actif du bilan dans la mesure où la Société dispose des ressources nécessaires afin de mener à bien la mise au point des programmes de développement précisément définis et qu'elle bénéficiera d'avantages économiques futurs, soit du fait de l'abandon de l'avance remboursable, soit du fait des flux de trésorerie générés par les ventes futures de produits développés dans ce cadre.

(d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont pratiqués selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des biens :

- 3 à 5 ans pour le matériel de recherche et développement,
- 3 à 10 ans pour les agencements et aménagements de constructions,

- 3 à 5 ans pour le matériel de bureau,
- 3 à 8 ans pour le mobilier.

(e) Stocks

Les stocks sont constitués essentiellement des produits semi-finis (wafers, modules et autres produits). Ils sont valorisés à leur prix de revient selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le prix de revient comprend le coût des matières premières, de la sous-traitance et les coûts directs et indirects attribuables.

La Société analyse régulièrement les quantités en stocks pour identifier les éventuels stocks excédentaires, le risque d'obsolescence technique et les stocks dont le coût excède leur valeur de marché. Elle enregistre, le cas échéant, une provision au cas par cas correspondant à ces pertes de valeur.

(f) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée, après analyse, au cas par cas, lorsque la valeur recouvrable est jugée inférieure à la valeur comptable.

(g) Opérations libellées en devises

Comme indiqué précédemment, l'essentiel des transactions d'achat et de vente de la Société est réalisé en dollars

En 2011, la Société a eu recours à des opérations de couverture de change pour couvrir son exposition dans sa monnaie fonctionnelle, le dollar contre l'euro.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités figurent au bilan pour leur contrevaletur en euros au cours du dernier jour de l'exercice. La différence résultant de la réévaluation de ces actifs et passifs en devises est portée au bilan dans le poste « Ecart de conversion actifs » ou « Ecart de conversion passif ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

(h) Subventions et crédit d'impôt recherche

Des subventions sont accordées aux sociétés réalisant des activités de recherches scientifiques et techniques. Ces subventions sont en général soumises à des conditions de performance sur des durées longues. Le Groupe enregistre ces subventions dans le compte de résultat « Subventions d'exploitation » (i) au rythme du programme de recherche et développement correspondant et (ii) lorsque la confirmation de l'octroi de la subvention a été obtenue.

L'aide aux activités de recherche et développement peut prendre la forme d'avances remboursables. Une avance remboursable sous conditions est traitée comme une subvention publique (comptabilisation au prorata au compte de résultat) s'il est établi que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes.

Les crédits d'impôt recherche octroyés pour inciter les sociétés à réaliser des activités de recherche scientifique et technique sont comptabilisés en crédit d'impôt sous la rubrique « Impôts sur les bénéfiques » conformément à la recommandation de l'ANC du 11 janvier 2011. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés au bilan en "Autres actifs".

(i) Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'est intervenu sur l'exercice 2011.

3. Compléments d'informations relatifs au bilan**3.1 Etat des immobilisations incorporelles et corporelles**

Les valeurs brutes des immobilisations incorporelles et corporelles sont les suivantes :

Montants bruts en milliers d'euros	31 décembre 2010	Augmentations par achats	Diminutions	31 décembre 2011
Licences et logiciels	3 506	120	-	3 625
Capitalisation des frais de recherche et développement	-	1 203	-	1 203
Agencements aménagements des constructions	932	44	(12)	964
Installations techniques Matériel et outillage industriel	6 060	1 281	(6)	7 335
Agencements aménagements divers	15	1	-	16
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique mobilier	7 006	435	(22)	7 418
Immobilisations en cours	275	-	(49)	226
Total immobilisations (Hors financières)	17 793	3 084	(90)	20 787

Les acquisitions d'installations techniques de 1 281 milliers d'euros correspondent principalement à l'achat d'une machine destinée au contrôle des plaques de silicium (wafers), d'une machine de *grinding*, et dans une moindre mesure de testeurs.

En 2011, les frais de développement liés à deux projets pour un montant total de 1 203 milliers de dollars ont été activés. Ces deux projets, d'une durée de 3 ans, sont financés par des avances remboursables et par des subventions classiques. Les frais de recherche capitalisés correspondent à la partie du projet financée par les avances remboursables.

Les amortissements se présentent comme suit :

Amortissements en milliers d'euros	31 décembre 2010	Dotations	Reclassements de postes	Diminutions	31 décembre 2011
Licences et logiciels	2 369	293	144	-	2 806
Capitalisation des frais de recherche et développement	-	-	-	-	-
Agencements aménagements des constructions	531	187	-	(7)	712
Installations techniques matériel et outillage industriel	2 336	1 241	-	-	3 577
Matériel de bureau et informatique mobilier	1 020	488	(144)	(21)	1 343
Total amortissements	6 263	2 210	0	(27)	8 446

Les valeurs nettes comptables se présentent comme suit :

Valeurs nettes comptables	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Licences et logiciels	820	5
Capitalisation des frais de recherche et développement	1 203	-
Agencements aménagements des constructions	252	86
Installations techniques matériel et outillage industriel	3 758	5 363
Agencements aménagements divers	7	-
Matériel de bureau et informatique mobilier	6 075	127
Immobilisations en cours	227	-
Total immobilisations (Hors financières)	12 342	5 581

3.2 Etat des immobilisations financières

Les immobilisations financières se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2010	Augmentations ou dotations	Diminutions ou reprises	31 décembre 2011
Titres de participation	10 113	-	-	10 113
Obligations convertibles Twinlinx	165	6	-	171
Créance obligataire	68	4	-	72
Créance SIDS	1 500	-	-	1 500
Dépôts et cautions versés	165	18	-	182
Provision intérêts SIDS	95	-	-	95
Immobilisations financières brutes	12 105	27	-	12 132
Provision sur obligations convertibles	-	-	-	-
Provision sur créances obligataires	(1 835)	(10)	8	(1 837)
Immobilisations financières nettes	10 270	18	8	10 295

La Société a souscrit à des obligations convertibles émises par Twinlinx, une société développant des semi-conducteurs, qui venaient à échéance en 2011. Twinlinx ne disposant pas des ressources financières pour rembourser le prêt, la créance a été provisionnée à 100%.

La Société a accordé en 2009 à la société SIDS, holding de contrôle d'une société intervenant dans le domaine de la sécurité numérique, un prêt remboursable en numéraire à échéance au 30 juin 2010, prorogé jusqu'au 31 mars 2011. SIDS ne disposant pas des ressources financières pour rembourser le prêt, la créance a été provisionnée à 100%.

3.3 Etat des crédits-bails

Au 31 décembre 2011, la Société a deux contrats de crédit-bail en cours :

	Redevances payées en 2011	Redevances restant à payer			Total à payer
		jusqu'à 1 an	plus de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	
Matériel informatique	229	229	438	-	-
Machine de production	46	144	252	-	-
Total	274	372	690	-	-

3.4 Etat des stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

Libellé	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Stocks de produits : Matières premières	8 365	8 942
Stocks de produits : Semi-Finis	12 921	7 730
Stocks de produits : Semi-Finis en transit	187	-
Stocks brut	21 473	16 672
Provision	3 482	3 903
Stocks nets	17 991	12 770

La provision pour dépréciation des stocks sur l'exercice 2011 est liée à une baisse de la rotation, à l'augmentation des stocks jugés excédentaires au regard de l'évolution défavorable de l'activité et du carnet de commandes de l'activité paiements sécurisés, ainsi qu'à l'obsolescence.

3.5 Etat des échéances des créances et des dettes

Les échéances des créances sont les suivantes :

Échéance des créances en milliers d'euros	Brut 31 décembre 2011	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	272	-	272
Autres créances clients	25 864	25 864	-
Personnel et comptes rattachés	26	26	-
Crédit impôt recherche	6 459	3 207	3 252
Taxe sur la valeur ajoutée	2 387	2 387	-
Divers état et autres collectivités publiques	418	418	-
Groupe et associés	1 424	1 424	-
Débiteurs divers	2 749	2 749	-
Total	39 600	36 076	3 525

Les échéances des dettes sont les suivantes :

Échéance des dettes en milliers d'euros	Brut 31 décembre 2011	De 1 a 5 ans	A plus de 5 ans
Instruments financiers	666	666	-
Fournisseurs et comptes rattachés	14 452	14 452	-
Personnel et comptes rattachés	2 192	2 192	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 126	2 126	-
Autres impôts et taxes assimilés	50	50	-
Groupe et associés	3 457	3 457	-
Avoir à établir	2 051	2 051	-
Avance remboursable	631	631	-
Clients cédés	8 237	8 237	-
Total	33 862	33 862	-

La Société a mis en place en 2011 des contrats d'affacturage pour une durée de deux ans reconductible. Le financement correspondant aux créances cédées est présenté dans le tableau ci-dessus dans la rubrique "Clients cédés".


3.6 Variation des capitaux propres et composition du capital social

La variation des capitaux propres de présente comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2010	Affectation	Augmentation	31 décembre 2011
Capital	8 671	-	19	8 689
<i>Nombre d'actions</i>	<i>5 419 405</i>	-	-	<i>21 724 324</i>
<i>Valeur nominale</i>	<i>1,60 €</i>	-	-	<i>0,40 €</i>
Primes	93 102	-	295	93 397
Réserves réglementées	9 912	-	-	9 912
Report à nouveau	(39 685)	(3 751)	-	(43 436)
Résultat de l'exercice (perte)	(17 654)	-	-	(17 654)
Capitaux propres	54 345	(3 751)	314	50 908
En milliers d'euros	31 décembre 2010	Affectation	Augmentation	31 décembre 2011
Capital	8 671	-	19	8 689
<i>Nombre d'actions</i>	<i>5 430 872</i>	-	-	<i>21 724 324</i>
<i>Valeur nominale</i>	<i>1,60 €</i>	-	-	<i>0,40 €</i>
Primes	93 102	-	295	93 397
Réserves réglementées	9 912	-	-	9 912
Report à nouveau	(39 685)	(3 751)	-	(43 436)
Résultat de l'exercice (perte)	(17 654)	-	-	(17 654)
Capitaux propres	54 345	(3 751)	314	50 908

La perte de l'exercice clos le 31 décembre 2010 a été affectée au report à nouveau débiteur par décision de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2011.

Date de réalisation	Capital	Prime d'émission	Prime d'apport	Bons de souscription	Réserve indisponible
A l'ouverture au 1er janvier 2011	8 671	92 421	461	220	9 912
Augmentation de capital 06-2011	19	165	-	-	-
Bons de souscription d'action	-	-	-	130	-
Variation	19	92 587	-	130	-
A la clôture au 31 décembre 2011	8 690	185 008	461	350	9 912
	(8 690)	(92 587)	(461)	(350)	(9 912)



Prime d'émission (93 397)

En 2011, par décision de l'assemblée générale du 11 mai 2011, la valeur nominale des actions a été divisée par 4 afin de la ramener de 1,60 euro à 0,40 euro et, par voie de conséquence, de multiplier le nombre des actions composant le capital social par 4 afin de le porter de 5 419 405 actions à 21 677 620 actions.

La Société a également procédé à une augmentation de capital dans le cadre de l'exercice de bons de souscription d'action (« BSA »), par l'émission de 46 704 actions nouvelles. Cette opération a conduit à une augmentation du capital social de 19 milliers d'euros et de 165 milliers d'euros de la prime d'émission.

Le nombre total d'actions ordinaires émises s'élève à 21 724 324 actions au 31 décembre 2011 (5 419 405 actions au 31 décembre 2010). Chaque action a une valeur nominale de 0,40 euro. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les coûts externes engagés sur l'exercice 2011 et directement liés au projet d'introduction en bourse sont comptabilisés en déduction de la prime d'émission dans la mesure où ils concernent l'émission de nouvelles actions et que le projet a été concrétisé postérieurement à la clôture en février 2012.

Les BSA émis par la Société et en cours de validité au 31 décembre 2011 sont les suivants :

Date émission BSA	Nombre de BSA souscrits	Prix souscription en euros	Nombre maximal d'actions à souscrire en exercice des BSA*	Prix de souscription des actions à souscrire en exercice des BSA en €*	Date Expiration	Note
16 juin 2005	1	100	43 332	5,77	8 juillet 2015	1+2
16 juin 2005	1	100	52 000	5,77	8 juillet 2015	1+2
31 juillet 2006	4 600	2,36 par bon	18 400	3,9425	20 novembre 2016	1+2
30 août 2007	750	4,23 par bon	3 000	7,0550	6 novembre 2017	1+2
30 août 2007	2 205	4,23 par bon	8 820	7,0550	4 juin 2019	1+2
21 septembre 2007	1 000	4,23 par bon	4 000	7,0550	30 juin 2018	1+2
21 septembre 2007	1 000	4,23 par bon	4 000	7,0550	3 juillet 2018	1+2
21 décembre 2007	2 000	6,03 par bon	8 000	10,0525	22 août 2018	1+2
18 décembre 2008	750	4,23 par bon	3 000	7,0550	4 mai 2019	1+2
18 décembre 2008	3 200	4,02 par bon	12 800	10,0525	24 mars 2019	1+2
1 octobre 2010	50 000	4,18 par bon	226 878	4,1873	1 octobre 2015	1+2+3
29 décembre 2010	12 500	4,18 par bon	50 000	4,7500	29 décembre 2015	1+4
Total	78 007		434 230			

Note 1 : Les BSA donnent droit à la souscription d'actions ordinaires sous réserve que la première cotation des actions de la société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (soit notamment qu'elle soit réalisée sur la base d'un prix par action au moins égal à 6,375 euros) (ci-après désignée l' "Introduction Qualifiée").

Note 2 : exerçables en totalité en cas de réalisation d'une Introduction Qualifiée.

Note 3 : chaque BSA donne droit à la souscription de 4 actions de préférence de catégorie D. L'assemblée générale des actionnaires du 20 janvier 2012 a précisé qu'en cas de réalisation d'une Introduction Qualifiée, chaque BSA donnera droit à la souscription d'actions ordinaires selon une parité de conversion de 1 BSA pour 4,5376 actions ordinaires.

Note 4 : Le nombre de BSA exerçables en cas de réalisation d'une Introduction Qualifiée est fonction, selon les titulaires, de leur participation aux réunions du conseil de surveillance au cours de la période du 1er juillet 2008 au 31 décembre 2012, de leur qualité de membre de l'advisory board de la société au cours de la période du 1er avril 2010 au 31 mars 2012, ou encore de leur collaboration avec la société en qualité de consultant entre le 1er janvier et le 30 juin 2011. Sous réserve de la satisfaction de ces critères, les BSA peuvent être exercés au fur et à mesure, dans des proportions variables pour chaque titulaire (en totalité à compter du 31 décembre 2012).

* L'assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2011 a décidé de diviser la valeur nominale des actions par 4 la ramenant de 1,60 € à 0,40 €.

Les actions gratuites émises par la Société et en cours de validité au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

Date d'attribution des actions gratuites	Nombre d'actions gratuites pouvant être définitivement attribuées au 31/12/2010	Nombre d'actions gratuites pouvant être définitivement attribuées au 31/12/2011*	Nombre d'actions attribuées définitivement en 2011	Nombre d'actions gratuites perdues au cours de l'année 2011
28.07.2005	23 046 du Pool 1	92 184 du Pool 1		
28.07.2005	28 014 du Pool 2	112 056 du Pool 2	-	-
17.02.2006	0	0	-	-
17.02.2006	13 745	54 980	-	-
02.06.2006	0	0	-	-
03.11.2008	0	0	-	-
16.12.2010	306 500	1 226 000	-	-
Total	371 305	1 485 220	0	0

* L'assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2011 a décidé de diviser la valeur nominale des actions par 4 la ramenant de 1,60 € à 0,40 €.

* Ladite assemblée a constaté qu'en conséquence de la division de la valeur nominale des actions, les titulaires d'actions gratuites attribuées par le directoire préalablement à ladite assemblée et encore en période d'acquisition se verront attribuer, dans l'hypothèse où elles leur seraient finalement acquises, pour chaque action d'une valeur nominale de 1,60 euro initialement attribuée, 4 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune.

Les options de souscription d'actions émises par la Société et en cours de validité au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

Date d'attribution des Options	Nombre d'Options attribuées en cours de validité au 31/12/2011	Prix de souscription des Options (en €)	Nombre maximum d'actions à souscrire sur levée des Options*	Nombre des Options levées au cours de l'année 2011	Prix de souscription des actions sur levée des Options (en €)*	Date d'expiration des Options
28.07.2005	22 596	Gratuit	90 384	-	0,40	16.06.2015
28.07.2005	20 408	Gratuit	81 632	-	0,40	16.06.2015
17.02.2006	22 339	Gratuit	89 356	-	3,9425	20.10.2015
02.02.2006	12 976	Gratuit	51 904	-	3,9425	20.10.2015
02.06.2006	64 000	Gratuit	256 000	-	3,9425	02.06.2016
02.02.2007	10 225	Gratuit	40 900	-	7,055	02.06.2016
04.08.2007 et 21.09.2007	63 367	Gratuit	253 468	-	7,055	19.06.2017
04.08.2007	24 512	Gratuit	98 048	-	7,055	19.06.2017
22.02.2008	8 500	Gratuit	34 000	-	10,0525	19.06.2017
25.02.2008	12 700	Gratuit	50 800	-	10,0525	19.06.2017
03.11.2008	5 400	Gratuit	21 600	-	10,0525	02.06.2016
03.11.2008	15 200	Gratuit	60 800	-	10,0525	19.06.2017
03.11.2008	1 000	Gratuit	4 000	-	10,0525	19.06.2017
03.11.2008	500	Gratuit	2 000	-	10,0525	30.06.2018
Total	283 723		1 134 892			

* L'assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2011 a décidé de diviser la valeur nominale des actions par 4 la ramenant de 1,60 € à 0,40 €.

Ladite assemblée a constaté qu'en conséquence de la division de la valeur nominale des actions, le nombre d'actions pouvant être souscrites sur exercice de chaque option de souscription d'actions sera multiplié par 4, chacune d'entre elles permettant ainsi la souscription de 4 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro, pour un prix de souscription total inchangé.

3.7 Etat des provisions

Les provisions se présentent comme suit :

Provisions pour risques et charges	31 décembre 2010	Augmentations	Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	31 décembre 2011
Provisions pour pertes de change	(48)		(527)	-	48	(527)
Autres provisions pour risques	(313)		-	47	28	(239)
Provisions indemnités retraites	(225)		(172)	-	-	(396)
TOTAL I	(586)		(699)	47	76	(1 162)
Provisions pour dépréciation						
Sur autres immobilisations financières	(1 835)		(2)	-	-	(1 837)
Sur stocks et en cours	(3 903)		(3 747)	2 210	1 960	(3 481)
Sur comptes clients	(207)		(36)	208	-	(36)
TOTAL II	(5 946)		(3 785)	2 418	1 960	(5 354)
TOTAL GENERAL (I) + (II)	(6 532)		(4 484)	2 464	2 036	(6 516)

Les provisions pour pertes de change correspondent aux pertes latentes de change nettes sur les positions bilancielle. La Société comptabilise des provisions pour indemnités de départ en retraite sur la base de calculs et d'hypothèses actuariels. Par ailleurs, la Société est sujette à des procédures juridiques en relation avec le cours normal des affaires. La direction de la Société considère que les coûts finaux susceptibles d'être engendrés par ces litiges n'auront pas d'impacts significatifs sur la situation financière de la Société.

3.8 Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société.

3.9 Evaluation des placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition des placements ont été intégrés.

En milliers d'euros	Bilan 31 décembre 2011	Valeur à la clôture	Plus value latente
Sicav bloquées en garantie du loyer du bâtiment	293	314	21
Total	293	314	21

La plus-value latente nette sur les valeurs de placement s'élève à 21 milliers d'euros au 31 décembre 2011. Elle a fait l'objet d'une réintégration fiscale sans incidence sur le résultat dans la mesure où la Société n'acquies pas d'impôt sur les bénéfices.

3.10 Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

3.11 Produits à recevoir

Les produits à recevoir se répartissent comme suit au bilan au 31 décembre 2011 :

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan en milliers d'euros	Montant
Subventions produits à recevoir	327
Crédit impot recherche	6 459
TVA en attente de remboursement	1 102
Fond de garantie Natixis	945
Total	8 833

3.12 Charges à payer

Les charges à payer se répartissent comme suit au bilan au 31 décembre 2011 :

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan en milliers d'euros	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 230
Dettes fiscales et sociales	4 368
Total	6 598

3.13 Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance et les produits constatés d'avance se répartissent comme suit au 31 décembre 2011 :

Charges constatées d'avance en milliers d'euros	Montant
Charges d'exploitation	726
Total	726
Produits constatés d'avance en milliers d'euros	Montant
Produits d'exploitation	1 768
Total	1 768

Les charges constatées d'avances correspondent à des charges courantes d'exploitation engagées et comptabilisées avant leur fait générateur.

Les produits constatés d'avance correspondent à des produits d'exploitation facturés à un client selon les termes contractuels mais dont le revenu n'a pas été reconnu sur l'exercice.

3.14 *Ecart de conversion sur opérations en devises*

L'écart de conversion sur opérations en devises se détaille comme suit au 31 décembre 2011 :

Nature des écarts en milliers d'euros	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Créances	-	-	-	1 213
Dettes d'exploitation	415	-	415	-
Total	415	-	415	1 213

4. Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

4.1 *Ventilation du chiffre d'affaires*

La Société a réalisé 85% de son chiffre d'affaires 2011 à l'export et 15% en France.

4.2 *Résultat net par action*

	2007	2008	2009	2010	2011
Résultat net de l'exercice	(10 103)	(7 603)	(9 587)	(3 751)	(16 451)
Nombre d'actions	10 165 524	11 109 048	11 193 832	21 677 620	21 724 324
Résultat net par action	(1,01)	(1,46)	(1,17)	(5,78)	(1,32)

Le nombre d'actions pour les exercices 2010 et antérieurs a été recalculé en appliquant les mêmes modalités de division de la valeur nominale de l'action par 4 que sur l'exercice clos le 31 décembre 2011.

4.3 *Rémunération des dirigeants*

La rémunération brute versée en 2011 aux organes de direction s'est élevée à 1 043 milliers d'euros.

4.4 Ventilation de l'effectif et droit individuel à la formation

L'effectif se détaille comme suit au 31 décembre 2011 :

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	145	28
Agents de maîtrise et techniciens	0	-
Apprentis	3	-
Contrat professionnalisation	1	-
Total au 31 décembre 2011	149	-

Au 31 décembre 2011 les droits acquis et non pris par les salariés au titre du Droit Individuel à la Formation s'élèvent à 11 443 heures.

4.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La Société est fiscalement déficitaire et n'a pas acquitté d'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2011, le report déficitaire est le suivant (en milliers d'euros) :

- Déficits reportables au 31 décembre 2010	71 299
- Déficit fiscal 2011	19 084
Total des déficits reportables	90 383

Conformément aux règles et méthodes comptables applicables pour les comptes sociaux des sociétés françaises, la Société ne comptabilise pas d'actifs d'impôts différés sur ce déficit.

4.6 Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

Les accroissement et allègements de la dette future d'impôts s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	31 décembre 2011
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Organic	98
Autres :	
- Plus values latentes sur valeurs mobilières de placement	950
- Gains de change latents	694
- Provisions pour risques divers	48
Total des allègements	1 790
Déficits reportables	90 383
Moins values à long terme	-

4.7 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se détaillent comme suit au 31 décembre 2011 :

En milliers d'euros			31 décembre	31 décembre
	Produit	Charge	2011	2010
			Net	Net
Sur exercice antérieur	10	-	10	7
Sur cession d'immobilisations	4	5	(1)	(1)
Pénalités diverses	-	0	(0)	(1 349)
Total	27	5	21	(1 342)

4.8 Transferts de charges

Les transferts de charges ont un caractère d'exploitation et s'élèvent à 229 milliers d'euros. Ils sont constitués par les refacturations émises par la Société vers l'organisme paritaire agréé au titre des prises en charges de la formation continue ainsi que des refacturation des contrats CIFRE.

4.9 Montant des dépenses de recherche et développement

Le montant des dépenses de recherche et développement comptabilisé en charges en 2011 s'élève à 27 219 milliers d'euros (13 595 milliers d'euros en 2010).

5. Engagements financiers et autres informations

5.1 Dettes garanties par des sûretés réelles

Il n'y a pas de dettes garanties par des sûretés réelles au 31 décembre 2011.

5.2 Montant des engagements financiers

Les engagements au 31 décembre 2011 sont présentés ci-après :

Engagements donnés en milliers d'euros	31 décembre 2011
Engagements d'achat	37 630
Nantissement de valeurs mobilières de placement en garantie du loyer du Parc Club du Golf	293
Contrat de location financière pour matériel informatique	2 541
Couvertures de change USD/EUR (si évolution défavorable)	16 050
Couvertures de change GBP (si évolution défavorable)	3 711
Total	60 225

37 630 milliers d'euros sont relatifs à un engagement envers la société LFoundry. Dans le cadre de l'acquisition de l'activité SMS le 30 septembre 2010, le Société s'est engagée par contrat (modifié par avenant le 19 mars 2012) à acheter un nombre minimum de *wafers* à la société LFoundry pendant 48 mois à partir de la date d'acquisition, à un prix déterminé à l'avance. Dans l'hypothèse où la Société n'achèterait pas le montant minimum auquel elle s'est engagée, elle devrait indemniser LFoundry pour la différence entre l'engagement et la quantité effective commandée au cours de la période concernée.

5.3 Liste des filiales et participations

Les filiales et participations se détaillent comme suit au 31 décembre 2011 :

Société	Pays	Monnaie	% détenue	Capital	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat	Valeur comptable des titres détenus		Avance consentie (+) reçue (-)
								brute	nette	
<i>(en milliers sauf mention contraire)</i>										
Inside Secure Corporation	Etats-Unis	Dollars US	100%	50	552	3 819	112	50	50	(292)
Inside Secure (Asia) Pte Ltd	Singapour	Dollars de Singapour	100%	100	408	1 428	68	48	48	(45)
Inside Secure Sp.z.o.o.	Pologne	Zloty	100%	50	164	1 145	40	43	43	(22)
Vault-IC UK Ltd	Ecosse	Livre sterling	100%	1 £	4 058	6 384	(255)	8 630	8 630	(860)
Vault-IC France SAS	France	Euros	100%	1 298	3 725	15 469	646	1 340	1 340	(747)

5.4 Relations intragroupe

Les opérations intra-groupe réalisées au cours de l'exercice avec les sociétés du groupe s'analysent de la façon suivante :

Rubriques du compte de résultat

	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2011
Produits		
Produit d'exploitation	-	-
Produits financiers	-	6 715
Produits exceptionnels	-	-
	-	-
Charges		
Charges d'exploitation	23 399	7 546
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles	-	-

Les charges d'exploitation correspondent principalement aux différents coûts supportés par les filiales et refacturés à la Société conformément aux contrats en vigueur.

5.5 *Résultat financier*

Le résultat financier s'analyse de la façon suivante :

Produits Financiers	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Interets refactures clients	7	59
Differences positives de change	4 685	3 739
Produits net sur cessions des valeurs mobilières des placement	33	140
Interets contrats obligataires	10	-
Reprise de provision risques et charges financières	49	-
Dividendes perçus des filiales	-	6 715
Total	4 783	10 653
Charges Financières	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Dotations financières aux amortissements et provisions	424	1 576
Interets et charges	14	1
Differences négatives de change	5 925	3 267
Total	6 363	4 844
Resultat Financier	(1 580)	5 809

5.6 *Intégration fiscale*

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la Société a mis en place une convention d'intégration fiscale avec sa filiale française Vault-IC France SAS.

* *
*

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex

Antoine Olanda
38 parc du Golf
13856 Aix en Provence

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

Aux Actionnaires
Inside Secure
41 parc Club du Golf
13856 Aix en Provence

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Inside Secure, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables

Nous avons examiné en particulier les traitements comptables retenus par la société relatifs à la reconnaissance du revenu, à la comptabilisation des opérations libellées en devises et à celle des frais de recherche et développement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Lors de l'arrêté de ses comptes, votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment les provisions pour couvrir les risques éventuels de dépréciation des titres de participation, l'activation des frais de développement, et les provisions sur stocks et pour risques et charges.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur, la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations. En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Aix en Provence, le 27 avril 2012

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Antoine Olanda

Philippe Willemin
Associé

ANNEXES

Annexe 1

**Rapport du président du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise,
le contrôle interne et la gestion des risques**



Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 13 137 329,20 euros

Siège social : 41, parc Club du Golf, 13856 Aix-en-Provence cedex 3

399 275 395 RCS Aix-en-Provence

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LE CONTROLE INTERNE ET LA GESTION DES RISQUES

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans le présent rapport, en ma qualité de président du conseil de surveillance, de la composition du conseil de surveillance et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de ce conseil au cours de l'exercice 2011 ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport, préparé par le secrétariat général et la direction financière de la Société, a été soumis au comité d'audit puis approuvé par le conseil de surveillance lors de sa réunion du 27 avril 2012.

1. Gouvernement d'entreprise et représentation des femmes et des hommes au conseil de surveillance

INSIDE Secure (ou la « Société »), est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance constituée le 30 novembre 1994.

Le conseil de surveillance (ou le « Conseil »), lors de sa séance du 31 mars 2011, s'est doté d'un règlement intérieur qui précise notamment, les règles de fonctionnement du conseil, les principes de conduite et les obligations des membres du conseil de surveillance de la Société et les modalités de fonctionnement du conseil et des comités. Les principales dispositions du règlement intérieur du conseil sont reproduites ci-après.

Le conseil de surveillance, lors de sa séance du 31 mars 2011, a décidé de se référer au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP et le MEDEF en décembre 2008, révisé en avril 2010 et validé en tant que code de référence par l'Autorité des marchés financiers (le « Code AFEP MEDEF ») en tant que code de référence de gouvernement d'entreprise, ce code étant disponible notamment sur le site du MEDEF (www.medef.com).

La Société a pour objectif de se conformer à l'ensemble des recommandations du Code AFEP-MEDEF.

La Société entend se conformer notamment aux objectifs suivants :

- que le conseil de surveillance atteigne et maintienne un pourcentage d'au moins 20% de femmes dans un délai de 3 ans et d'au moins 40% de femmes dans un délai de 6 ans à compter

de l'admission des titres de la Société aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris;

- que lorsque le conseil est composé de moins de 9 membres, l'écart, au terme des six ans susvisés, entre le nombre de membres du conseil de surveillance de chaque sexe ne soit pas supérieur à 2.

A cet effet, la candidature d'une femme au conseil de surveillance sera proposée à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui sera la première assemblée générale des actionnaires statuant sur la nomination de membres du conseil suivant l'admission des titres de la Société aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

Enfin, la composition du comité d'audit, conforme aux dispositions de l'article L. 823-19 du code de commerce, ne répond pas encore aux recommandations du Code AFEP-MEDEF selon lesquelles le comité d'audit devrait être composé d'un minimum de 2/3 de membres indépendants.

1.1. Composition du conseil de surveillance

En vertu des dispositions légales et statutaires, le conseil de surveillance est composé de trois membres au moins et de neuf au plus, nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée de trois ans et rééligibles au terme de leur mandat. En cas de vacance, les membres du conseil de surveillance peuvent être cooptés dans les conditions prévues par la loi et les règlements applicables.

Conformément à son règlement intérieur, le conseil de surveillance s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de compter en son sein une majorité au moins de membres indépendants au sens du Code AFEP MEDEF. Sont réputés avoir la qualité de membres indépendants les membres du Conseil qui n'entretiennent aucune relation avec la Société, son groupe ou sa direction, susceptible de compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

Le conseil de surveillance estime que quatre de ses membres sur sept au total sont indépendants. Messieurs Patrick Jones, Glenn Collinson, Ronald Black et le Fonds stratégique d'investissement remplissent en effet les critères définis dans le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP – MEDEF, mis à jour en avril 2010, dans la mesure où ils :

- ne sont ni salariés ou mandataires de la Société, ni salariés ou mandataires sociaux de l'une de ses filiales et ne l'ont pas été au cours des cinq dernières années ;
- ne sont pas mandataires sociaux d'une société dans laquelle la Société détient, directement ou indirectement, un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne sont pas clients, fournisseurs, banquiers d'affaires, banquiers de financement (i) significatifs de la Société ou du Groupe, ou (ii) pour lesquels la Société ou son Groupe représentent une part significative de l'activité ;
- n'ont pas de lien familial proche avec un mandataire social ;
- n'ont pas été auditeurs de la Société au cours des cinq dernières années ; et
- ne sont pas mandataires sociaux de la Société depuis plus de douze ans.

S'agissant des membres du conseil de surveillance représentant des actionnaires importants de la Société, ils peuvent être considérés comme indépendants dès lors qu'ils ne participent pas au contrôle de la Société. Au-delà d'un seuil de 10% en capital ou en droits de vote, il convient que le conseil, sur rapport du comité des rémunérations et nominations, s'interroge systématiquement sur la qualification d'indépendant en tenant compte de la composition du capital de la société et de l'existence d'un conflit d'intérêts potentiel.

Le conseil de surveillance a, à cet égard, estimé que le Fonds stratégique d'investissement quoique détenant environ 7,4% du capital social peut bien être qualifié de membre indépendant.

Au moins un des membres indépendants doit, en outre, avoir des compétences particulières en matière financière ou comptable pour pouvoir être nommé au comité d'audit, ce qui est le cas de Monsieur Patrick Jones (voir à ce propos le résumé de son expérience professionnelle ci-après).

Le tableau qui suit décrit la composition du conseil de surveillance au 31 décembre 2011. A cette date le conseil de surveillance de la Société était constitué de sept membres.

Nom ou dénomination sociale	Date de début et d'expiration de mandat
Monsieur Alex Brabers (président du conseil)	Mandat du 11 mai 2011 expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013
Monsieur Jean Schmitt (vice-président du conseil)	Mandat du 30 juin 2010 expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012
Monsieur Patrick Schwager Jones	Mandat du 25 juin 2009 expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
Monsieur Ronald Black	Mandat du 25 juin 2009 expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
Monsieur Glenn Collinson	Mandat du 11 mai 2011 expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013
Fonds stratégique d'investissement représentée par Monsieur Thierry Sommelet	Mandat du 30 juin 2010 expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012
Vertex Technology Fund III Ltd représenté par Monsieur Kheng Nam Lee	Mandat du 29 décembre 2010 expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Le rapport de gestion mentionne la liste des fonctions et mandats exercés dans d'autres sociétés et la principale fonction exercée par chaque membre du conseil.

Pour une parfaite information, nous vous indiquons que l'assemblée générale, lors de sa séance du 20 janvier 2012, a nommé la société Sofinnova Partners, représentée par Monsieur Olivier Sichel, en qualité de nouveau membre du conseil de surveillance (son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014) portant ainsi à huit le nombre de ses membres.

Alex Brabers - président du conseil de surveillance, membre du comité des nominations et des rémunérations et du comité d'audit

Alex Brabers est vice-président exécutif capital-risque de GIMV et responsable de ses investissements dans le secteur des technologies de l'information et des communications. Avec plus de 20 années passées dans le monde du capital-risque, Alex Brabers fait bénéficier la Société de son expérience dans le domaine du financement des entreprises de croissance. Il est intervenu lors de la cession ou de l'introduction en bourse de nombreuses sociétés. Il est administrateur de Telenet (Euronext Bruxelles : TNET), Nomadesk et OTN Systems. Il a également exercé des mandats au sein d'Option International, Barconet, Telos, Emme et Mobistar. Avant de rejoindre GIMV en 1990, Alex Brabers a travaillé dans

le secteur bancaire, d'abord comme trader dans les instruments du marché monétaire international puis au service de planification stratégique. Alex Brabers est titulaire d'un master en économie de l'université de Louvain.

Jean Schmitt - vice-président du conseil de surveillance, président du comité des nominations et des rémunérations

Jean Schmitt est directeur général de JoltTech Capital, société de gestion de *private equity* spécialisée dans l'investissement au capital de PME/ETI technologiques européennes. Avant de fonder JoltTech Capital, Jean Schmitt a passé 10 ans chez Sofinnova Partners, en tant qu'associé, où il a dirigé l'équipe d'investissement dans le secteur des technologies de l'information. Jean Schmitt est le fondateur de SLP InfoWare, l'un des leaders mondiaux en matière de logiciels de gestion prédictive de la relation clients pour le secteur des télécommunications (P-CRM), qu'il a vendu à Gemplus en 2000. Il a alors occupé la double fonction de président-directeur général de SLP InfoWare et de vice-président *Telecom Solutions and Applications* de Gemplus. Jean Schmitt a créé et vendu trois autres sociétés avant de fonder SLP InfoWare. Jean Schmitt est actuellement membre du conseil d'administration de Celsius (France) et d'AuthenTec (USA, NASDAQ:AUTH) et président de Groupe Hatteme SAS (France). Jean Schmitt est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications (ENST) et titulaire d'un DEA en intelligence artificielle. Il est par ailleurs chargé de cours à l'école « Telecom Paris » depuis 2005.

Patrick Jones - membre du conseil de surveillance, président du comité d'audit et membre du comité des nominations et des rémunérations

Patrick Jones est actuellement président du conseil d'administration de Lattice Semiconductor (Nasdaq : LSCC), société spécialisée dans la production « *fabless* » (sans usine) de semi-conducteurs, et d'Epocrates Inc. (Nasdaq : EPOC), fournisseur de solutions et services mobiles aux professionnels de la santé. Il siège également au conseil de Fluidigm (Nasdaq : FLDM), créateur et fabricant de circuits fluidiques intégrés pour la biologie et de Vesta Inc., concepteur de solutions de paiement électronique pour l'industrie des télécommunications. Il a également siégé au conseil de plusieurs sociétés de haute technologie financées par des investisseurs en capital-risque. De 1998 à 2001, Patrick Jones a occupé le poste de *senior vice-president* et directeur financier de Gemplus SA (aujourd'hui intégrée dans Gemalto), leader du marché des cartes à puce, dont il a réalisé l'introduction en bourse à Paris et à New York. Auparavant, il avait occupé les postes de *vice-président finance & corporate controller* d'Intel et directeur administratif et financier de LSI Logic, fabricant de semi-conducteurs spécialisés. Il a débuté sa carrière chez IBM en tant qu'ingénieur, avant de rejoindre Singer Company en France, à Singapour et en Thaïlande. Il est titulaire d'un MBA en finance de l'université de Saint-Louis (Etats-Unis) et d'un diplôme de deuxième cycle universitaire de l'université de l'Illinois (Etats-Unis).

Ronald Black - membre du conseil de surveillance et membre du comité des nominations et des rémunérations

Ronald Black est administrateur d'AuthenTec (NASDAQ : AUTH) et de EnOcean. Il a été précédemment directeur général de MobiWire (anciennement Sagem Wireless France), président et directeur général de UPEK (qui a fusionné avec AuthenTec) et auparavant président-directeur général de Wavecom, une société française de solutions de communication radio cotée sur Euronext Paris. Ronald Black a également occupé plusieurs postes de cadre dirigeant dans d'autres sociétés. Il a été notamment directeur général adjoint du groupe des systèmes client chez Agere Systems, *vice-president* et directeur général de la division commerciale des réseaux de nouvelle génération chez Gemplus (désormais Gemalto), directeur général de la division des systèmes de communication du secteur des produits semi-conducteurs chez Motorola (désormais Freescale), et a exercé un certain nombre de fonctions de direction générale chez IBM Microelectronics dans le groupe des microprocesseurs Power PC et des groupes de développement et d'applications d'assemblage électronique. Il est titulaire d'un master en sciences et d'un doctorat en ingénierie et science des matériaux de l'université Cornell dans l'Etat de New York.

Glenn Collinson - membre du conseil de surveillance

Co-fondateur de Cambridge Silicon Radio Plc. (LSE : CSR), Glenn Collinson a accompagné le développement de cette société depuis sa création en 1998 jusqu'à son introduction en bourse en 2004, en tant que directeur marketing, puis directeur commercial. Depuis son départ du conseil d'administration de CSR en 2007, il occupe le poste d'administrateur de Neul Ltd., un fournisseur de services de données dans le domaine de la téléphonie mobile, celui d'administrateur de Solar Press Ltd, société spécialisée dans le développement d'unités photovoltaïques polymères et celui d'administrateur de Wolfson Microelectronics plc. (LSE : WLF), société de microélectronique cotée à la bourse de Londres fabricant des puces analogiques et mixtes pour les applications grand public et professionnelles. Parmi les autres postes occupés par Glenn Collinson figurent celui d'administrateur de Sonaptic Ltd, d'avril 2005 jusqu'à sa revente à Wolfson en juillet 2007, celui d'administrateur de DiBcom SA, société « *fabless* » spécialisée dans la conception de puces pour terminaux mobiles et télévisions portables jusqu'en juillet 2011 ou encore celui d'administrateur de Microemissive Displays Group plc., d'avril à novembre 2008. Avant de co-fonder CSR, Glenn Collinson a exercé les responsabilités de *senior engineer* et de *marketing manager* chez Cambridge Consultants Ltd (1996-1998), ainsi que celles de *design engineer* et *marketing manager* chez Texas Instruments (1989-1996). Il est membre de l'Institution of engineering & technology et est titulaire d'un *bachelor of sciences* en physique et d'un *master of sciences* en électronique délivrés par l'université de Durham, ainsi que d'un MBA de l'université de Cranfield.

Thierry Sommelet - représentant permanent du Fonds stratégique d'investissement, membre du conseil de surveillance

Avant de rejoindre le Fonds stratégique d'investissement (FSI) en 2009 en tant que directeur d'investissement, Thierry Sommelet était directeur des investissements dans le service « développement numérique des territoires » de la Caisse des Dépôts, responsable des investissements et participations dans le secteur du numérique. Thierry Sommelet a débuté sa carrière au Crédit Commercial de France (désormais HSBC) dans le service des marchés financiers, à Paris et à New York, où il était responsable du service de la gestion des risques. En 1996, il a rejoint Renaissance Software (désormais Infinity), un fournisseur de logiciels pour les institutions financières, où il était directeur de l'équipe d'ingénierie financière européenne basée à Londres. De 2000 à 2001, Thierry Sommelet a travaillé pour InfosCE une société de presse où il était chargé du développement et de la stratégie Internet. Il a ensuite rejoint la Caisse des dépôts en 2002. Thierry Sommelet est membre du conseil d'administration des sociétés TDF, 3S Photonics, Mäder et Sipartech. Il est diplômé de l'Ecole nationale des ponts et chaussées et titulaire d'un MBA de l'Insead.

Lee Kheng Nam - représentant permanent de Vertex Technology Fund III Ltd, membre du conseil de surveillance

Lee Kheng Nam est président de Vertex Venture Holding et, depuis 2004, associé du fonds de capital-risque américain GGV Capital. Avant de rejoindre GGV Capital, il a été pendant 20 ans président de Vertex Management, une société internationale de capital-risque ayant son siège à Singapour. Il est administrateur de plusieurs sociétés cotées et non cotées, notamment Creative Technology, Heptagon et BCD Semiconductor Manufacturing. Il a également été administrateur de plusieurs autres sociétés du secteur des télécommunications, dont Centillium Communications, Chartered Semiconductor, GRIC Communications, Gemplus International, ActivCard, United Test and Assembly Center et SMIC. Lee Kheng Nam est basé à Singapour et apporte généralement son aide à GGV Capital dans le secteur des semi-conducteurs en Chine. Lee Kheng Nam est titulaire d'une licence en sciences de l'ingénierie mécanique de l'université Queen's au Canada, et d'un master en sciences dans la recherche opérationnelle et l'analyse des systèmes de l'Ecole navale supérieure de Monterey, en Californie (*U.S naval postgraduate school*).

1.2. Missions du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est soumis aux dispositions du code de commerce, des articles 15 à 17 des statuts de la Société et du règlement intérieur qu'il a adopté.

Le Conseil, notamment :

- exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le directoire,
- désigne les membres du directoire chargés de définir la stratégie de la Société et de la gérer,
- fixe les rémunérations des membres du directoire,
- autorise les conventions et engagements visés aux articles L. 225-86 et L. 225-90-1 du code de commerce,
- propose à l'assemblée générale des actionnaires la désignation des commissaires aux comptes,
- approuve le rapport du président du Conseil sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne.

Il veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché.

Il n'existe pas de limitations statutaires des pouvoirs du directoire.

1.3. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil

Pour participer efficacement aux travaux et aux délibérations du Conseil, chaque membre du Conseil se fait communiquer les documents qu'il estime utiles. Les demandes à cet effet sont formulées auprès du directoire ou, le cas échéant, auprès de tout autre dirigeant.

Chaque membre du Conseil est autorisé à rencontrer les principaux dirigeants de l'entreprise, à condition d'en informer préalablement le directoire. Les membres du directoire peuvent assister à ces entretiens, sauf si le membre du Conseil concerné s'y oppose. Les membres du directoire peuvent être entendus à toute réunion du Conseil.

Le Conseil est régulièrement informé par le directoire de la situation financière, de la trésorerie, des engagements financiers et des événements significatifs de la Société et du groupe.

Enfin, tout nouveau membre du Conseil peut demander à bénéficier d'une formation sur les spécificités de la Société et de son groupe, leurs métiers et leurs secteurs d'activités.

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt social et au moins une fois par trimestre. Au plus tard lors de la dernière réunion de l'exercice, le Conseil arrête la date de ses réunions trimestrielles à tenir au cours de l'exercice suivant. Les membres du Conseil sont convoqués par lettre, télécopie ou courriel huit (8) jours au moins avant chaque réunion. Le Conseil peut également être convoqué par tout moyen, même verbalement, si tous les membres du Conseil en fonction sont présents ou représentés à la réunion.

Sont adressés, remis ou mis à disposition des membres du Conseil, dans un délai raisonnable préalable à la réunion, tous les documents ou projets de documents, de nature à les informer sur l'ordre du jour et sur toutes questions qui sont soumises à l'examen du conseil.

En outre, le Conseil est informé, à l'occasion de ses réunions, de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la Société.

Les membres du Conseil peuvent participer à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence ou de télécommunication. Cette modalité de participation n'est pas applicable pour l'adoption des décisions qui ont pour objet : (i) la nomination, la révocation, la fixation de la rémunération des

membres du directoire, et (ii) la vérification et le contrôle des comptes de l'exercice, y compris les comptes consolidés, et l'examen du rapport de gestion incluant le rapport de gestion du groupe.

Les moyens mis en œuvre doivent permettre l'identification des participants et garantir leur participation effective.

Le procès-verbal de délibération mentionne la participation de membres du Conseil par les moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Une fois par an, le Conseil fait le point sur les modalités de son fonctionnement et, au moins tous les trois ans, il procède à une évaluation formalisée avec l'aide le cas échéant d'un consultant extérieur. Cette évaluation a, en outre, pour objet de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues et de mesurer la contribution de chaque membre aux travaux du Conseil eu égard, notamment, à sa compétence et à son implication.

Le conseil de surveillance procède, à la date d'établissement du présent rapport, à une évaluation des modalités de son fonctionnement pour l'exercice 2011, dont les conclusions seront examinées à l'occasion d'une prochaine réunion du Conseil.

1.4. Compte-rendu de l'activité du Conseil au cours de l'exercice 2011

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil de surveillance de la Société s'est réuni à 11 reprises. Le président du conseil a présidé ces réunions, le taux de participation moyen sur l'exercice de l'ensemble des membres étant de 95 %.

1.5. Comité d'audit

Le conseil de surveillance de la Société, lors de sa séance du 31 mars 2011, a décidé de maintenir un comité d'audit (le « Comité d'Audit ») mis en place en 2006, dont les membres ont adopté un nouveau règlement intérieur le même jour approuvé par le conseil de surveillance.

La mission du Comité d'Audit est, sous la responsabilité exclusive et collective des membres du conseil de surveillance de la Société et en vue de s'assurer de la qualité du contrôle interne et de la fiabilité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers, d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières et, à cet effet, notamment :

- d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- d'assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques et en particulier :
 - d'évaluer les procédures de contrôle interne ainsi que toutes mesures adoptées en vue de remédier aux éventuels dysfonctionnements significatifs en matière de contrôle interne ;
 - d'examiner les programmes annuels de travaux des auditeurs ;
 - d'évaluer la pertinence de la procédure de suivi des risques ;
- d'assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes et en particulier :
 - d'examiner les hypothèses retenues pour les arrêtés de comptes, d'étudier les comptes sociaux de la Société et les comptes consolidés annuels, semestriels et, le cas échéant, trimestriels avant leur examen par le conseil de surveillance, en ayant pris

- connaissance régulièrement de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la Société, notamment hors-bilan ;
- d'évaluer, en consultation avec les commissaires aux comptes, la pertinence du choix des principes et méthodes comptables ;
 - de consulter les membres du directoire en charge des aspects financiers ainsi que le directeur administratif et financier s'il n'est pas membre du directoire, entre la fin de tout exercice et la date à laquelle le Comité d'Audit statuera sur les projets de comptes annuels, sur la pertinence des principes et méthodes comptables retenus, l'efficacité des procédures de contrôle comptable et toute autre matière appropriée ;
 - d'examiner les opérations importantes à l'occasion desquelles aurait pu se produire un conflit d'intérêts ;
 - d'émettre une recommandation sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale et revoir les conditions de leur rémunération ;
 - d'assurer le suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes et en particulier :
 - de proposer la fixation de règles de recours aux commissaires aux comptes pour les travaux autres que le contrôle des comptes afin de garantir l'indépendance de la prestation de contrôle des comptes fournie par ces derniers en conformité avec les lois, règlements et recommandations applicables à la Société, et en vérifier la bonne application ;
 - d'autoriser tout recours aux commissaires aux comptes pour des travaux autres que le contrôle des comptes ;
 - d'examiner les conditions d'utilisation des produits dérivés ;
 - de prendre connaissance périodiquement de l'état des contentieux importants ;
 - d'examiner les procédures de la Société en matière de réception, conservation et traitement des réclamations ayant trait à la comptabilité et aux contrôles comptables effectués en interne, aux questions relevant du contrôle des comptes ainsi qu'aux documents transmis par des employés sur une base anonyme et confidentielle et qui mettraient en cause des pratiques en matière comptable ou de contrôle des comptes ; et
 - de manière générale, apporter tout conseil et formuler toute recommandation appropriée dans les domaines ci-dessus.

Le Comité d'Audit est, si possible, composé d'au moins trois membres du conseil de surveillance désignés par le conseil de surveillance, au moins deux tiers des membres du Comité d'Audit devant être, dans la mesure du possible, des membres indépendants selon les critères définis par le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008, révisé en avril 2010, auquel se réfère la Société.

Dans le choix des membres du Comité d'Audit, le conseil de surveillance veille à leur indépendance, à ce qu'un membre indépendant au moins du Comité d'Audit présente des compétences particulières en matière financière ou comptable et à ce que tous les membres possèdent des compétences minimales en matière financière et comptable.

Les membres du Comité d'Audit sont :

- Monsieur Patrick Jones (président, expert financier et membre indépendant), et
- Monsieur Alex Brabers (président du conseil de surveillance).

Ces deux personnes ont été choisies pour leurs compétences en matière comptable et financière étant précisé que Monsieur Patrick Jones remplit de surcroît les critères d'indépendance retenus par la Société et rappelés dans le règlement intérieur du conseil. Le conseil de surveillance lors de sa séance du 31 mars 2011 a rappelé qu'il conviendra de nommer un troisième membre indépendant au Comité d'Audit aux fins de se conformer aux recommandations du Code AFEP-MEDEF susvisées.

Le Comité d'Audit peut entendre tout membre du directoire de la Société et procéder à la visite ou à l'audition de responsables d'entités opérationnelles ou fonctionnelles utiles à la réalisation de sa mission. Il en informe préalablement le président du conseil de surveillance et le président du directoire de la Société. En particulier, le Comité d'Audit a la faculté de procéder à l'audition des personnes qui participent à l'élaboration des comptes ou à leur contrôle (directeur financier et principaux responsables de la direction financière).

Le Comité d'Audit procède à l'audition des commissaires aux comptes.

Le Comité d'Audit s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2011 avec un taux de présence de 100%.

1.6. Comité des nominations et des rémunérations

Le conseil de surveillance de la Société, lors de sa séance du 31 mars 2011, a décidé de regrouper deux comités préexistants (comité de gouvernance et comité des rémunérations) en un comité des nominations et des rémunérations (le « Comité des Nominations et des Rémunérations »).

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a pour objectifs principaux :

- de recommander au conseil de surveillance les personnes qui devraient être nommées membres du directoire ou du conseil de surveillance selon le cas ;
- d'examiner les politiques de rémunération des dirigeants mises en œuvre dans le Groupe, de proposer la rémunération des membres du directoire et, le cas échéant, des membres du conseil de surveillance et de préparer tout rapport que la Société doit présenter sur ces sujets.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations exerce, notamment, les missions suivantes :

- en matière de nominations, il est chargé :
 - de présenter au conseil de surveillance des recommandations sur la composition du directoire, du conseil de surveillance et de ses comités ;
 - de proposer annuellement au conseil de surveillance la liste de ses membres pouvant être qualifiés de « membre indépendant » au regard des critères définis par le Code de gouvernement des entreprises cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008, révisé en avril 2010, auquel se réfère la Société ;
 - d'établir un plan de succession des dirigeants de la Société et assister le conseil de surveillance dans le choix et l'évaluation des membres du directoire ;
 - de préparer la liste des personnes dont la désignation comme membre du directoire ou du conseil de surveillance peut être recommandée ; et
 - de préparer la liste des membres du conseil de surveillance dont la désignation comme membre d'un comité du conseil peut être recommandée.

- en matière de rémunérations, il est chargé :
 - d'examiner les principaux objectifs proposés par la direction générale en matière de rémunération des dirigeants non mandataires sociaux du Groupe, y compris les plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions ;
 - d'examiner la rémunération des dirigeants non mandataires sociaux, y compris les plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions, les régimes de retraite et de prévoyance et les avantages en nature ;
 - de formuler, auprès du conseil de surveillance, des recommandations et propositions concernant :
 - la rémunération, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature, les autres droits pécuniaires, y compris en cas de cessation d'activité des membres du directoire. Le Comité des Nominations et des Rémunérations proposera des montants et des structures de rémunération et, notamment, les règles de fixation de la part variable prenant en compte la stratégie, les objectifs et les résultats de la Société ainsi que les pratiques du marché,
 - les plans d'actions gratuites, d'options de souscription ou d'achat d'actions et tout autre mécanisme similaire d'intéressement, et, en particulier, les attributions nominatives aux membres du directoire,
 - d'examiner le montant total des jetons de présence et leur système de répartition entre les membres du conseil de surveillance, ainsi que les conditions de remboursement des frais éventuellement exposés par les membres du conseil de surveillance,
 - de préparer et de présenter les rapports, le cas échéant, prévus par le règlement intérieur du conseil de surveillance, et
 - de préparer toute autre recommandation qui pourrait lui être demandée par le conseil de surveillance ou le directoire en matière de rémunération.

De manière générale, le Comité des Nominations et des Rémunérations apportera tout conseil et formulera toute recommandation appropriée dans les domaines ci-dessus.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est, si possible, composé d'au moins trois membres du conseil de surveillance désignés par le conseil de surveillance, au moins la majorité d'entre eux devant être, dans la mesure du possible, des membres indépendants selon les critères définis par le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008, révisé en avril 2010, auquel se réfère la Société.

Les membres du Comité des Nominations et des Rémunérations sont :

- Monsieur Jean Schmitt (président) ;
- Monsieur Ronald Black (membre indépendant) ;
- Monsieur Alex Brabers (président du conseil de surveillance) ; et
- Monsieur Patrick Jones (membre indépendant).

Dans le cadre de sa mission, le Comité des Nominations et des Rémunérations peut demander au président du directoire à bénéficier de l'assistance de tout cadre dirigeant de la Société dont les compétences pourraient faciliter le traitement d'un point à l'ordre du jour.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations s'est réuni 6 fois au cours de l'exercice 2011 avec un taux de présence de 90%.

1.7. Principes et règles qui déterminent la rémunération des mandataires sociaux

La Société applique l'ensemble des recommandations du Code AFEP MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et mandataires sociaux non dirigeants.

Les informations détaillées relatives à ces rémunérations et leur présentation figurent dans le rapport de gestion du directoire sur l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Au titre de l'exercice 2011, les parts variables de la rémunération de Rémy de Tonnac et Pascal Didier, ont été déterminées par le conseil de surveillance de la Société sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations selon les critères suivants : (i) objectifs financiers Groupe à hauteur de 60% ; et (ii) objectifs qualitatifs (actions prioritaires pour la Société comme, par exemple, le lancement de nouveaux produits) à hauteur de 40%.

Au titre de l'exercice 2011, les parts variables de la rémunération des autres membres du directoire, au titre de leurs contrats de travail respectifs, ont été fixées selon les critères suivants : (i) objectifs qualitatifs individuels (actions prioritaires pour leurs domaines de responsabilité comme, par exemple, la certification de produits) à hauteur de 80%, et objectifs financiers Groupe à hauteur de 20%.

La Société n'a pas alloué de jetons de présence ou d'autres rémunérations à ses mandataires sociaux au cours des exercices clos les 31 décembre 2009 et 2010. Le conseil de surveillance de la Société, lors de sa réunion du 19 juillet 2011, a décidé d'accorder des jetons de présence au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 à ses trois membres personnes physiques indépendants, Messieurs Patrick Schwager Jones, Ronald Black et Glenn Collinson, à hauteur respectivement de 8.500, 18.500 et 21.000 euros.

En 2011, contrairement à 2010 et 2012, il n'a pas été procédé à l'octroi d'actions gratuites, d'options de souscription ou d'achat d'actions ou de bons de souscription d'actions au bénéfice d'employés ou de mandataires sociaux dirigeants de la Société.

1.8. Autres éléments de gouvernance

Les dispositions relatives à la participation des actionnaires aux assemblées figurent à l'article 22 des statuts disponibles au siège de la Société. Les informations visées à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique, sont détaillées dans le rapport de gestion du directoire.

2. Procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société

Pour la rédaction de cette partie de son rapport, la Société s'est appuyée sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux sociétés cotées de l'AFEP et du MEDEF mis à jour en avril 2010.

2.1. Principes généraux de gestion des risques

A) Définition

La gestion des risques vise à identifier l'ensemble des principaux risques et facteurs de risque pouvant affecter les activités et processus de l'entreprise et à définir les moyens permettant de gérer ces risques

et de les maintenir ou de les ramener à un niveau acceptable pour la Société, notamment en mettant en place des mesures préventives et des contrôles qui relèvent du dispositif de contrôle interne.. Cette démarche a vocation à englober toutes les typologies de risques et à s'appliquer à toutes les activités de la Société et du Groupe.

B) Les objectifs de la gestion des risques

La Société a adopté la définition de la gestion des risques proposée par l'Autorité des marchés financiers⁴, selon laquelle la gestion des risques est un levier de *management* de la Société qui contribue à :

- créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la Société ;
- sécuriser la prise de décision et les processus de la Société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société ;
- mobiliser les collaborateurs autour d'une vision commune des principaux risques de la Société.

C) Composantes du dispositif de gestion des risques

La méthode de maîtrise des risques utilisée par la Société est fondée principalement, d'une part, sur l'évaluation des risques dans le cadre de la définition du plan d'affaires annuel et d'autre part, sur l'élaboration de plans d'actions visant à traiter les risques.

Les principaux risques liés à l'activité de la Société sont décrits dans le rapport de gestion du directoire.

Pour les principaux risques identifiés, des plans d'actions spécifiques sont mis en place afin d'apporter une réponse adaptée. Une veille permanente est également réalisée. Les risques à caractère financier et les contrôles en place sont régulièrement partagés avec les commissaires aux comptes et le comité d'audit afin d'adapter de les modifier le cas échéant. La Société poursuit la formalisation de sa démarche de gestion des risques. La Société travaille ainsi notamment à la mise en place d'une cartographie de ses risques, ce qui lui permettra à terme de disposer d'un outil de surveillance plus systématique.

2.2. Articulation entre la gestion des risques et le contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne s'appuie notamment sur la gestion des risques pour identifier les principaux risques à maîtriser. Historiquement, la Société a d'abord élaboré et développé un dispositif de contrôle interne, alors que la formalisation de la démarche de gestion des risques est plus récente. La Société s'engage désormais dans une démarche d'articulation des deux dispositifs, qui vise notamment à identifier les modalités de contrôles dont doivent faire l'objet les processus clés de l'entreprise susceptibles d'être affectés par des risques analysés comme « majeurs ».

⁴ Guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux valeurs moyennes et petites mis à jour le 22 juillet 2010

2.3. Principes généraux de contrôle interne

A) Définition

Inside Secure adopte la définition du contrôle interne proposée par l'Autorité des Marchés Financiers⁵, selon laquelle le contrôle interne est un dispositif mis en œuvre par la Société qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société ;
- la fiabilité des informations financières ;

et, d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources. La Société a poursuivi la mise en œuvre au cours de l'exercice d'un processus de contrôle interne destiné à « garantir en interne la pertinence et la fiabilité des informations utilisées et diffusées dans les activités de la Société ».

Toutefois le contrôle interne ne peut fournir une assurance absolue que les objectifs de la Société seront atteints, ni que les risques d'erreurs ou de fraude soient totalement maîtrisés ou éliminés.

B) Les composantes du contrôle interne

Référentiels

Les procédures décrites ci-après sont celles de la Société et de ses filiales dont les comptes sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale, étant précisé que la Société entend, dans le cadre de son développement et en conséquence notamment de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, améliorer et compléter le dispositif existant en se référant au guide de mise en œuvre du cadre de référence relatif aux dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites publié par l'Autorité des marchés financiers le 22 juillet 2010.

Les différents acteurs du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne du Groupe repose sur le directoire de la Société, son conseil de surveillance, son comité d'audit et son comité des nominations et des rémunérations. Leur composition, leurs attributions et leur fonctionnement sont décrits ci-dessus.

Pilotage et organisation comptable et financière

Afin de fiabiliser ses informations comptables et financières, le Groupe a mis en place un certain nombre de procédures, principalement organisées autour :

- d'un plan d'affaires (*business plan*) à trois ans ;
- d'un budget annuel ;

⁵ Guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux valeurs moyennes et petites mis à jour le 22 juillet 2010

- d'un *reporting* consolidé mensuel à usage interne, permettant le rapprochement des données comptables et prévisionnelles, et devant contribuer à la qualité et la fiabilité de ses informations financières, ce *reporting* étant également utilisé pour le pilotage du Groupe ; et
- d'un prévisionnel de résultat (*forecast*) trimestriel.

Identification de contrôles clés et suivi de leur application

Le Groupe a entamé un processus d'identification des risques majeurs auxquels l'expose la nature de ses activités dans le cadre de la mise en place de la cartographie de ses risques. A ce stade, le Groupe a identifié quinze processus participant à l'élaboration de l'information financière :

- | | |
|---|---|
| - gouvernance | - trésorerie et instruments dérivés |
| - <i>reporting</i> et procédures budgétaires | - relations contractuelles et cadre juridique |
| - activité de recherche et développement | - environnement fiscal |
| - existence et valorisation des stocks | - crédit impôt recherche et subventions |
| - reconnaissance du revenu et clients | - filiales |
| - procédures achats et fournisseurs | - systèmes d'informations |
| - paie et ressources humaines | - procédures de clôtures comptables intermédiaires et annuelles |
| - procédures d'investissements et immobilisations | |

Ces processus sont répertoriés dans une matrice de contrôle interne qui comportait 199 contrôles clés lors de sa dernière revue, en novembre 2011. Certains contrôles clés ont fait apparaître des faiblesses de contrôle interne qui, selon la Société, ne présentaient pas de risques susceptibles d'avoir une incidence significative sur la fiabilité de ses informations financières dans la mesure où des contrôles compensatoires avaient été mis en place. Ils constituent des axes d'amélioration pour le Groupe. La matrice de contrôle interne est revue une fois par an par le comité d'audit.

Systemes d'information comptables et financiers

Le Groupe a mis en place deux systèmes d'information dans le cadre du renforcement de son dispositif de contrôle interne :

- un outil de gestion ERP (SAP) dont l'objectif est de restituer de façon automatisée et sécurisée l'information financière. Cet outil a contribué à formaliser un plan de comptes, à améliorer la traçabilité de l'information et à créer des pistes d'audit ; et
- un outil de suivi des projets de recherche et développement permettant de suivre, par projet, le temps passé par les chercheurs et les coûts y affectés.

Moyens affectés au contrôle interne

Compte tenu de sa taille, le Groupe n'a pas mis en place de direction de l'audit interne, le contrôle interne étant, à titre principal, du ressort de sa direction financière. Lors de leur visite sur les sites à l'étranger, ses équipes revoient les analyses de comptes préparées par les comptables des filiales. En règle générale, pour les filiales étrangères, le Groupe s'appuie sur des cabinets d'expertise comptable extérieurs pour l'établissement des comptes et des déclarations fiscales annuelles, afin de maintenir un niveau adéquat de séparation des tâches et de veiller à la connaissance et la bonne application des dispositions juridiques et fiscales locales.

2.4. Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne décrites sont applicables à la Société ainsi qu'à ses filiales dont les comptes sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

2.5. Acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne

Le directoire de la Société assure l'identification et le traitement des enjeux essentiels et définit les objectifs stratégiques et opérationnels. Il veille à l'exécution de la stratégie et examine les options permettant sa bonne réalisation, notamment dans le domaine de la technologie, de la sécurité, et des ressources humaines et financières.

Le référentiel de contrôle interne propre à la Société est centré autour de la fiabilisation des informations comptables, financières et au respect des lois et règlements, notamment dans le domaine de la production des informations comptables et financières.

Le directoire est responsable de la supervision du dispositif de contrôle interne de la Société. En l'absence d'une direction de l'audit interne, il confie à la direction financière la charge d'identifier les risques, de mettre en place, de suivre et d'évaluer le contrôle interne.

Au sein de la direction financière, le directeur financier, les contrôleurs financiers et le département du contrôle de gestion font partie intégrante du dispositif et travaillent en étroite collaboration avec les différents services opérationnels pour garantir un niveau de contrôle interne satisfaisant.

2.6. Limites de la gestion des risques et du contrôle interne et pistes d'amélioration

La gestion des risques et du contrôle interne relève d'une démarche d'amélioration continue. En 2012, la Société entend s'attacher à faire vivre son système de gestion des risques et à améliorer le suivi des plans d'action identifiés. Parallèlement, la Société entend travailler à actualiser son dispositif de contrôle interne en prenant en compte l'évolution de son organisation interne et de son activité. La Société prévoit également de s'assurer que le dispositif de contrôle interne déployé permet de couvrir les risques identifiés dans le cadre de la mise en place de sa cartographie.

Le conseil de surveillance approuve les termes du présent rapport qui sera présenté à l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Le président du conseil de surveillance

Annexe 2

**Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport
du président du conseil de surveillance**

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex

Antoine Olanda
38 parc du Golf
13856 Aix en Provence

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE
L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE INSIDE SECURE**

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

Aux Actionnaires
Inside Secure
41 parc Club du Golf
13856 Aix en Provence

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Inside Secure et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Aix en Provence, le 27 avril 2012

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Antoine Olanda

Philippe Willemin
Associé

Annexe 3

**Honoraires des contrôleurs légaux des comptes
et des membres de leur réseau**

(en euros)	2010	2011	
	PwC	PwC	Antoine Olanda
Audit			
<i>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</i>			
Société (*)	150 430	231 700	30 000
Filiales intégrées globalement	3 200	9 500	-
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>			
Société (*)	144 515	140 356	20 000
Filiales intégrées globalement	-	-	-
Sous-total	298 145	381 556	50 000
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement			
Juridique, fiscal, social	-	-	-
Autres	-	-	-
Sous total	-	-	-
Total	<u>298 145</u>	<u>381 556</u>	<u>50 000</u>

(*) y compris les honoraires directement liés à l'introduction en bourse de la Société

Monsieur Antoine Olanda a été nommé co-commissaire aux comptes de la société Inside Secure S.A. le 11 mai 2011.

Annexe 4

Document d'information annuel

Liste des informations publiées ou rendues publiques
(Etablie conformément à l'article L.451-1-1 du code monétaire et financier
et à l'article 222-7 du règlement général de l'AMF)

OBJET	DATE DE PUBLICATION	LIEU DE CONSULTATION
INSIDE Secure : une nouvelle puce NFC protège les produits de luxe contre la contrefaçon et le clonage	23 février 2012	Site Internet de la Société (www.insidesecond.com)
INSIDE Secure to demonstrate anti-counterfeiting chip that communicates with a smartphone	23 février 2012	Site Internet de la Société (www.insidesecond.com)
INSIDE Secure annonce l'exercice intégral de l'option de sur-allocation portant le montant de l'introduction en bourse à environ 79,3 millions d'euros	23 février 2012	Site Internet de la Société (www.insidesecond.com)
INSIDE Secure et Sunward Telecom annoncent une solution NFC pour les mobiles pré-3G en Chine	24 février 2012	Site Internet de la Société (www.insidesecond.com)
Morpho et INSIDE Secure présentent « SIMply NFC-Revolution » : une carte SIM qui permet l'utilisation de la technologie NFC	28 février 2012	Site Internet de la Société (www.insidesecond.com)
Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Natixis	9 mars 2012	Site Internet de la Société (www.insidesecond.com)
INSIDE Secure dévoile une nouvelle étiquette NFC pour des applications grand public	12 mars 2012	Site Internet de la Société (www.insidesecond.com)
INSIDE Secure et SecureKey Technologies s'associent en vue de simplifier l'authentification et les paiements mobiles	19 mars 2012	Site Internet de la Société (www.insidesecond.com)
La solution INSIDE Secure NFC obtient la nouvelle certification EMV qui atteste de la grande sécurité des paiements	21 mars 2012	Site Internet de la Société (www.insidesecond.com)
Résultats annuels 2011	30 mars 2012	Site Internet de la Société (www.insidesecond.com)
INSIDE Secure to showcase variety of NFC solutions at WIMA Monaco	10 avril 2012	Site Internet de la Société (www.insidesecond.com)
Information relative au nombre d'actions et de droits de vote au 31 mars 2012	11 avril 2012	Site Internet de la Société (www.insidesecond.com)
Attribution d'actions de performance	12 avril 2012	Site Internet de la Société (www.insidesecond.com)
INSIDE Secure fournit sa technologie NFC pour le nouveau smartphone Lumia 610 NFC de Nokia	16 avril 2012	Site Internet de la Société (www.insidesecond.com)
Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2012	23 avril 2012	Site Internet de la Société (www.insidesecond.com)

driving trust™ **inside**
SECURE
www.insidesecond.com

Société anonyme à directoire et directoire de surveillance au capital de 13 137 329,20 euros
41, parc Club du Golf, 13856 Aix-en-Provence cedex 3 399 275 395 RCS Aix-en-Provence